



*institut de recherche sur l'économie de l'éducation
université de Bourgogne*

9 Av; Alain Savary – B.P. 47870 - 21078 Dijon Cedex
Tél. 03.80.39.54.50 – Fax 03.80.39.54.79 – E-mail : iredu@u-bourgogne.fr
<http://www.u-bourgogne.fr/IREDU>

Les dépenses et pratiques éducatives familiales

Rapport intermédiaire

Sophie GENELOT

Institut de recherche sur l'économie de l'éducation
Université de Bourgogne – CNRS
Dijon

Rapport réalisé pour la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

Juillet 2000

SOMMAIRE

I. Problématique générale de la recherche

1.1 Ré-interroger le principe de gratuité de l'école au regard de différentes évolutions

1.1.1 Des coûts d'éducation qui se diversifient p 2

1.1.2 Des sollicitations financières nouvelles pour les familles p 3

1.2 Décrire les dépenses des familles et les pratiques qui leurs sont associées

1.2.1 Identifier la nature et le montant des dépenses éducatives familiales ... p 4

1.2.2 Evaluer l'évolution de ces dépenses et pratiques dans le temps p 6

1.2.3 Evaluer la dispersion et la variabilité des dépenses
et pratiques éducatives p 6

1.3 Le dispositif d'enquête mis en place

1.3.1 Organisation générale du dispositif p 7

1.3.2 Elaboration de l'échantillon p 7

1.3.3 Les outils de recueil de données p 11

1.3.4 Les principes méthodologiques p 13

II. Description de la population enquêtée

2.1 Les familles

2.1.1 Composition et caractéristiques sociales p 17

2.1.2 Caractéristiques économiques p 20

2.1.3 Equipement culturel p 23

2.2 Les enfants et leurs conditions de scolarisation

2.2.1 Caractéristiques socio-démographiques p 26

2.2.2 Niveaux et filières de scolarisation p 27

2.2.3 Transport scolaire p 28

2.2.4 Restauration et Hébergement p 33

III. Les pratiques familiales de vacances et de loisirs pendant l'été.

3.1 Les vacances familiales

- 3.1.1 Les pratiques p 36
- 3.1.2 Les déterminants de ces pratiques p 38

3.2 Les loisirs des enfants en dehors du cadre familial

- 3.2.1 Les pratiques p 42
- 3.2.2 Les déterminants de ces pratiques p 49

3.3 Ceux qui "ne partent pas" p 54

IV. Les dépenses de rentrée scolaire.

4.1 Les principaux postes de dépenses de rentrée p 58

- 4.1.1 Les périodes d'achat p 58
- 4.1.2 Total des dépenses par catégorie p 58
- 4.1.3 Les dépenses prescrites par les établissements scolaires : p 62
- 4.1.4 Les dépenses d'initiative familiale p 63

4.2 Facteurs déterminant le montant des dépenses de rentrée p 64

- 4.2.1 Total des dépenses prescrites par les établissements scolaires p 66
- 4.2.2 Total des dépenses d'initiative familiale p 69
- 4.2.3 Contribution financière globale des familles pour les dépenses
de rentrée p 71

ANNEXES

Annexe 1 : Typologie "complément rural" du zonage en aires urbaines (ZAU)
INSEE/INRA 1997p 75

Annexe 2 : Exemple de fiche d'échantillon départementalp 76

Annexe 3 : Questionnaire et consignes de passationp 77

Annexe 4 : Carnet de compte 1 (extrait) et consignes de passationp 88

Annexe 5 : Carnets de compte 2 et 3 (extraits) et consignes de passationp 90

Annexe 6 : Consignes de codage des carnets de compte 2 et 3	p 98
Annexe 7 : Modèles 3 et 3 bis estimant la probabilité de partir en vacances familiales	p 103
Annexe 8 : Modèle logistique estimant la probabilité de participer à des activités hors du cadre familial pendant les vacances d'été	p 104
Annexe 9 : Caractéristiques des distributions des différents postes de dépenses de rentrée	p 105
Annexe 10 : Modèles expliquant le montant des dépenses de rentrée prescrites par les établissements scolaires aux différents niveaux de scolarisation.....	p 106

Si le principe de la gratuité de l'école est établi, en France, de façon ancienne, sa mise en oeuvre pratique a toujours été qu'approximative, les contributions financières des parents n'ayant jamais été véritablement négligeables. Il semble même que ces sollicitations de la part de l'institution scolaire à l'égard des familles aillent en croissant, sans qu'on aie, à l'heure actuelle, les véritables moyens de le mesurer. Par ailleurs, un certain nombre d'évolutions récentes en matière de besoins, pratiques et offres en matière d'éducation tendent également à renforcer l'investissement des familles dans ce domaine.

Ces évolutions sont sans doute largement irréversibles. Il est possible qu'elles soient, au moins pour partie, porteuses d'aspects positifs. Ceci dit, au regard des principes de gratuité scolaire et d'égalité devant l'éducation, il est souhaitable que ces évolutions soient à la fois connues et si possible maîtrisées. En effet ces évolutions d'une part peuvent conduire à une augmentation de la contribution financière moyenne des familles mais elles portent également en elles le risque d'un creusement des inégalités scolaires entre les enfants d'une même génération, en raison du caractère vraisemblablement différencié des pratiques familiales en la matière et des différences dans leurs possibilités financières.

C'est au regard de l'ensemble de ces différentes évolutions qu'il convient donc de reposer la question de la gratuité scolaire.

I. Problématique générale de la recherche

1.1 Ré-interroger le principe de gratuité de l'école au regard de différentes évolutions

1.1.1 Des coûts d'éducation qui se diversifient

Une certaine disparité du financement public de l'école

En France, le fonctionnement de base du système scolaire (locaux, personnels et fonctionnement quotidien) est assuré par des financements publics dans le cadre de la répartition de compétences obligatoires aux différents échelons administratifs (personnels pour l'Etat, construction, entretien et fonctionnement des établissements aux différentes collectivités territoriales).

Si le caractère obligatoire de ces compétences administratives assure une application de ces dispositions sur l'ensemble du territoire, il n'empêche cependant pas l'existence de certaines disparités dans l'engagement financier consenti par les différentes collectivités territoriales à niveau de compétence donné.

Ces disparités, provenant à la fois de l'inégalité des ressources disponibles de ces différentes collectivités et de leurs choix respectifs d'attribution budgétaire entraînent, de fait, des inégalités dans les moyens mis à disposition des élèves ou des aides diverses accordées à leurs familles.

Des évolutions qui conduisent au développement de nouveaux services et activités éducatives

Depuis une dizaine d'années un certain nombre d'évolutions internes à l'école notamment du point de vue des pratiques pédagogiques visant à "ouvrir l'école sur son environnement" (sorties scolaires, classes transplantées, séjours linguistiques, intervenants extérieurs ...) ont contribué à développer les occasions de solliciter financièrement à la fois les collectivités locales et les familles.

Par ailleurs, dans la même période un certain nombre de besoins sociaux ont émergé à la périphérie du temps scolaire, notamment à la faveur du développement du travail féminin : modes de garde avant/après la classe, les mercredis et durant sur les périodes de vacances, restauration scolaire, transport : autant de services dont le financement pèse à la fois sur les collectivités publiques et sur les familles.

Par ailleurs en matière d'éducation, de nouvelles complémentarités apparaissent entre les activités faites dans le cadre scolaire et celles faites en dehors, sous la pression notamment d'évolutions de société qui font émerger des besoins éducatifs nouveaux. Il en va ainsi par exemple de l'apprentissage des langues étrangères ou de la maîtrise des TICE qui sont désormais considérées comme des compétences nécessaires à acquérir mais qui ont du mal à être intégrées rapidement dans les cursus scolaires et pour lesquelles se développent en marge de l'école toute une gamme d'offres à destination des familles.

Enfin, d'une façon plus générale on observe le développement, de la part de certaines familles, du recours à des services destinés à augmenter le "rendement des activités scolaires" : soutien scolaire, cours particuliers, préparation aux concours, séjours linguistiques. La tendance est la même en ce qui concerne l'investissement grandissant du temps de loisir familial dans des activités à forte "valeur éducative ajoutée" notamment équipements, pratiques culturelles et sportives. Le recours à ces services éducatifs à la marge du système scolaire peut être potentiellement source d'inégalités sociales dans la mesure où ils ne sont pas tous régulés par l'intervention publique.

1.1.2 Des sollicitations financières nouvelles pour les familles

Les coûts afférents à ces différents services éducatifs tant à l'interne qu'à l'externe du système scolaire conduisent, de fait, à de nouvelles sollicitations financières en direction des familles. On peut penser que le volume et la fréquence de ces différentes sollicitations présentent sans doute une diversité très grande selon différents éléments de contexte (les établissements, les niveaux de scolarisation, la structure de l'offre de services...) et de caractéristiques des familles (niveau de ressources, niveau culturel, taille ...).

La plus ou moins grande prise en compte par les collectivités locales de ces nouveaux besoins éducatifs est un facteur qui participe également de cette diversité : on sait par exemple que certaines d'entre elles financent en partie certaines activités ou services (ex : participation financière des communes à l'organisation des classes transplantées) mais sous des formes très disparates. A titre d'exemple, sur un domaine comme les transports scolaires, compétence obligatoire des conseils généraux (pour les collégiens) on observe une très grande disparité du montant et des modalités d'attributions des aides aux familles à l'échelle d'une même région (cf.rapport du CESR des Pays de Loire).

Certains de ces services font cependant l'objet de dispositifs institutionnels d'aides à tendance "différenciatrice" (ex : aides de la CNAF pour les loisirs collectifs d'enfants ou les modes de gardes attribuées en fonction du quotient familial ...) qui sont mis en place spécialement pour réduire l'inégalité d'accès à ce type de service.

Ceci dit, il est vraisemblable que pour une grande partie des services et activités cités ci-dessus, à l'inégalité d'accès des familles (en raison notamment des différences de ressources) s'ajoute des inégalités territoriales (dues aux différences de richesses des collectivités locales, à leurs choix d'affectation budgétaires et aux différences de structure de l'offre de ces services).

1.2 Décrire les dépenses des familles et les pratiques qui leurs sont associées

Compte tenu des évolutions décrites ci-dessus, il y a donc une légitimité certaine à essayer de décrire la variabilité des pratiques et des contributions financières des familles dans ces différents domaines et leur évolution dans le temps : c'est l'objet du projet d'un observatoire permanent de la gratuité scolaire.

Cependant, pour définir les éléments pertinents à mesurer chaque année par une telle structure (taille et caractéristiques de l'échantillon, données "types"), il peut être utile de disposer, au moyen d'une enquête initiale de grande ampleur, de données explorant largement le champ d'investigation ci-dessus défini et rendant compte au maximum de la variété supposée des pratiques et des dépenses.

C'est l'objet de la présente enquête : décrire la variabilité des dépenses familiales et des pratiques qui leur sont associées en matière d'éducation. Education étant pris ici comme un terme générique englobant à la fois les dépenses strictement liées à la fréquentation scolaire mais également toutes les autres plus diffuses et plus ou moins associées directement à l'école.

Au delà de cet aspect descriptif, l'enquête pourra également permettre d'explorer des questions complémentaires : existe-t-il, par exemple, une relation entre la variabilité de ces pratiques et de ces dépenses en fonction - de l'âge des enfants, de leur niveau et filière de scolarisation - des caractéristiques sociales (revenus) et culturelles de leurs parents - de leur implantation géographique... A cet égard, si l'enquête vise les familles, l'unité statistique de l'étude sera l'enfant pour pouvoir conduire les analyses nécessaires à l'examen de ces questions.

Le dispositif d'enquête mis en place a permis de prendre en considération trois dimensions essentielles des dépenses et pratiques éducatives familiales.

1.2.1 Identifier la nature et le montant des dépenses éducatives familiales

Il n'y a pas de critère précis qui déterminerait à priori ce qui serait et ce qui ne serait pas des dépenses d'éducation. Une première considération consiste à distinguer une classification des biens et services par nature (achat d'un titre de transport, d'un livre) et une classification des biens et services par destination (dépenses pour l'école, pour le loisir...).

Alors que c'est la première classification qui prévaut dans les études classiques de consommation,

c'est évidemment un croisement des deux classifications qui doit être envisagé ici (par exemple on prendra en compte l'achat d'un titre de transport pour se rendre à l'école mais pas celui pour rendre visite à sa grand-mère). Cela dit deux optiques complémentaires peuvent être suivies.

Une optique "comptable "

Une première option consiste à répertorier les dépenses et les pratiques grâce au croisement des deux nomenclatures présentées ci-dessus; on bute toutefois sur le point de savoir à quoi on peut reconnaître que la destination du bien ressort, ou non, du domaine éducatif.

On peut être conduit, alors, à adopter des conventions en distinguant, par exemple, des degrés de "distance" par rapport à l'institution scolaire et en définissant de manière transparente et raisonnable, mais arbitraire, des catégories de dépenses.

Par exemple, on peut faire un premier groupe des dépenses et des pratiques expressément "prescrites" par l'établissement scolaire (aussi bien des fournitures via les listes données par les enseignants que les sorties scolaires ...).

Un second groupe pourrait être constitué de dépenses et de pratiques non directement imposées par l'école mais qui sont supposées exercer des effets positifs et relativement directs sur la carrière scolaire (cours particuliers, encyclopédies, logiciels éducatifs, séjours linguistiques...).

Un troisième groupe pourrait prendre en considération toutes les dépenses et pratiques qui ont probablement un effet positif sur le développement des enfants à l'école mais de manière sans doute plus diffuse (activités culturelles en dehors du temps scolaire ...).

Une optique "positive "

Au lieu de définir ex-ante ce que sont les dépenses qu'il "conviendrait" de rattacher à la fonction éducative, l'idée est de chercher de façon empirique ex-post, quelles dépenses et pratiques entretiennent, avec quelle intensité et pour quels enfants, des relations positives avérées avec la réussite à l'école.

Se pose, alors, la question de savoir au moyen de quels critères on peut mesurer la "réussite scolaire" des enfants.

Cette seconde perspective est évidemment beaucoup plus ambitieuse que la première sachant qu'elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre mais plutôt complémentaires. En toute hypothèse l'étape dans laquelle on observe les dépenses et les pratiques est nécessairement préalable tant à leur classement conventionnel qu'au test de leur pertinence éducative effective : c'est pourquoi la présente recherche s'est limitée à cette dimension.

1.2.2 Evaluer l'évolution de ces dépenses et pratiques dans le temps

Ces différentes dépenses et pratiques éducatives ne sont pas réparties de façon uniforme dans le temps. Certaines sont concentrées sur la période de rentrée scolaire, d'autres ne sont observées que de façon plutôt diffuse au cours de l'année scolaire, d'autres enfin concernent la période des congés scolaires.

Il est donc nécessaire de pouvoir distinguer les dépenses qui sont facilement identifiables ("j'ai été faire un séjour linguistique pendant les vacances scolaires de Noël) et qui peuvent être enregistrées en faisant appel à la mémoire des familles, de celles qui correspondent à des actions moins "mémorisables" (achat de fournitures scolaires banales à des moments aléatoires sur l'année scolaire).

Le dispositif d'enregistrement des dépenses a du tenir compte de ces différentes caractéristiques.

1.2.3 Evaluer la dispersion et la variabilité des dépenses et pratiques éducatives

Il est assez vraisemblable que les dépenses et les pratiques éducatives qui leur correspondent sont caractérisées par des éléments communs aux différents enfants, ou au moins aux différents enfants partageant les mêmes études (effets communs d'offre) et de même niveau social (effets communs de demande).

Il est également vraisemblable qu'il existe, autour de ces modèles généraux, des aléas assez importants en relation à l'existence de situations dont la fréquence est faible, tant du côté de l'offre (exemple : une classe patrimoine) que du côté de la demande familiale (séjours linguistiques).

Pour pouvoir intégrer de façon pertinente ces dépenses et pratiques peu fréquentes à l'analyse générale, il était nécessaire de pouvoir disposer d'un échantillon de taille suffisamment grande avec une stratification géographique permettant d'analyser également les effets de l'offre.

1.3 Le dispositif d'enquête mis en place

1.3.1 Organisation générale du dispositif

L'enquête a donc consisté dans le recueil exhaustif des dépenses éducatives d'un échantillon de familles sur la durée d'une année scolaire et ceci en trois vagues.

La première phase de l'enquête réalisée au mois de septembre a permis l'enregistrement à postériori de l'ensemble des dépenses effectuées par les familles pour la rentrée scolaire et également les pratiques et dépenses effectuées pendant l'été. On a donc fait appel à la mémoire des familles, sachant que celles-ci étant prévenues, dans la plupart des cas suffisamment tôt de la visite de l'enquêteur et de son objet, elles ont pu conserver certaines traces de ces dépenses (factures, tickets de caisse, talons de chèques et tickets de cartes bleues...). C'est au cours de cette première visite que les enquêteurs ont également pu recueillir un certain nombre de renseignements sur la famille (composition, caractéristiques sociales ...).

1^{ère} visite		2^{ème} visite		3^{ème} visite
<i>questionnaire</i>				
<i>carnet de compte 1</i>	<i>carnet de compte 2</i>		<i>carnet de compte 3</i>	
septembre	novembre			juin

La seconde phase de l'enquête s'est déroulée entre septembre et novembre : elle a permis de compléter le recueil des dépenses relatives à la rentrée scolaire par leur enregistrement direct (au fur et à mesure) dans un carnet de compte déposé dans les familles lors de la visite de septembre.

La troisième phase de l'enquête de novembre à juin a été destinée à l'enregistrement direct de l'ensemble des autres dépenses éducatives de l'année au moyen d'un troisième carnet de compte remis lors de la visite de novembre et récupéré dans la dernière quinzaine du mois de juin.

1.3.2 Elaboration de l'échantillon

L'échantillon de familles de l'enquête a été construit à partir de deux critères principaux : la localisation géographique et le niveau scolaire des enfants concernés, sachant que de ce point de vue nous nous sommes volontairement limités aux enfants scolarisés de la maternelle au lycée (les dépenses relatives à la scolarisation au delà du lycée posent des questions spécifiques, il serait préférable qu'elles fassent l'objet d'une étude particulière).

Compte tenu de l'approche méthodologique choisie (cf plus loin) l'échantillon de cette enquête n'a pas visé la représentativité mais plutôt la variété : si l'on veut pouvoir conduire des analyses sur des groupes particuliers d'individus (par exemple les enfants scolarisés en filière

technologique, ou les familles habitant des zones rurales isolées) il convient que ces groupes soient suffisamment nombreux dans notre échantillon (ce qui peut conduire au fait qu'ils soient proportionnellement plus nombreux dans notre échantillon qu'ils ne le sont en réalité dans la population française).

Les critères d'échantillonnage

A l'origine, l'échantillon a été construit sur l'ensemble du territoire national, sur la base d'une population cible de 3200 familles, sa structuration a été établie à partir de deux critères principaux : niveau scolaire des enfants et origine géographique selon les répartitions décrites dans les deux tableaux suivants.

	% du total des familles
Maternelle	10
CP	10
CE	10
CM	10
6 ^{ème}	10
5-4-3 ^{ème}	14
2 ^{nde} générale	6
1 ^{ère} -term générale	6
2 ^{nde} technologique	6
1 ^{ère} -term technologique	6
2 ^{nde} professionnelle	6
1 ^{ère} -term professionnelle	6
TOTAL	100

Tableau 1. Structuration de l'échantillon par niveau scolaire²

	% du total des familles
Zones rurales	37,5
1. rural isolé	12,5
2. périph pôle rural	12,5
3. pôles ruraux	12,5
Zones urbaines	62,5
4. ZUS (zone urbaine sensible)	12,5
5. banlieues hors ZUS	12,5
6. ville de 20 000 à 100 000 hab	12,5
7. ville de 100 000 hab	12,5
8. grande ville	12,5
TOTAL	100

Tableau 2. Structuration géographique de l'échantillon¹

C'est sur cette base que l'échantillon a été décliné pour chaque département sur une moyenne d'environ 30 familles en tenant compte de leurs caractéristiques socio-démographiques de sorte que la structuration de chaque échantillon départemental ne reproduisait pas les répartitions présentées ci-dessus (il est difficile de trouver une grande ville dans la Creuse et du rural isolé en Seine St Denis ...).

1. zones rurales : les catégories utilisées ici sont celles construites par l'Insee et l'Inra (voir détail en annexe)
 ZUS : zone urbaine sensible, quartier urbains définis par décret ministériel n°96-1156 du 26 décembre 1996
 banlieues hors ZUS : familles résidant dans une banlieue des villes de catégories 6 à 8 mais hors d'un quartier sensible.

grandes villes : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Toulouse, Paris

2. Chaque famille a au moins un enfant scolarisé dans le niveau indiqué. Le nombre total d'enfants concernés par l'enquête sera bien entendu supérieur au nombre total de familles.

Deux autres critères secondaires ont été retenus pour choisir les familles dans chaque département, il s'agit de la taille et de la catégorie sociale des familles selon les répartitions présentées ci-dessous.

Nombre d'enfants	en % du total des familles
1	40
2	30
3	15
4 et +	15
TOTAL	100

Tableau 3. Structuration de l'échantillon selon la taille des familles

Milieu social ³	en % du total des familles
Défavorisé	40
Moyen	35
Favorisé	25
TOTAL	100

Tableau 4. Structuration de l'échantillon selon la catégorie sociale

Ainsi, une fiche d'échantillonnage a été établie pour chaque département selon le modèle présenté en annexe.

Le recrutement des familles participant à l'enquête

Le recrutement des familles participant à l'enquête a été assuré par les comités départementaux de la FCPE, à partir de leur réseau de familles adhérentes (mais en veillant cependant à ce que celles-ci ne représentent pas plus de 60% de l'ensemble de l'échantillon). L'anonymat des familles a été assuré par l'utilisation de codes sur les documents d'enquête et par l'engagement de confidentialité des renseignements recueillis par les enquêteurs.

Ceux-ci, bénévoles du réseau FCPE, ont assuré les trois visites auprès des familles et ont recueilli les données selon un cahier des charges précis (cf. consignes en annexe).

L'enquête a été lancée en septembre 1998, mais l'information en direction des comités départementaux s'étant faite tardivement, celle-ci n'a pu être conduite que dans 39 départements et a concerné 579 familles. Une enquête complémentaire a donc été lancée en 99/2 000 précédée d'une campagne d'information des CDPE au printemps et organisée pour partie (sur les départements de la Saône et Loire et de la Côte d'Or) avec des enquêteurs rémunérés : 236 familles ont été enquêtées dans huit départements à partir de septembre 1999.

C'est donc un total de 815 familles qui constituent l'échantillon sur lequel porteront les analyses qui suivent. Du point de vue des critères d'échantillonnage retenus cet échantillon présente les caractéristiques décrites ci-dessous.

3 .Milieu défavorisé : chômage, ouvriers, employés
 Milieu moyen : professions intermédiaires, cadres moyens
 Milieu favorisé : profession libérale, cadre supérieur, ingénieur

L'échantillon finalement disponible

Les 815 familles sont issues de 45 départements différents et se répartissent du point de vue géographique comme l'indique le tableau ci-dessous : en milieu rural les familles de zones isolées sont moins nombreuses que prévues (- 4 points) au profit de celles habitant la périphérie des pôles ruraux (+ 5 points), en milieu urbain les familles de ZUS et de grandes villes sont un peu moins représentées que prévu. Cependant la répartition urbain/rural initialement prévue est globalement respectée avec un peu plus de ruraux qu'attendu (39% contre 37,5%).

Zones géographiques	répartition de l'échantillon	répartition attendue
Rural isolé	8%	12,5%
Périph pôle rural	17,3%	12,5%
Pôle rural	13,6%	12,5%
ZUS	10,6%	12,5%
Banlieues hors ZUS	14,2%	12,5%
Ville (20 000/100 000 hab)	12,5%	12,5%
Ville (+ de 100 000 hab)	13,8%	12,5%
Grandes villes	10,0%	12,5%

Tableau 5. Répartition géographique de l'échantillon comparée à celle attendue.

L'ensemble des familles enquêtées représentent un total de 1731 élèves qui sont scolarisés comme le montre le tableau 6 ci-dessous.

Niveau scolaire	répartition de l'échantillon	répartition attendue
Maternelle	10,0%	9,4%
CP	4,8%	9,4%
CE	12,2%	9,4%
CM	14,0%	9,4%
6 ^{ème}	9,0%	9,4%
5-4-3 ^{ème}	27,1%	15,6%
2 ^{nde} générale	7,2%	6,2%
1 ^{ère} -Term générale	7,0%	6,2%
2 ^{nde} Techno	1,2%	6,2%
1 ^{ère} -Term Techno	2,7%	6,2%
2 ^{nde} Professionnelle	3,0%	6,2%
1 ^{ère} -Term Professionnelle	1,6%	6,2%

Tableau 6. Répartition scolaire des enfants de l'échantillon comparée à celle attendue

Si les représentations des enfants de niveau primaire et des filières générales du lycée sont un peu au delà de celles attendues (41% contre 37,6% au primaire, 14,0% contre 12,4% au lycée) ce sont surtout les collégiens qui sont fortement présents dans cet échantillon (plus de 11 points de plus que la répartition attendue) alors que les élèves scolarisés dans les filières technologiques et professionnelles sont beaucoup moins nombreux que souhaité (respectivement 3,9% et 4,6% contre 12,4% attendu).

Du point de vue de l'origine sociale, on trouve un peu plus de catégories défavorisées et un peu moins de familles favorisées que prévu, les classes moyennes présentent la représentation attendue. (cf tableau 7).

CSP père	répartition de l'échantillon	répartition attendue
Catégories défavorisées (agri/employ/ouv/sans empl)	45,6%	40%
Catégories moyennes (prof int)	30,2%	30%
Catégories favorisées (chef entr. prof lib.ing.cadres sup)	24,2%	30%

Tableau 7. Répartition sociale des familles de l'échantillon comparée à celle attendue

Par contre du point de vue de la taille des familles l'échantillon obtenu s'écarte de façon assez importante de la répartition initialement prévue : les familles à un seul enfant sont bien moins représentées que prévu ainsi que les familles nombreuses (respectivement -8 et - 3 points), au profit des familles de deux (+ 10 points) et trois enfants (+11 points).

Nombre d'enfants	répartition de l'échantillon	répartition attendue
1	13,9%	32%
2	42,2%	32%
3	31%	20%
4 et plus	12,9%	16%

Tableau 8. Répartition des familles de l'échantillon comparée à celle attendue selon leur taille

1.3.3 Les outils de recueil de données

Le questionnaire

Destiné à recueillir un certain nombre de renseignements à propos des familles enquêtées, il a été rempli par les enquêteurs avec l'aide de celles-ci lors de la première visite en septembre, il est accompagné de consignes de passation précises, l'enquêteur reporte directement les codes

correspondant aux réponses recueillies (cf voir le questionnaire et les consignes en annexe).

Il comporte six rubriques :

- *la composition de la famille* : profession, situation professionnelle, niveau d'études et nationalité des père et mère ou autres adultes vivant régulièrement au foyer et ayant en charge de l'éducation des enfants; nombre, âge, sexe, nationalité et niveau de scolarisation des enfants concernés par l'enquête
- *le logement et l'équipement familial* : statut de la famille vis à vis du logement, équipement culturel et sportif de la famille
- *les ressources de la famille* : ensemble des revenus liés au travail, allocations familiales et aides sociales spécifiques de l'ensemble des adultes vivant régulièrement au foyer et ayant en charge de l'éducation des enfants
- *le transport scolaire* : distance domicile/lieu de scolarisation et moyens de transport utilisés par chacun des enfants concernés par l'enquête
- *modes de restauration et d'hébergement des enfants* en dehors du domicile familial durant les périodes scolaires
- *activités et dépenses effectuées pendant l'été* : vacances familiales (type, lieu et durée pour chacun des enfants), vacances/activités en dehors du cadre familial (type, durée, coût et aides financières), autres activités ponctuelles (type, fréquence, coût)

Les carnets de compte

Ils sont au nombre de trois, le premier à la différence des deux autres est rempli par l'enquêteur avec l'aide de la famille et porte sur des dépenses passées, les deux autres sont destinés à enregistrer au fur et à mesure les dépenses des familles au cours de l'année

Dans le *premier carnet de compte* les dépenses sont regroupées par enfant en une série de cinq rubriques :

- fournitures scolaires (petit matériel personnel de l'enfant, stylos, cahiers, classeurs, calculatrices, cartables...)
- livres scolaires (y compris les dictionnaires, les annales et autres ouvrages à usage scolaire)
- équipements spécifiques (vêtements de sport utilisés dans le cadre scolaire, les vêtements professionnels, matériel, outils...)
- frais administratifs (photocopies de documents, frais de dossier, de correspondance, d'inscription, assurances scolaires...)

- cotisations diverses (coopérative scolaire, foyer socio-éducatif, associations sportives scolaires...)

La rubrique "autres dépenses éducatives" regroupe les achats de matériel parascolaire (méthodes de langue, cahiers de vacances ...) et les abonnements à des revues. Enfin, la rubrique "divers" est destinée à toutes les autres dépenses déjà engagées par les familles à la date de visite de l'enquêteur (garderies, restauration scolaire, pension, activités extrascolaires...).

Le second et le troisième carnet de compte ont une forme identique : dans la partie "dépenses", la famille reporte pour chaque dépense, le prénom de l'enfant concerné, note en toutes lettres et le plus précisément possible la nature, la date et le montant de la dépense et coche dans la dernière colonne s'il s'agit d'une dépense expressément prescrite par l'établissement scolaire ou pas. Dans la partie "aides perçues" la famille reporte pour chaque aide financière perçue pour chaque enfant concerné, la nature de l'aide, sa date, son montant et l'organisme payeur. Une fiche de consignes sert à l'enquêteur à présenter à la famille le fonctionnement de ces carnets de compte (notamment les dépenses et les aides concernées par l'enquête) et reste dans la famille comme référence.

Le troisième carnet de compte est accompagné d'une fiche supplémentaire "renseignements complémentaires", elle est destinée à recueillir des renseignements à propos des diverses activités éducatives auxquelles chaque enfant a participé au cours de l'année :

- activités scolaires exceptionnelles (voyages et sorties scolaires, classes transplantées, voyages linguistiques ...) : intitulé, durée, lieu/distance, organisateur
- activités péri et extrascolaires régulières (études surveillées, soutien scolaire, clubs/ateliers/cours sportifs et culturels, centres de loisirs et garderies ...) : intitulé, durée hebdomadaire, organisateur, moyen de transport...
- activités durant les vacances scolaires (vacances familiales, séjours collectifs d'enfants, stages ...) : intitulé, durée, organisateur, moyen de transport
- autres activités (sorties familiales, achats de biens ou de services exceptionnels...) : intitulé et observations

On pourra consulter en annexe l'ensemble de ces outils accompagnés de leurs consignes ainsi que les tableaux de codage des dépenses enregistrées dans les carnets de compte 2 et 3.

1.3.4 Les principes méthodologiques

Les relations que l'on cherche à expliquer

Dans cette enquête il s'agit de tenter d'expliquer la variabilité d'un certain nombre de pratiques et de dépenses qui leurs sont associées par le recours à un certain nombre de facteurs dont on soupçonne qu'ils peuvent avoir un effet sur celles-ci.

En matière de dépenses éducatives on pourra chercher à décrire, par exemple, la variété des dépenses des familles en matière de dépenses culturelles : quel en est le montant pour chaque

enfant, quelle est la distribution de cette dépense dans l'ensemble de l'échantillon ? Mais on peut dans un second temps, chercher si le montant de cette dépense est statistiquement lié à certaines caractéristiques des familles (leur niveau de ressources financières, par exemple) ou de l'enfant (son âge, par exemple).

Pour examiner cette question, on dispose de plusieurs méthodes statistiques possibles. La plus simple est la comparaison de moyennes (ou fréquences) : on peut comparer, par exemple, le montant moyen des dépenses culturelles par enfant réalisées par des familles de catégories socio-professionnelles différentes. Si l'on trouve, par exemple, que la moyenne de cette dépense s'élève à 1 100 F (nombre arbitraire, ici) pour les enfants de couples d'ouvriers et de 2 500 F pour ceux de couples de cadres supérieurs, on peut cependant se poser plusieurs questions. Tout d'abord, en quoi cet écart n'est-il pas le fait du hasard mais est-il la mesure d'une relation statistiquement significative ? On peut répondre à cette interrogation en recourant à des tests statistiques usuels (tests de différences de moyennes, test du X^2 pour les fréquences).

La seconde question posée est celle de savoir identifier l'effet spécifique de la catégorie socio-professionnelle dans cet écart. Il se peut que les enfants de cadres supérieurs aient, en moyenne, des caractéristiques spécifiques qui peuvent agir sur le montant des dépenses culturelles de leurs parents : ressources financières de la famille mais également pratiques et/ou valeurs éducatives... La différence observée entre les enfants d'ouvriers et ceux de cadres est-elle l'effet de possibilités financières différentes ou de valeurs éducatives différentes ou d'un peu des deux ? Pour trancher cette question, nous avons besoin d'un schéma d'analyse qui intègre différents facteurs à la fois.

Une troisième question concerne, le "poids" de cette variable catégorie socio-professionnelle dans l'explication de la variété du phénomène étudié. Autrement dit, quelle part cette variable prend-elle par exemple, à côté d'autres facteurs (l'âge de l'enfant, la taille de la famille) dans l'explication de la distribution du montant des dépenses culturelles par enfant dans l'échantillon ?

Si les traitements statistiques simples (tableaux croisant les moyennes des dépenses culturelles selon les catégories socio-professionnelles des parents, par exemple) permettent de traiter la première question (celle de la significativité de l'écart constaté), ils ne permettent pas de répondre de façon satisfaisante aux deux autres. Pour se faire, nous aurons recours à une méthode empirique dite corrélative, appelée analyse de régression multivariée ou modélisation. Cette technique permet d'analyser "toutes choses égales par ailleurs" c'est à dire de différencier l'effet spécifique de différentes variables sur un même phénomène.

Principes de la modélisation

Ce que l'on cherche à mesurer est essentiellement des relations entre variables (ou facteurs), cela signifie que l'on dispose d'observations caractérisées, à la fois par un caractère Y (que l'on cherche à expliquer) et un caractère X (qui est supposé être explicatif). On cherchera à résumer la variabilité simultanée qui est présente dans les deux caractères X et Y, par l'écriture d'une relation moyenne globale, à priori linéaire, qui associe ces deux éléments de variabilité et que l'on peut représenter par l'équation d'une droite de type : $Y = a + bX$.

Dans cette équation le coefficient b mesure l'impact de X sur Y : si X augmente d'une unité, on trouve alors, en moyenne, une augmentation de b unités de Y . Par exemple dans un modèle expliquant le montant des dépenses culturelles par enfant (DepCult) par le niveau de ressources financières des familles (en F par an) (RF), si l'on trouve l'équation suivante :

$$\text{Modèle 1 : } \text{DepCult} = 1.15 \times \text{RF}$$

on peut en conclure que lorsque le niveau de ressources financières des familles augmente de $1F$, alors le montant des dépenses culturelles par enfant augmente de $1,15F$. Il s'agit d'une valeur moyenne, car si on observe les données réelles, on trouve des cas où les écarts entre ces deux variables sont soit plus faibles, soit plus forts.

Pour déterminer la confiance que l'on peut accorder à la relation entre ces deux variables, on calcule un indicateur statistique (le T de Student) dont la valeur indique le degré de significativité statistique de la relation étudiée⁴. En plus de cet indicateur de confiance, on dispose également de la valeur de la part de variance de Y expliquée par celle de X (indicateur appelé R^2) qui estime ainsi le degré de pertinence globale du modèle : plus la valeur du R^2 est proche de 1 plus le modèle est "efficace" pour expliquer la relation étudiée. Ainsi, par exemple, si la valeur du R^2 de la relation présentée ci-dessus est égale à 0.200, on en conclura que 20% de la variance des dépenses culturelles par enfant est expliquée par le niveau de ressources de la famille, ce qui veut également dire que 80% de la variance est inexpliquée par les variables présentes dans le modèle.

Dans les modèles multivariés on peut introduire plusieurs variables explicatives en même temps pour expliquer leur effet respectif sur la variabilité du phénomène étudié. Par exemple, on peut ajouter au modèle précédent d'autres caractéristiques des familles (CSP : catégories socio-professionnelle des parents) ou des enfants (ex : age) :

$$\text{Modèle 2 : } \text{DepCult} = a + b_1 \times \text{RF} + b_2 \times \text{CSP} + b_3 \times \text{age}$$

la valeur de chacun des coefficients b_1 , b_2 , b_3 et leur test de significativité permet d'identifier les variables qui exercent une influence sur le phénomène étudié et celles qui n'en exercent pas en elle même.

Dans ce cas, les impacts mesurés sont estimés "nets" de l'influence des autres variables prises en compte dans le modèle. En effet, il arrive assez souvent que l'effet d'une variable sur le phénomène étudié recouvre, pour une part, l'effet d'une autre qui lui est en partie structurellement liée. Ainsi, dans le modèle 2, il est probable que le coefficient de la variable RF soit différent de celui obtenu dans le modèle 1 dans lequel cette variable est introduite seule. On sait, en effet, que le niveau de ressources financières des familles est pour partie liée à leur catégorie socio-professionnelle : dans le modèle 1, l'impact de la variable RF intègre au moins une dimension économique et une dimension "socio-culturelle" : c'est ce que l'on appelle l'effet brut. Dans le modèle 2 dans lequel sont intégrées les variables de CSP des parents, le coefficient de la variable RF mesure son impact "net", débarrassé de sa composante "socio-culturelle", mesurée elle par

4 . Pour un échantillon suffisamment grand la valeur du T de Student est de 1.60 pour une significativité au seuil de 10%, de 1.96 pour un seuil de 5% et de 2.70 pour un seuil de 1%.

l'ensemble des coefficients affectés aux différentes variables de CSP. On peut alors interpréter l'impact des celles-ci, à niveau de ressources financières des familles donné et distinguer l'impact de chacune des deux dimensions (économique et socio-culturelle) sur le montant des dépenses culturelles par enfant.

Dans cette recherche, on trouvera deux types d'analyses multivariées différentes selon le caractère continu ou non de la variable à expliquer. Si celle-ci est continue (comme le montant d'une dépense mesurée en F ou la durée d'un séjour de vacances en jours, par exemple) c'est alors une analyse de la variance de cette variable qui est expliquée par un groupe de variables explicatives (comme dans les exemples cités plus haut).

Dans le cas où la variable à expliquer est dichotomique (c'est à dire qu'elle peut prendre seulement deux valeurs 1 ou 0), c'est le cas lorsque l'on cherche à expliquer, par exemple, le fait de partir en vacances ou non : on utilise alors un modèle logistique qui mesure une probabilité. Dans ce type de modèle, c'est l'impact des différentes variables explicatives sur la probabilité moyenne de l'échantillon de partir en vacances (rapport entre le nombre d'enfants qui partent sur le total des enfants de l'échantillon) qui est estimé : les coefficients affectés aux différentes variables explicatives mesurent donc la probabilité marginale de l'effet de chacune d'entre elles sur la probabilité moyenne du phénomène étudié. On dispose du même indicateur statistique de confiance pour estimer le degré de significativité des relations observées (T de Student) et également d'un indicateur de pertinence du modèle (appelé D de Somer).

II. Description de la population enquêtée

Selon les phases de l'enquête et les données exploitées cette population de référence pourra varier car comme dans toute enquête longitudinale nous avons observé une certaine déperdition au fur et à mesure de l'année, pour des raisons diverses certaines familles ont en effet abandonné l'enquête. Dans ce premier rapport qui exploite les données du questionnaire la population de référence est donc de 1731 enfants répartis dans 815 familles.

2.1 Les familles

2.1.1 Composition et caractéristiques sociales

La structure des familles composant l'échantillon peut se lire par le croisement de deux indicateurs. En effet dans cette recherche nous avons retenu le principe de recueillir des informations sur l'ensemble les adultes qui vivent de façon régulière au sein du foyer et qui ont la charge de l'éducation de tous les enfants y vivant qu'il y ait, ou non, un lien de filiation entre ces enfants et ces adultes. Nous disposons cependant d'un indicateur pour chaque enfant qui nous renseigne sur ce lien de filiation avec les adultes du foyer.

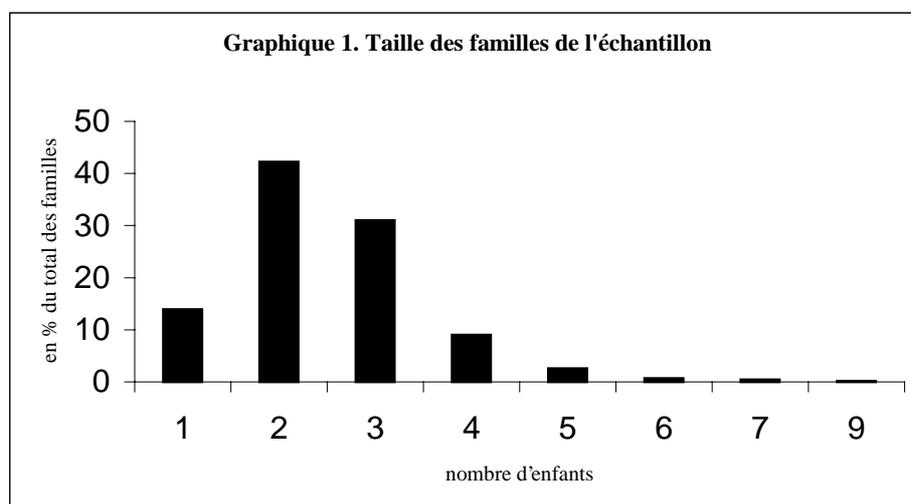
Par ailleurs, à la rubrique "profession du père/de la mère", nous disposons également d'une mention "sans objet" qui fait référence explicitement aux situations de parents absents ou décédés, donc au statut éventuellement mono-parental du foyer.

En croisant ces deux types d'indicateurs pour l'ensemble des enfants de l'échantillon on obtient les résultats suivants (cf tableau 10) : la grande majorité des enfants vit avec ses deux parents, ils sont 8,3% à vivre dans une famille recomposée (c'est à dire avec un de leurs deux parents et le conjoint de celui-ci avec ou sans demi-frères et soeurs), 2,7% à vivre dans une famille mono-parentale (presque exclusivement avec la mère, seuls deux enfants vivent seuls avec leur père) et 9 enfants vivent avec d'autres adultes que leur père ou mère.

Types de familles	% d'enfants de l'échantillon
enfant vivant avec ses deux parents	88,4
enfant vivant dans une famille recomposée	8,3
enfant vivant dans une famille monoparentale	2,7
enfant vivant avec d'autres adultes que son père et sa mère	0,5

Tableau 10. Répartition des enfants de l'échantillon selon les types de familles

La plus grande partie de ces enfants vivent dans une famille de 2 ou 3 enfants (71,8%), seuls 6,5% d'entre eux sont des enfants uniques et 21,5 % vivent dans une famille "nombreuse" (4 enfants et plus).



Les pères de l'échantillon exercent majoritairement une profession intermédiaire (cadre moyen, fonctionnaire de catégorie B, personnels de santé ...), on trouve également un peu plus de 20 % d'ouvriers (avec une très grande majorité d'ouvriers qualifiés), les cadres supérieurs et professions libérales ainsi que les employés représentent chacun environ 15%.

Chez les mères ce sont les employées qui sont majoritaires suivies de près par les professions intermédiaires, les autres catégories sont beaucoup plus faiblement représentées. Il est à noter que 18,4% d'entre elles ne déclarent aucune profession définie : ce sont à 65% des mères au foyer (ce chiffre est obtenu en croisant les deux indicateurs CSP et situation professionnelle).

Catégories Socio Professionnelles	Père	Mère
agriculteur	3,3	1,7
chef d'entreprise, commerçants	6,0	2,2
profession libérale, ingénieur et cadre sup.	16,0	6,3
profession intermédiaire	27,5	28,3
employé	15,2	34,1
ouvrier qualifié	19,5	4,4
ouvrier non qualifié	1,6	1,3
sans profession définie	1,8	18,4
non réponse ou sans objet	9,0	3,2

Tableau 11. Répartition des parents de l'échantillon selon leur profession
(en % du total des pères et mères)

Du point de vue leur situation professionnelle au jour de l'enquête, la situation est très contrastée

selon le sexe. Les pères qui travaillent à temps plein sont très fortement majoritaires, seuls 3,8% d'entre eux travaillent à temps partiel et seulement 2,8% d'entre eux sont au chômage. La répartition est beaucoup plus équilibrée chez les mères : elles sont presque autant à travailler à temps plein qu'à travailler à temps partiel (respectivement 37,4 et 32,8 %). On compte également beaucoup plus de mères que de pères qui se déclarent "sans activité" (respectivement 26,9% contre 6,3% toutes catégories confondues). La plupart d'entre elles sont au foyer, d'autres au chômage (3 points de plus que les pères), 3% d'entre elles sont étudiantes ou en congé parental ou de formation (catégorie "sans activité autre").

Situation professionnelle	Père	Mère
en activité à temps plein	80,9	37,4
en activité à temps partiel	3,8	32,8
sans activité, parent au foyer	0,7	17,5
sans activité, au chômage	2,8	5,8
sans activité, retraite et pré-retraite	1,6	0,7
sans activité, autre	1,2	2,9
non réponse ou sans objet	9,0	2,8

Tableau 12. Répartition des parents de l'échantillon selon leur situation professionnelle (en % du total des pères et mères)

Le niveau d'études des parents est également assez contrasté : la population des mères a un niveau globalement plus élevé que celle des pères. En effet les mères qui ont un niveau d'étude égal ou supérieur au lycée sont plus nombreuses que les pères dans cette même situation (79,5% contre 69,2% pour les pères) et elles sont moins nombreuses à avoir arrêté leur scolarité au collège ou à l'école primaire.

Dans l'échantillon on trouve un peu moins de 3 % de parents de nationalité étrangère (2,6% chez les mères et 2,7% chez les pères) pour une très grande majorité d'entre eux il s'agit de ressortissants de pays du Maghreb, les autres étant originaires d'Europe. Le tableau 13 donne la répartition des familles de l'échantillon au regard de la nationalité des parents : 3,4 % d'entre elles ont au moins un des deux parents étrangers.

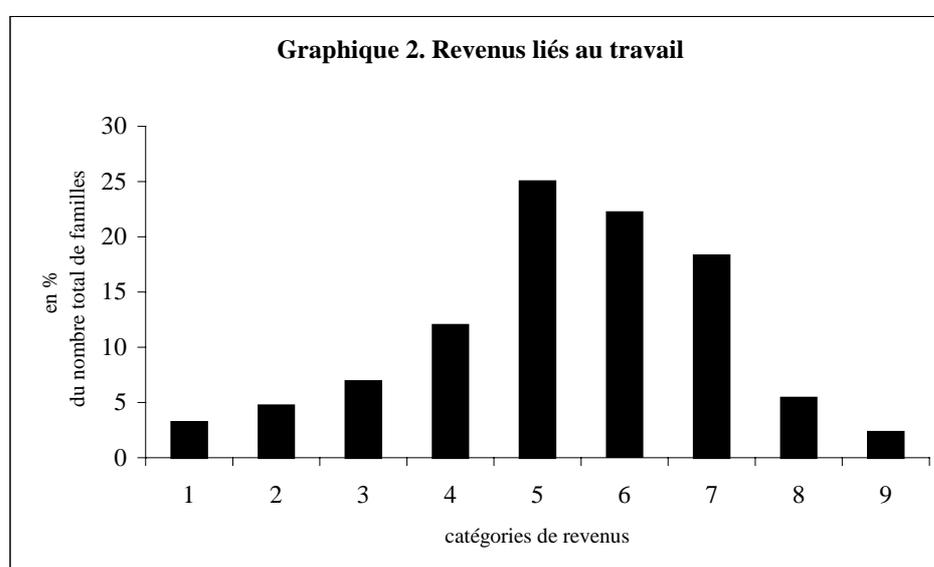
les deux parents sont français	87,9
un des deux parents est de nationalité étrangère	1,9
les deux parents sont de nationalité étrangère	1,5
non réponse	8,7

Tableau 13. Répartition des familles de l'échantillon selon la nationalité des parents (en % du total des familles)

2.1.2 Caractéristiques économiques

Pour caractériser les familles du point de vue économique, nous disposons d'un ensemble de cinq indicateurs complémentaires, quatre d'entre eux concernent les ressources des familles, le dernier est constitué du poste de dépense concernant le logement (type et statut de l'occupant, coût mensuel).

Concernant les ressources, l'indicateur "revenus liés au travail" regroupe l'ensemble des revenus de l'ensemble des adultes de la famille⁵, cette variable est organisée selon huit catégories croissantes et leur distribution dans l'échantillon est illustrée par le graphique 2 ci-dessous.



Catégories de revenus (montants annuels) :

- | | | |
|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| 1. moins de 48 000 F | 2. entre 48 000 F et 72 000 F | 3. entre 72 000 F et 96 000 F |
| 4. entre 96 000 F et 120 000 F | 5. entre 120 000 F et 180 000 F | 6. entre 180 000 F et 240 000 F |
| 7. entre 240 000 F et 360 000 F | 8. plus de 360 000 F | 9. non réponse |

On constate qu'un peu moins de la moitié des familles (47,2%) se retrouve dans les catégories 5 et 6, avec un revenu compris entre 120 000 et 240 000 F par an. 23,7% des familles ont un revenu supérieur, tandis que près de 15% de l'ensemble ont un revenu annuel inférieur à 96 000F.

Les autres ressources des familles sont constituées par deux catégories d'aides, d'une part les allocations familiales dont 77% des familles de notre échantillon bénéficient pour un montant annuel qui va de 150 à 97 776 Francs (la moyenne étant de 20 712 F, l'écart-type de 17 824 F),

5. L'ensemble des revenus liés au travail est constitué par l'ensemble des salaires, revenus agricoles, revenus d'activités libérales, pensions, retraites, indemnités de licenciement, indemnités journalières perçu au cours des douze mois qui ont précédé l'enquête.

d'autre part 17 % des familles perçoivent d'autres aides sociales plus spécifiques⁶ le montant annuel de ces allocations s'étend de 400 à 184 200 F pour une moyenne de 28 542 F (l'écart-type de 25 427 F).

Enfin, on dispose également d'une catégorie de ressources supplémentaires relevant de cas particuliers comme les pensions alimentaires par exemple, dont bénéficient 11,6% des familles de l'échantillon pour un montant annuel qui va de 800 à 240 000 F, la moyenne étant de 22 732F (l'écart-type de 30 264 F).

Concernant le poste de dépense consacré au logement, le tableau 14 ci-dessous présente la répartition des familles de l'échantillon selon le type de logement qu'elle occupe (maison individuelle ou appartement) et son statut (locataire ou propriétaire) et le coût mensuel que cela représente⁷.

Coût mensuel Type et statut	C=0	0<C<1900 F	1900 F<=C<3400 F	3400 F<=C<4900 F	C=>4900 F	Non réponse	Total
Propriétaire maison individuelle	21	27	122	131	80	105	486 59,6%
Propriétaire Appartement	3	7	24	20	11	28	93 11,4%
Locataire du secteur privé	3	14	44	39	4	9	113 13,9%
Locataire du secteur social	1	26	63	8	1	2	101 12,4%
Non Réponse	0	2	5	4	0	11	22 2,7%
Total	28 3,4 %	76 9,3%	258 31,6%	202 24,8%	96 11,8%	155 19,1%	815 100%

Tableau 14. Logement des familles en fonction du type, du statut et du coût mensuel.

La très grande majorité des familles de l'échantillon est propriétaire de son logement (71%). Les familles locataires se répartissent à peu près également entre secteur privé (14%) et secteur social (12,4%). Pour ce qui est du coût, notons d'abord une assez forte résistance à livrer cette information puisque près de 20% des familles n'ont pas répondu à cette question (alors qu'en comparaison ils n'étaient que 2% dans ce cas en ce qui concerne les revenus).

6. Ce sont par exemple les allocations chômage, le RMI, les allocations de congé parental ou de congé formation, les allocations de parent isolé ou d'adulte handicapé

7. Concernant le coût du logement, nous avons demandé aux familles d'indiquer selon le cas soit le montant mensuel du loyer sans les charges, soit le montant mensuel de remboursements d'emprunts.

Le coût mensuel du logement pour les familles qui ont répondu à cette question s'étend de 106F (locataire d'un appartement du secteur social) à 12 000 F (propriétaire d'une maison individuelle). La moyenne du coût du logement est décroissante selon les types de logement et le statut de ses occupants : de 3 771 F pour les propriétaires de maison individuelle (3 525 F pour les propriétaires d'appartement) à 2 311 F pour les locataires du secteur social (3 089 F pour ceux du secteur privé). Enfin, 3,4% des familles de l'échantillon sont logées gratuitement : ce sont en majorité des propriétaires de maison individuelle (dont on peut supposer qu'ils ont terminé leurs remboursements d'emprunts éventuels).

A l'aide de ces cinq caractéristiques économiques des familles on peut construire une variable continue mesurant le montant total des ressources de la famille et calculée ainsi :

TotalAnnuelRessources = (Revenus + Allocations + Aides Spécifiques + Autres ressources)-
Coût du logement

Pour construire cette variable nous avons dû effectuer quelques modifications sur les "données source" décrites ci-dessus, notamment en ce qui concerne le traitement des non réponses aux questions du revenu et du coût du logement. La méthode suivante a été utilisée : afin de conserver la totalité des familles de l'échantillon pour les analyses tenant compte du montant total des ressources, nous avons affecté à chacune des familles pour lesquelles une donnée était manquante l'estimation de celle-ci calculée sur la base de modèles de régression effectués sur l'ensemble des familles pour lesquelles nous disposons de ce renseignement.

Ainsi, pour ce qui concerne les revenus, 19 familles de l'échantillon n'avaient pas donné ce renseignement. Le modèle suivant estime le montant des revenus en fonction des catégories socio-professionnelles des parents :

$$\text{Revenus} = f(\text{profession père, profession mère})$$

ce modèle explique 51,9% de la variance du montant annuel des revenus au sein de l'échantillon. A partir des coefficients affectés à chaque variable de ce modèle nous avons calculé le montant estimé du revenu de chacune de ces 19 familles, à partir des professions du père et de la mère⁸.

Nous avons procédé de la même façon en ce qui concerne les 155 familles n'ayant pas donné le montant annuel du coût du logement : nous avons estimé celui-ci sur l'ensemble des autres familles en fonction du type de logement (propriétaire/locataire secteur privé/locataire secteur public), de la taille de la famille, du montant annuel des revenus et de la situation géographique (rural/urbain/grande ville) :

coût annuel du logement = f (type logement, zone géo, taille famille, revenu annuel famille)

ce modèle explique 23,4% de la variété du coût du logement dans l'échantillon, à partir de ces

8 . l'équation pour estimer la donnée manquante est construite à partir du résultat du modèle de régression, pour le montant annuel du revenu elle s'exprime ainsi :

revenu annuel = 4.25 + (-0.68 x cspp2)+(0.16 x cspp3)+(1.8 x cspp4)+(1.09 x cspp5)+(0.51 x cspp6)+(-1.57 x cspp9)+(0.25 x cspm2)+(0.74 x cspm3)+(1.33 x cspm4)+(0.97 x cspm5)+(0.51 x cspm6)+(-0.49 x cspm9)
(les intitulés des différentes catégories de CSP est présenté en annexe).

résultats nous avons pu calculer un montant estimé du coût du logement pour les 155 familles pour lesquelles cette donnée manquait⁹.

Enfin, la dernière modification apportée pour pouvoir construire cette variable "total ressources" a concerné la donnée catégorielle "revenu" qui a été transformée en variable continue (les autres variables participant à cette construction étant toutes continues) en attribuant de manière arbitraire à chaque famille un montant annuel de revenu correspondant à la valeur centrale de chaque classe. Par exemple, une famille dont le revenu annuel avait été déclaré dans la fourchette de 120 000 à 180 000 F s'est vu affecté la valeur 150 000 F.

La variable "Total Annuel Ressources" ainsi obtenue se distribue entre 7 295 et 466 172 F pour une moyenne de 170 321 F et une écart type de 81 904 F.

2.1.3 L'équipement culturel

Nous disposons de huit indicateurs pour mesurer le taux d'équipement culturel du foyer. Les tableaux 15 et 16 ci-dessous présentent les différentes données disponibles : on constate qu'une très grande majorité des familles de l'échantillon possède du matériel hifi et vidéo, ainsi que de matériel sportif et de plein air (du type vélos, skis, portiques ...). La moitié seulement des familles possède une console de jeux vidéo et plus de 60% est équipée en matériel informatique et/ou multimédia.

	matériel informatique et multimédia	Consoles de jeux vidéo	magnétoscope caméscope	matériel Hifi	matériel sportif
Possession					
oui	61,3	51,0	91,5	92,5	80,7
non	35,2	43,6	7,7	6,4	15,1
Non réponse	3,4	5,4	0,7	1,1	4,2
Valeur					
nb de familles concernées	455	362	672	643	578
Valeurs extrêmes	300 à 80 000 F	100 à 20 000F	200 à 26 000 F	200 à 40 000 F	100 à 100 000F
moyenne	10 683 F	1 378 F	4 133 F	4 720 F	5 368 F

Tableau 15. Possession et valeur de différents équipements culturels

9 . l'équation pour estimer la donnée manquante est construite à partir du résultat du modèle de régression, pour le coût mensuel du logement elle s'exprime ainsi : $\text{cout logement} = 2092.1 + (-354.5 \times \text{log3}) + (-689.1 \times \text{log4}) + (-596.7 \times \text{log9}) + (82.1 \times \text{geo2}) + (664.9 \times \text{geo3}) + (330.9 \times \text{taille2}) + (411.2 \times \text{taille3}) + (46.6 \times \text{rev2}) + (265.7 \times \text{rev3}) + (509.8 \times \text{rev4}) + (591.5 \times \text{rev5}) + (1065.0 \times \text{rev6}) + (1674.7 \times \text{rev7}) + (2818.6 \times \text{rev8}) + (455.6 \times \text{rev9})$
(les intitulés des différentes modalités des différentes variables sont présentés en annexe).

Certains de ces chiffres avoisinent les chiffres nationaux de l'enquête du Ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des français¹⁰. Ainsi pour les catégories d'âge concernées par notre échantillon (entre 25 et 54 ans), le taux d'équipement en chaîne Hifi est environ de 90%, celui des consoles de jeux vidéo de 46%.

Pour certains autres équipements culturels, les familles de l'échantillon apparaissent comme sur-équipées par rapport à la moyenne nationale, ainsi le taux d'équipement en magnéto est d'environ 80% dans l'enquête du Ministère de la Culture. Mais c'est surtout le cas de l'équipement en informatique qui n'est que de 30% dans les catégories d'âge de notre échantillon, mais qui monte à 56 % chez les cadres et 42% chez les professions intermédiaires, c'est sans doute la représentation assez forte de ces catégories dans notre échantillon qui explique le taux d'équipement de 60% obtenu ici.

	Livres		Dictionnaires		Encyclopédies	
Possession	Nombre		Nombre		Nombre	
	0	0%	0	0,3%	0	5,1%
	1 à 30	9,3%	1	12,6%	1	29,8%
	31 à 99	14,5%	2 à 5	52,6%	2 à 5	24,5%
	100 à 199	7,2%	6 à 10	20,8%	6 à 10	4,1%
	200 et plus	52,6%	11 à 25	3,6%	11 à 25	2,3%
	non réponse	16,4%	non réponse	10,1%	non réponse	34,2%
Valeur						
Nb de familles concernées	531		516		209	
Valeurs extrêmes	15 à 500 000 F		80 à 100 000 F		150 à 63 000 F	
moyenne			1 160 F		7 960 F	

Tableau 16. Possession et valeur des livres possédés

Pour la possession de livres, notre échantillon se distingue fortement de la représentation nationale dans laquelle par exemple les 35/44 ans ne sont que 28% à posséder plus de 200 livres, alors que plus de la moitié des familles de notre échantillon se déclare dans ce cas.

Là encore la composition socio-culturelle de notre population explique sans doute cela puisque dans l'enquête nationale les diplômés du bac et d'études supérieures (près de 80% des mères et 70% des pères de l'échantillon sont dans ce cas) sont respectivement 42 % et 51 % à posséder plus de 200 livres. Par ailleurs on peut raisonnablement penser que le taux assez fort de non réponse (16,4%) à cette question concerne principalement des familles possédant peu de livres, ce qui dans ce cas rapprocherait davantage notre échantillon de la situation nationale.

10 . Les pratiques culturelles des français. Enquête 1997. Olivier Donnat. La Documentation Française, Paris, 1998.

Pour ce qui est des dictionnaires et des encyclopédies, nous ne disposons pas de données nationales permettant une comparaison : notons seulement le très fort de non réponse concernant les encyclopédies.

On peut penser que la variété du montant des biens et équipements culturels des familles de l'échantillon s'explique par un nombre assez important de facteurs difficiles à tous objectiver (intérêts, motivations ...), nous disposons cependant ici de certaines données qui peuvent, au moins en partie, contribuer à expliquer cette diversité des pratiques des familles dans ce domaine. C'est pourquoi, nous avons pu estimer un modèle expliquant la variété du montant total des biens et équipements culturels (obtenu en additionnant la valeur déclarée par chaque famille pour les huit catégories de biens présentés ci-dessus) par un certain nombre de variables dont nous disposons dans cette enquête :

Montant Equipements/Biens Culturels (en F) = f (Profession du père, Profession de la mère, Total annuel Ressources, nombre d'enfants)

Le montant total des biens et équipements culturels se distribue de 0 à 533 300 F pour une moyenne de 31 972 F et un écart type de 35 132 F. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous : ces variables expliquent un peu moins de 14 % de la variété de l'investissement en équipement culturel des familles de l'échantillon.

Variables explicatives		Variable expliquée	
Modalité de référence	Modalités actives	Coef	Sign.
Profession du père			
ouvrier qualifié ou non	agriculteur	35,7	ns
	chef d'entreprise, commerçant	5 236,9	ns
	prof. libérale, cadre sup...	6 498,9	ns
	prof. intermédiaire	9474,9	**
	employé	5 807,5	ns
	sans prof., non réponse ...	8 881,9	*
Profession de la mère			
ouvrière qualifiée ou non	agricultrice	1 542,4	ns
	chef d'entreprise, commerçante	4 529,9	ns
	prof. libérale, cadre sup...	21 952,0	**
	prof. intermédiaire	6 753,1	ns
	employée	- 187,6	ns
	sans prof., non réponse ...	- 472,7	ns
Total ressources (annuel en F)		0,098	***
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		131,9	ns
Constante		5 769,7	ns
% de variance expliquée		13,74	

*Le degré de significativité des coefficients doit se comprendre ainsi : ns : non significatif; * : significatif au seuil de 10%, ** : significatif au seuil de 5%, * : significatif au seuil de 1%.*

Tableau 17. Impact de la profession des parents, du niveau de ressources et du nombre d'enfants sur l'investissement financier des familles en matière de biens et d'équipements culturels

On constate que leur niveau de ressources a un effet net significatif sur le montant des biens culturels de la famille : 10 F de ressources supplémentaires correspondent à près de 1 F (0,98 F exactement) d'investissement en plus dans ce domaine.

On constate également qu'à niveau de ressources donné, les familles dont le père exerce une profession intermédiaire, celles dont la mère est cadre, ingénieur ou exerce une profession libérale investissent significativement plus dans ce domaine que les familles dont le père ou la mère sont ouvriers : près de 9 500 F dans le premier cas et près de 22 000 F. Par contre la taille de la famille n'exerce aucun impact significatif dans ce domaine.

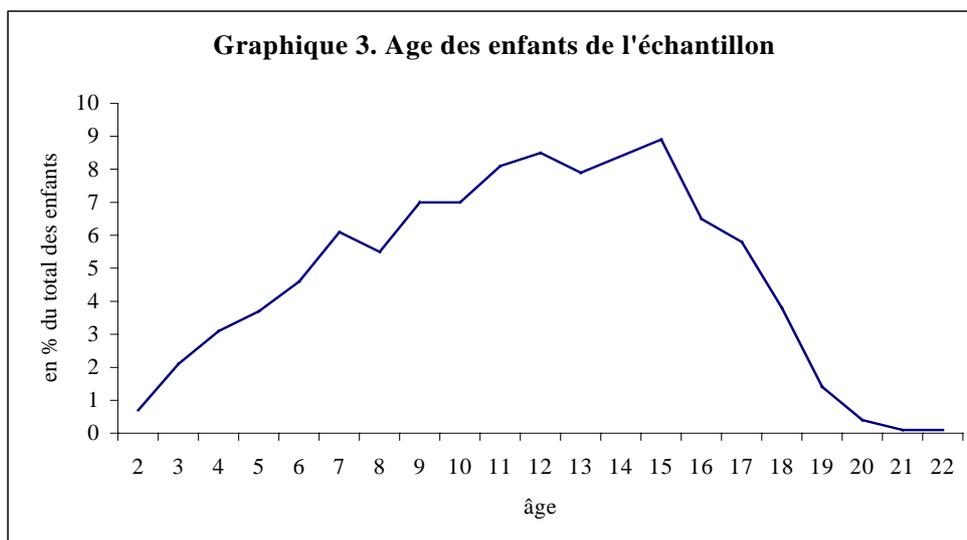
On a estimé un autre modèle prenant en compte le niveau d'études des parents plutôt que leur profession : le modèle obtenu a un pouvoir explicatif plus faible que le précédent et aucune des modalités de cette variable n'exerce d'impact significatif.

2.2 Les enfants et leurs conditions de scolarisation

2.2.1 Caractéristiques socio-démographiques

Les enfants de l'échantillon sont âgés de 2 à 22 ans. Il faut rappeler que ne sont pris en compte, dans cette enquête, que les seuls enfants des familles de l'échantillon qui sont scolarisés de la maternelle au lycée.

Ce qui a pour conséquence que selon les cas, les enfants de deux ans et même de trois ans ont été ou non pris en compte dans l'enquête (puisque la scolarisation des enfants de cet âge est très inégalement assurée selon les territoires géographiques). Il en va de même pour les plus âgés : les enfants de plus de 18 ans présents dans l'échantillon sont ceux qui sont encore scolarisés en lycée (ou dans les filières d'apprentissage), en revanche les enfants de plus de 16 ans qui ont intégré le monde du travail ne sont pas pris en compte ici (même s'ils vivent encore sous le toit familial).



Dans l'ensemble de l'échantillon ainsi constitué, ce sont les plus jeunes qui sont les moins nombreux (14,2 % ont entre 2 et 6 ans) et les 11/14 ans les plus représentés (un tiers de l'échantillon), les 7/10 ans et les plus de 14 ans représentent chacun environ un quart de la population. Par ailleurs on trouve un peu plus de garçons que de filles (51,9%) et ils ne sont que 1% à être de nationalité étrangère.

2.2.2 Niveaux et filières de scolarisation

Les enfants scolarisés dans l'enseignement primaire représentent un peu plus de 40 % du total de l'échantillon, ils se répartissent à peu près également entre les six niveaux retenus dans le tableau ci-dessous, les CP étant cependant un peu sous représentés et les élèves de maternelle un peu plus nombreux que ceux des autres classes. Aucun de ces enfants n'est scolarisé dans une classe de l'enseignement spécialisé (de type CLIS ou adaptation ...).

classes	Classes de l'école maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Enseignement primaire	en % du total d'enfants
Nombre d'enfants	170	82	109	101	117	124	703	40,6 %

Tableau 18. Répartition des enfants de l'échantillon entre les différentes classes de l'enseignement primaire

Les collégiens représentent près de 35% du total des enfants, ils sont à peu près également répartis entre les quatre classes du collège, très peu d'entre eux se trouvent être scolarisés dans des filières spécifiques (1% en SEGPA, 1,6% dans des filières techniques ou en apprentissage).

classes	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	Total
filière					
Générale/Standard	151	146	152	136	585
Spécialisée (SEGPA)	2	1	1	2	6
Technique			3	2	5
Technique Industrielle			1		1
Apprentissage				2	2
Agricole			1	1	2
Non réponse				1	1
Total Collège	153	147	158	144	602
					<i>34,7% du total des enfants</i>

Tableau 19. Répartition des enfants de l'échantillon entre les différentes classes du collège

Enfin, les lycéens représentent un peu moins du quart du total des enfants de l'échantillon, la très grande majorité (plus de 88%) sont scolarisés dans le secondaire long. Par ailleurs on trouve plus de la moitié de cette population d'élèves dans les filières générales du lycée, 20% dans les filières professionnelles et 17% dans les filières techniques, le reste se répartissant entre l'apprentissage et l'enseignement agricole (on ignore la filière choisie par 9% des élèves scolarisés à ce niveau).

classes filières	Secondaire court				Secondaire long			Total
	1 ^e CAP	2 ^e CAP	3 ^e CAP	Term BEP	2nde	1ère	Term	
Générale					110			110
Générale Scientifique					4	26	27	57
Générale Littéraire					1	13	12	26
Générale Sciences Eco					8	7	13	28
Professionnelle	2	1	1	3	4	2	1	14
Professionnelle Industrielle	2		1	11	7	4	6	31
Professionnelle Tertiaire	3	2		13	11	3	5	39
Technique					2	3	3	8
Technique Industrielle			1	1	14	13	13	42
Technique Tertiaire		1	2		4	7	7	21
Apprentissage			1	1				2
Agricole Générale	1				1	3		5
Agricole Technique						1		1
Non réponse		1			1	18	18	38
Total	8	5	6	29	167	100	105	420 <i>soit 24,3% du total des enfants</i>

Tableau 20. Répartition des enfants de l'échantillon entre les différentes classes et filières de l'enseignement du second degré

2.2.3 Transport scolaire

Une grande majorité des élèves de l'échantillon (67,5%) sont scolarisés à moins de 5 kilomètres de leur domicile, 13 % d'entre eux entre 5 et 10 kilomètres, 14 % entre 10 et 50 kilomètres et une petite minorité (moins de 3%) se rend à plus de 50 kilomètres (ce sont principalement des lycéens).

La très grande majorité des élèves de l'échantillon utilise un seul moyen de locomotion pour se rendre sur son lieu de scolarisation : pour 35 % d'entre eux ils s'y rendent à pied. Les autres moyens de locomotion sont par ordre d'importance : la voiture familiale (26%), le transport en commun scolaire (20,5%) et les transports en commun non spécifiquement scolaires (11, 2%). Les utilisateurs de deux roues et de voiture autre que celles de la famille sont assez minoritaires (respectivement 4% et 0,5 %).

On ne trouve qu'un peu plus de 8% des élèves de l'école primaire qui utilisent les transports en commun, 40 % d'entre eux utilisent la voiture familiale et 45% se rendent à l'école à pied. Une petite majorité de collégiens utilise les transports en commun mais un peu plus d'un tiers d'entre eux vont également au collège à pied (41 % contre 34,3%). Enfin plus de la moitié (53,5%) des lycéens utilise le bus et 7% d'entre eux le train, ils sont également 12% à se rendre au lycée à pied.

zones géo	rural isolé	périph pôle rural	pôle rural	ZUS	Banlieue Hors ZUS	ville 20 000 100 000 h	ville + de 100 000 h	grande ville
moyen de transport								
à pied	2,9	16,8	25,7	60,2	26,0	46,7	46,8	47,3
Voiture familiale	18,1	32,9	36,5	4,7	33,6	32,1	20,4	19,1
Autre voiture	0	0,7	0,9	0,5	0,4	0,5	0	0,6
Deux roues	0,7	1,0	9,0	2,4	3,8	4,2	4,9	3,6
Transp. en commun scolaire	70,3	38,9	18,9	6,1	20,2	2,8	4,9	6,6
Transp. en commun traditionnel	5,8	4,0	3,0	18,6	12,3	12,7	21,2	10,8
Train	1,5	3,4	3,4	0,9	0,8	0,5	0,9	3,6
Non réponse	0,7	2,3	2,6	6,6	2,9	0,5	0,9	8,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 21. Moyen de transport scolaire utilisé en fonction du lieu d'habitation (en % d'élèves)

Les moyens de transport utilisés sont également liés au type de territoire géographique (cf tableau 21). Ainsi les élèves qui habitent des zones rurales isolées utilisent en très grande majorité (77,6%) les transports en commun, alors que ceux des pôles ruraux sont majoritaires à se rendre à l'école en voiture familiale ou à pied. En zone urbaine, près de la moitié des élèves se rendent sur leur lieu de scolarisation à pied (60% même en ZUS) et les réseaux de transports en commun "traditionnels" sont davantage utilisés que des réseaux à vocation spécifiquement scolaire (22% contre 5% dans les villes de plus de 100 000 habitants par exemple) sauf pour les élèves habitant les banlieues (hors ZUS) des agglomérations (20% contre 12%).

Pour estimer l'impact respectif de ces différents facteurs sur les modes de déplacement domicile/lieu de scolarisation, nous avons estimé une série de modèles logistiques qui mesurent la probabilité pour un enfant de l'échantillon de les utiliser. Le premier modèle, présenté dans le tableau 22 ci-dessous, estime la probabilité pour un enfant de se rendre à l'école à pied : dans l'échantillon la probabilité moyenne (rapport du nombre d'enfants étant dans ce cas sur le total d'enfants) est de 34,6% , les résultats du modèle 1 indiquent l'impact marginal de chaque variable sur cette probabilité moyenne.

Variables explicatives		Modèle 1	
référence	active	Probabilité marginale	Significativité
Niveau de scolarisation			
école primaire	collège	0,18	***
	lycée	0,16	**
	inconnu	0,37	ns
Zones géographiques			
grande ville	rural isolé	-0,27	ns
	périph pôle rural	-0,16	*
	pôle rural	-0,21	**
	ZUS	0,15	*
	banlieues hors ZUS	-0,13	*
	ville 20/100000 hab	-0,02	ns
	ville 100 000 hab	0,01	ns
Distance (en kilomètres)		-0,38	***
Constante		1,78	
D de Somer		0.872	

Tableau 22. Modèle logistique estimant la probabilité pour un enfant de l'échantillon de se rendre à l'école à pied

L'ensemble des variables introduites dans ce modèle est très prédictif de la probabilité du fait étudié puisque le D de Somer est élevé : 87,2% de la probabilité de se rendre à l'école à pied est expliqué par les variables explicatives ici présentes.

On constate, sans surprise, que la distance domicile/lieu de scolarisation joue dans le sens attendu: plus l'école est éloignée, plus la probabilité de s'y rendre à pied est faible. Par ailleurs, le niveau de scolarisation a également un impact significatif, à distance domicile/école donnée, les collégiens ont une plus forte probabilité (18%) d'aller au collège à pied que les élèves de l'école primaire, les lycéens également mais un peu plus faiblement (16%). Enfin, à distance domicile/école et niveau de scolarisation donnés, les élèves habitant en milieu rural ou dans les banlieues de villes moyennes ont une probabilité moins grande que les élèves résidant dans de grandes villes de se rendre à l'école à pied (de -13% à -27% selon les zones considérées), contrairement à ceux résidant en ZUS qui, eux, ont une probabilité plus forte (15%) que les élèves du centre des grandes villes d'utiliser ce mode de déplacement.

Le second modèle, estime sur la population d'élèves qui utilisent un moyen de transport pour faire le trajet lieu de scolarisation/domicile¹¹ la probabilité d'avoir recours à un véhicule personnel (voiture familiale, celle des voisins et amis, ou un deux roues) plutôt qu'aux transports en commun. Les résultats sont présentés dans le tableau 23 ci-dessous.

Variables explicatives		Modèle 2	
		Probabilité pour un élève d'utiliser un moyen de transport personnel	
référence	active	Prob. Marginale	Sign.
Niveau de scolarisation			
école primaire	collège	-0,64	***
	lycée	-0,74	***
	inconnu	-0,47	*
Zones géographiques			
rural isolé	périph pôle rural	0,38	***
	pôle rural	0,58	***
	ZUS	0,29	**
	banlieues hors ZUS	0,48	***
	ville 20/100000 hab	0,70	***
	ville 100 000 hab	0,43	***
	grande ville	0,45	***
Sit. prof. de la mère			
sans activité	activité à temps plein	0,13	**
	activité à temps partiel	0,11	*
	inconnu	-0,20	ns
Distance (en kilomètres)		-0,00004	ns
Revenus ¹² (en KF)		0,00008	**
Constante		-0,77	
D de Somer		0.665	

Tableau 23. Modèle logistique estimant la probabilité pour un enfant de l'échantillon d'utiliser un moyen de transport personnel (sur la population des élèves qui utilise un moyen de transport)

On constate que les collégiens et les lycéens ont une probabilité beaucoup plus faible d'utiliser ces moyens de transport que les élèves du primaire (respectivement -64% et -74%) et qu'en général plus on habite en milieu urbanisé, plus on a de probabilité d'y avoir recours, particulièrement pour les élèves habitant des villes entre 20 et 100 000 habitants : 70% de plus qu'en milieu rural isolé.

Le fait que la mère exerce une activité professionnelle augmente également la probabilité d'utiliser ce moyen de déplacement (entre 11 et 13% selon le temps de travail) : peut-être par le biais de la mutualisation des déplacements familiaux (la mère déposant les enfants en allant travailler)? Par ailleurs, toutes choses égales par ailleurs, les ressources financières des familles

11 . on a donc exclu ceux qui déclarent se rendre à l'école à pied, le modèle est estimé sur la population restante c'est à dire auprès de 1081 élèves sur les 1731 au total.

12. Il s'agit là du total des ressources annuelles disponibles tel qu'il a été présenté plus haut.

exercent un impact significativement positif : plus celles-ci sont importantes plus la probabilité d'utiliser un moyen de transport personnel pour se rendre à l'école augmente. Cet impact est cependant assez limité (+ 0,8% de probabilité pour 10000F de ressources annuelles supplémentaires). Par contre, la distance école/domicile n'a pas d'impact significatif sur cette pratique.

Enfin, nous disposons également de renseignements sur le financement du transport scolaire : si 44 % des familles ne déboursent rien pour le transport scolaire (soit que leurs enfants se rendent à l'école à pied (80%), soit qu'ils bénéficient d'une gratuité des transports (20%)), 41% d'entre elles ont ce transport entièrement à leur charge (67% de leurs enfants bénéficiant de la voiture familiale ou d'un "deux roues", 33% utilisant les transports en commun), et un peu moins de 10 % d'entre elles bénéficient d'une réduction (leurs enfants utilisent très majoritairement les transports en commun).

Nous avons estimé un modèle expliquant, sur la population d'enfants utilisant des moyens de transport pour se rendre sur leur lieu de scolarisation (en excluant donc ceux qui s'y rendent à pied), leur probabilité d'avoir une prise en charge, au moins partielle, des coûts afférents (élèves dont les parents déclarent bénéficier soit de la gratuité, soit d'une réduction) : les résultats de ce modèle sont présentés dans le tableau 24 ci-dessous.

Variables explicatives		Probabilité pour un élève de bénéficier d'une prise en charge des coûts de transports scolaires	
référence	active	Probabilité marginale	Significativité
Niveau de scolarisation			
école primaire	collège	0,32	***
	lycée	0,36	***
	inconnu	0,38	*
Zones géographiques			
rural isolé	périph pôle rural	-0,30	***
	pôle rural	-0,39	***
	ZUS	-0,35	***
	banlieues hors ZUS	-0,31	***
	ville 20/100000 hab	-0,69	***
	ville 100 000 hab	-0,40	***
	grande ville	-0,35	***
Distance (en kilomètres)		0,0006	ns
Constante		-0,66	
D de Somer		0.528	

Tableau 24. Modèle logistique estimant la probabilité de bénéficier d'une prise en charge des coûts de transport scolaire

On constate qu'il est d'autant plus probable d'obtenir une prise en charge des frais de transport scolaire dans les niveaux les plus élevés de la scolarité (+ 32% chez les collégiens et +36% chez les lycéens par rapport aux élèves du primaire).

Par ailleurs, cette probabilité est significativement plus faible lorsqu'on réside ailleurs qu'en zone rurale isolée (entre -30% et -40%) et particulièrement pour les élèves habitant les villes de 20 à 100 000 habitants (+69%) : résultat qu'il faut sans doute rapprocher de celui obtenu plus haut qui montrait que les élèves habitant ces villes recouraient plus fréquemment que les autres à un moyen de transport personnel (pour lesquels ils n'existe aucune forme d'aide financière). Enfin, toutes choses égales par ailleurs, la distance domicile/lieu de scolarisation n'a pas d'impact significatif sur la probabilité de prise en charge. Nous avons également tenté d'introduire le niveau de ressources financières des familles dans ce modèle : mais le gain en pouvoir explicatif est très faible et l'impact (négalif) est non significatif.

Néanmoins il ne s'agit, à ce stade, que d'une première approche de la question des facteurs qui déterminent la contribution financière des familles pour le transport scolaire : on constate d'ailleurs que les variables utilisées ici ne rendent compte que de 52,8% de la probabilité de bénéficier d'une aide. L'examen des dépenses réelles dans ce domaine qui seront enregistrées dans les différents carnets de compte apportera sans doute de nouveaux éléments d'analyse.

2.2.4 Restauration et Hébergement

Plus de 62% des élèves de l'échantillon ne déjeunent pas à la maison : soit qu'ils sont demi-pensionnaires ou internes ou bien encore qu'ils prennent leur repas ailleurs que dans leur établissement scolaire, 4,5% d'entre eux cependant alternent les repas au domicile familial et au restaurant scolaire.

Ceux qui déjeunent régulièrement chez eux sont pour moitié (53%) des élèves du primaire, pour un tiers des collégiens et 12% d'entre eux sont lycéens. La très grande majorité des élèves habitant des zones rurales isolées déjeunent en dehors de leur domicile (83%), alors qu'ils ne sont que 41% dans ce cas parmi les élèves de ZUS et 38% parmi ceux habitant une ville moyenne (entre 20 et 100 000 habitants) (tableau 25 ci-dessous).

zones géo	rural isolé	périph pôle rural	pôle rural	ZUS	banlieue hors ZUS	ville 20 000 100 000 h	ville + de 100 000 h	grande ville
lieu de restauration à midi								
au domicile familial	15,9	27,6	36,9	53,1	33,2	54,7	35,1	34,8
demi pension ou internat	79,8	63,4	52,8	38,9	61,8	35,8	55,9	61,0
domicile familial et demi-pension	0	1,0	3,0	5,2	2,5	5,3	3,6	1,8
autre	2,9	4,0	3,9	1,9	2,1	2,3	5,4	1,2
non réponse	1,4	4,0	3,4	0,9	0,4	1,9	0	1,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 25. Lieu de restauration à midi en fonction du lieu d'habitation (en % d'élèves)

Nous avons estimé la probabilité d'utiliser les services de la restauration scolaire en fonction de différents facteurs¹³ : les résultats sont présentés dans le tableau 26 ci-dessous, ce modèle explique 62,7% de cette probabilité.

Ces résultats confirment en partie, les tendances repérées dans le tableau croisé ci-dessus. Il s'avère cependant que le niveau de scolarisation s'il a un effet significatif (la probabilité de déjeuner à l'école est un peu plus grande pour les lycéens que pour les élèves du primaire) n'a qu'un impact limité (+ 6% seulement pour les collégiens par rapport aux élèves du primaire).

Variables explicatives		Probabilité pour un élève d'utiliser la restauration scolaire (internes, demi-pensionnaires réguliers)	
référence	active	Probabilité marginale	Significativité
Niveau de scolarisation			
école	collège	0,06	*
primaire	lycée	0,16	***
	inconnu	0,13	ns
Zones géographiques			
rural isolé	périph pôle rural	-0,13	*
	pôle rural	-0,11	ns
	ZUS	-0,24	**
	banlieues hors ZUS	-0,11	ns
	ville 20/100000 hab	-0,30	***
	ville 100 000 hab	-0,07	ns
	grande ville	-0,002	ns
Sit. prof. de la mère			
sans activité	activité à tps plein	0,20	***
	act. à tps partiel	0,18	***
	inconnu	-0,04	*
Nationalité de la mère			
française	étrangère	-0,10	ns
	inconnue	0,7	*
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		-0,008	ns
Distance (en kilomètres)		0,05	***
Revenus (en KF)		0,00005	**
Constante		-0,83	
D de Somer		0.627	

Tableau 26. Modèle logistique estimant la probabilité d'utiliser la restauration scolaire régulièrement

13 .Ce modèle n'a été estimé que sur la partie de l'échantillon qui déclare soit déjeuner régulièrement à leur domicile, soit être demi-pensionnaire ou interne régulier, soit 1 597 élèves sur 1 731 au total (ont été exclus, les non réponses, les élèves qui déclarent un autre mode de restauration et ceux qui alternent repas au domicile et à l'école).

Pour ce qui est de la zone de résidence, seules deux modalités ont des effets significatifs : les élèves résidant en ZUS et ceux habitant dans une ville entre 20 et 100 000 habitants ont une probabilité moins forte que les élèves des zones rurales isolées de déjeuner à l'école respectivement -24 et -30%).

Par ailleurs on observe, sans surprise, que les enfants dont la mère travaille ont une probabilité plus forte de déjeuner à l'école que ceux dont la mère est au foyer (+ 18% à + 20% selon le temps de travail) et que plus ils habitent loin de l'école, plus cette probabilité augmente également (5% pour 1 kilomètre).

Enfin, toutes choses égales par ailleurs, le niveau de ressources financières des familles exerce également un impact significativement positif, même s'il est assez faible (0,5% pour 10000 F de ressources financières supplémentaires).

Enfin, une très petite minorité des élèves de notre échantillon (5,3%) ne réside pas à leur domicile familial pendant la semaine. La très grande majorité est interne dans son établissement scolaire, quelque uns seulement d'entre eux (16%) sont locataires d'une chambre ou d'un appartement ou encore bénéficient d'un logement de ce type à usage gratuit (hébergement dans la famille ou chez des amis). La majorité d'entre eux sont des lycéens (72%) les autres sont collégiens, enfin 65% d'entre eux habitent en milieu rural.

III. Les pratiques familiales de vacances et de loisirs pendant l'été.

Dans le questionnaire proposé aux familles lors de la première visite des enquêteurs nous avons recueilli des informations concernant les activités pratiquées par les enfants pendant les vacances d'été précédent l'enquête. Trois grandes catégories de pratiques ont été ainsi répertoriées : les vacances familiales, les vacances hors du cadre familial (dans différents types de séjours) et les activités culturelles et sportives plus ponctuelles.

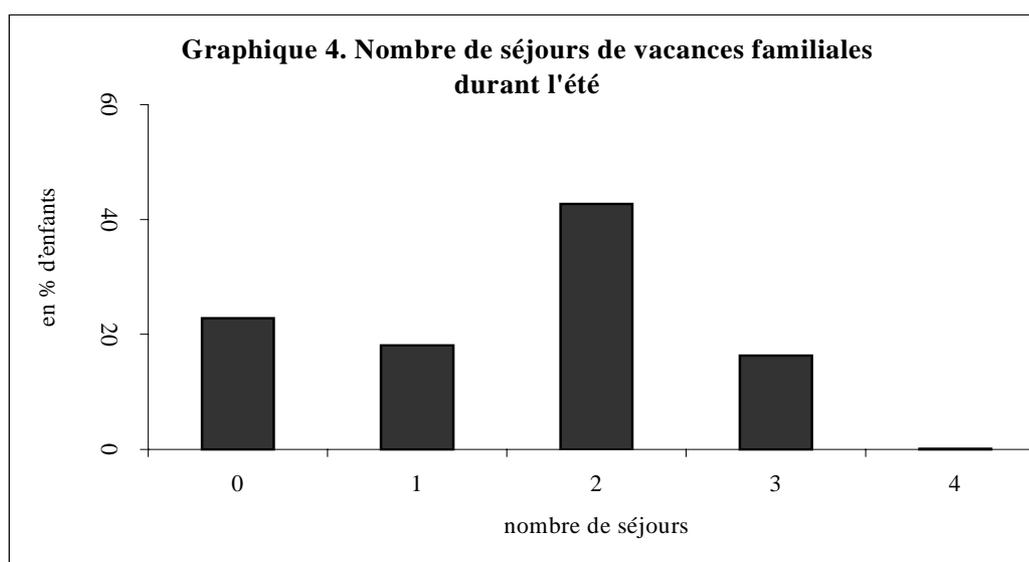
Dans ce premier rapport, seules les deux premières catégories seront analysées, les activités culturelles et sportives ponctuelles seront étudiées avec celles pratiquées tout au long de l'année à partir de l'exploitation des carnets de compte.

3.1 Les vacances familiales

3.1.1 Les pratiques

Les éléments recueillis concernent l'ensemble des séjours de vacances effectués par chaque enfant de l'échantillon en compagnie d'un membre au moins de la famille proche (parents, grands parents, oncles/tantes ...). Pour chaque séjour, on dispose de trois informations : la durée en jours, le type d'hébergement utilisé, le lieu du séjour.

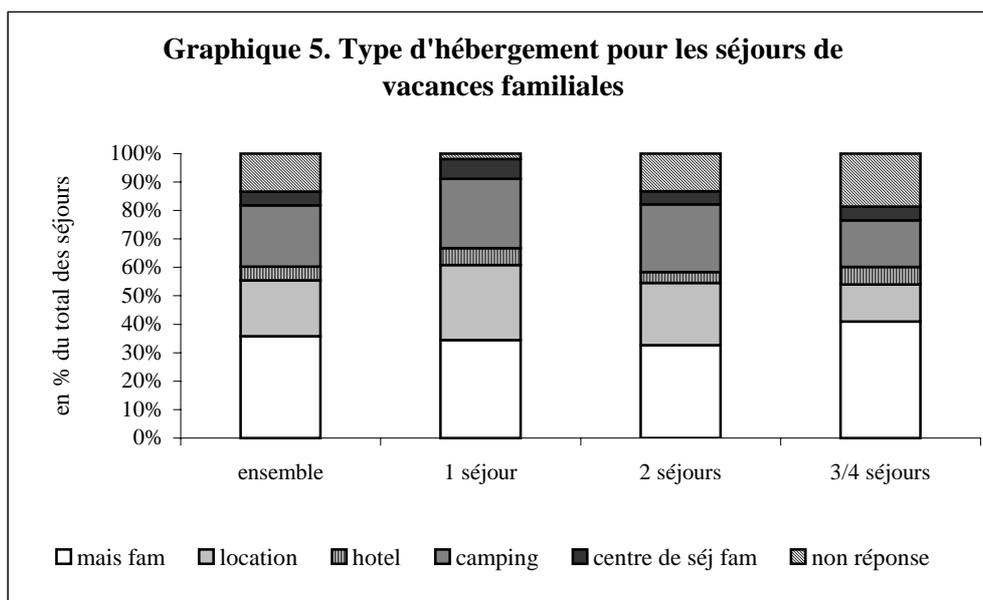
Sur l'ensemble de l'échantillon disponible (1731 enfants de 2 à 22 ans), 23% d'enfants n'ont effectué aucun séjour de ce type. C'est un peu inférieur aux résultats de l'enquête du CREDOC¹⁴ (27%) qui porte sur des enfants de 5 à 18 ans mais qui considère l'ensemble des séjours de vacances d'été (c'est à dire y compris les séjours en accueil collectif d'enfants qui ne sont pas pris en compte ici).



Parmi ceux qui ont effectué au moins un séjour, les plus nombreux sont ceux qui ont effectué deux séjours (55%), le maximum atteint est de quatre séjours mais le nombre d'enfants concernés est très marginal (2 enfants seulement).

La durée totale des séjours sur l'été varie de 2 à 70 jours, la moyenne étant de près de 30 jours (29,3 exactement contre 27 jours dans l'enquête du CREDOC déjà citée) et l'écart type d'un peu plus de 15. La durée moyenne d'un séjour est de 15 jours dans l'ensemble des enfants qui ont effectué au moins un séjour, elle varie un peu en fonction du nombre de séjours effectués : un peu plus de 16 jours en moyenne lorsque les enfants ont effectué 1 ou 2 séjours, un peu moins de 12 jours par séjour pour les enfants qui en ont effectué trois ou plus.

Les types d'hébergement privilégiés pour ces vacances familiales sont la maison de famille (ou maison prêtée) pour plus du tiers de l'ensemble des séjours (35,86%) puis le camping et les locations respectivement pour 21,5% et 19,6%. Le recours à l'hôtellerie et les centres de séjours familiaux (type VVF ou centres de comités d'entreprise) étant plus marginaux (près de 5% chacun).



Cette hiérarchie d'ensemble n'est pas modifiée lorsque l'on prend en compte le nombre de séjours, sauf pour les enfants qui effectuent trois séjours ou plus : dans ce cas ce sont surtout les maisons de famille et le camping qui sont utilisés, tendance qui n'est pas suprenante dans la mesure où ces types d'hébergement ont un coût moindre comparé à ceux de la location, de l'hôtellerie ou des centres de séjours familiaux. Il faut également rappeler que ces séjours concernent les vacances passées par les enfants avec leurs propres parents mais aussi avec la famille élargie : dans cette catégorie on trouve sans doute pour une part assez importante des séjours chez les grands-parents,

14 . "Plus d'un quart des enfants de 5 à 18 ans ne partent pas en vacances d'été". G.Hatchuel, Consommations et modes de vie (CREDOC) n°140, janvier 2000, 4 p.

par exemple, ce qui pourrait alors expliquer la tendance majoritaire du recours à la maison de famille.

Des tendances semblables sont observées dans l'enquête du CREDOC déjà citée (la hiérarchie des types d'hébergement utilisés est la même) où l'on note par exemple que 38% des enfants ont effectué au moins un de leurs séjours de vacances d'été dans de la famille proche, chiffre à rapprocher des 42 % d'enfants de notre échantillon qui ont effectué un au moins de leur séjour dans une maison de famille ou prêtée.

Le lieu de destination prioritaire des enfants ayant effectué au moins un séjour de vacances familiales est la mer (près de la moitié des partants), puis la campagne et la montagne dans des proportions assez proches, les séjours à l'étranger ne représentent que 11% de l'ensemble des séjours.

Lieu de vacances familiales	en % de l'ensemble des séjours (2 646)	% d'enfants (par rapport au total des partants) ayant effectué au moins un séjour à
France		
mer	48,0	57,7
montagne	16,1	20,6
campagne	21,6	26,2
ville	1,9	2,6
<i>sous ensemble France</i>	87,6	
Etranger		
Europe	8,2	10,2
Hors Europe	2,9	3,9
<i>sous ensemble Etranger</i>	11,1	
Non réponse	1,3	

Tableau 27. Répartition des lieux de séjours de vacances familiales

Ces chiffres suivent les mêmes tendances relevées dans l'enquête du CREDOC, la hiérarchie entre les destinations est la même, même si la mer est un peu sur-représentée dans notre échantillon (au moins un séjour à la mer pour 57,7% des partants contre 55% dans l'enquête du CREDOC) ainsi que la montagne (20,6% contre 18%) et que l'étranger (14,1 % Europe et hors Europe contre 10%) alors que les séjours à la campagne et à la ville sont un peu moins fréquents dans notre échantillon (respectivement 26,2% contre 33% et 2,6% contre 9%).

3.1.2 Les déterminants de ces pratiques

Afin d'essayer d'identifier les facteurs qui déterminent la pratique de départ en vacances familiales, nous avons lancé une série de modèles logistiques qui estiment la probabilité, pour les enfants de l'échantillon, d'effectuer au moins un séjour de ce type. Dans chacun de ces modèles différents groupes de variables explicatives ont été introduits.

Le tableau 28 ci-dessous présente dans un premier temps la part de la probabilité expliquée par chacun de ces groupes de variables (l'indicateur statistique est le D de Somer). Le sens commun admet aisément que les conditions financières des familles peuvent jouer un rôle déterminant dans ce type de pratique, dans l'enquête du CREDOC le manque de moyens financiers est d'ailleurs la première raison invoquée par les familles enquêtées comme motif de non départ.

A la lecture du tableau 28, cette tendance est confirmée : le niveau de ressources financières de sa famille explique, à lui seul, presque la moitié de la probabilité pour un enfant d'effectuer ce type de séjour de vacances (45,3% dans le modèle 1).

Cependant, à niveau de ressources financières données, les caractéristiques sociologiques des familles ont également un pouvoir prédictif non négligeable d'au moins 14% supplémentaire : les deux variables qui différencient les modèles 2 et 2 bis (catégories socio-professionnelles et niveau d'études des parents) s'avérant à cet égard presque également efficaces.

Enfin, à caractéristiques familiales données, les deux variables individuelles relatives à l'enfant ajoutent un gain d'explication relativement faible (au mieux 1.5%) aux deux modèles précédents.

	Groupes de variables explicatives utilisées dans le modèle	Valeur du D de Somer	Gain en pouvoir explicatif
Modèle 1	Ressources Financières Disponibles (RFD)	0.453	
Modèle 2	RFD + Caract. Sociologiques des Familles (taille, natio des parents, situation prof. mère. CSP parents, type de famille, zone géographique de résidence)	0.597	+ 14,4% (mod2-mod1)
Modèle 2 bis	RFD + Caract. sociologiques des Familles (taille, natio des parents, situation prof. mère Niv. Etudes des parents, type de famille, zone géographique de résidence)	0.606	+ 15,3% (mod2bis-mod1)
Modèle 3	RFD + CSFam (CSP) + Caractéristiques de l'enfant (âge, sexe)	0.612	+ 1.5% (mod3-mod2)
Modèle 3 bis	RFD + CSFam (Niveau d'études) + Caractéristiques de l'enfant (âge, sexe)	0.614	+ 0.8% (mod3bis-mod2bis)

Tableau 28. Pouvoirs explicatifs de différents modèles logistiques estimant la probabilité d'avoir effectué au moins un séjour de vacances familiales durant l'été.

Les résultats détaillés des deux modèles 3 et 3 bis sont présentés en annexe : voici les principaux effets constatés. Dans les deux modèles, le niveau de ressources financières des familles joue dans le sens attendu : plus celui est élevé, plus la probabilité pour l'enfant de partir en vacances familiales est élevée (à 10 000 F annuel supplémentaires correspond un accroissement de 1% de cette probabilité).

Des deux caractéristiques individuelles de l'enfant, seul l'âge a un effet significatif : plus l'enfant est âgé, moins il a de probabilité d'effectuer un séjour de ce type (un an de plus correspond à moins 1%); par ailleurs la variable sexe n'a pas d'impact significatif. On peut invoquer au moins deux raisons qui peuvent expliquer ce résultat : l'intérêt du départ en vacances avec sa famille décroît avec l'âge des enfants en même temps que des solutions alternatives s'offrent à un éventuel besoin de garde (auquel le séjour dans la famille proche correspond sans doute davantage pour les enfants plus jeunes).

Dans ces deux modèles et toutes choses étant égales par ailleurs, la taille de la famille n'exerce pas d'impact significatif, cependant que les enfants dont la mère est de nationalité étrangère ont une probabilité plus forte (17%) que les autres à effectuer ce type de séjour (cet impact est cependant faiblement significatif et seulement dans le modèle 3 bis incluant le niveau d'étude des parents) : cet effet correspond sans doute à la pratique des voyages estivaux "au pays" dans les familles d'origine immigrée, sachant que parmi les 3% de parents de nationalité étrangère de notre échantillon la plus grande partie sont issus des pays du Maghreb.

Par ailleurs, le fait que la mère exerce une activité professionnelle (à temps plein ou à temps partiel) augmente significativement la probabilité pour ses enfants de bénéficier de vacances familiales (6%) : dans ce cas, cette pratique correspond sans doute à une solution de garde pendant l'été dans de la famille proche.

Les enfants vivant dans une famille mono-parentale (c'est à dire avec un de ses deux parents vivant seul) ont une probabilité beaucoup plus forte d'effectuer un séjour de vacances familiales qu'un enfant vivant avec ses deux parents (de +37% à + 46% selon le modèle pris en compte) : on comprend aisément cet effet par le fait que ces enfants soient amenés à passer, durant l'été, au moins un séjour de vacances chez chacun de ses deux parents séparés.

Enfin, à niveau de ressources financières donné, l'effet des caractéristiques socio-professionnelles des parents joue dans le sens attendu (cf modèle 3) : les catégories d'ouvriers étant mises en référence, toutes les autres variables ont un effet positif sur la probabilité de partir en vacances familiales (entre 7 et 22 % selon les catégories considérées) à l'exception des enfants dont le père est agriculteur.

Dans ce cas ces enfants ont une probabilité plus faible que les enfants dont le père est ouvrier de partir en vacances familiales, mais par ailleurs les enfants dont la mère est agricultrice ont une probabilité plus forte que ceux dont la mère est ouvrière : la valeur des coefficients de ces deux variables sont sensiblement identiques (-0.17 +0.23), de sorte que pour un enfant d'un couple d'agriculteurs leurs effets respectifs tendent à s'annuler.

L'effet négatif attaché à la variable "père agriculteur" reste cependant délicate à interpréter : on peut penser que le fait que le métier d'agriculteur soit particulièrement intense durant la saison estivale et que la pratique ici évaluée intègre les départs en vacances avec les parents explique pour partie ce phénomène. Mais on peut tenter d'interpréter également ce résultat par le fait qu'en milieu rural la proximité géographique avec la famille proche est sans doute plus grande qu'ailleurs (notamment chez les agriculteurs) : ce qui pourrait expliquer le fait que les enfants

d'agriculteurs aient, moins que les autres, l'occasion de partir en vacances chez leurs grands-parents, par exemple, s'ils résident à côté de chez eux. C'est sans doute ce phénomène qu'illustre l'effet de la variable "zone géographique de résidence" intégrée dans le modèle : toutes choses égales par ailleurs, les enfants de milieu rural ont une probabilité significativement plus faible que les "urbains" de partir en vacances familiales (un peu moins de 1%).

Mais à zone de résidence donnée, il semble donc rester une "particularité culturelle" des agriculteurs de ce point de vue : l'enquête du Ministère de la Culture, déjà citée, montre par exemple que ce sont la catégorie socio-professionnelle parmi laquelle on trouve le plus de personnes déclarant n'avoir effectué aucun séjour de vacances d'au moins 4 jours dans les douze derniers mois précédent l'enquête (et non pas seulement l'été : 55% des agriculteurs contre 49% des ouvriers peu qualifiés).

Pour ce qui est du niveau d'étude, il joue dans le sens attendu¹⁵ : plus les parents sont diplômés, plus leurs enfants ont une probabilité plus forte de partir en vacances familiales. Cet effet est significatif surtout pour les catégories concernant la mère et l'effet est d'autant plus important que le niveau d'étude est élevé : 25% de probabilité supplémentaire pour les enfants dont la mère a arrêté ses études au collège par rapport à ceux dont la mère s'est arrêtée au primaire¹⁶, 43% pour ceux dont la mère a fréquenté l'enseignement supérieur.

Afin d'illustrer la résultante des effets respectifs de l'ensemble de ces variables, nous avons effectué, à partir du modèle 4, des simulations qui expriment le probabilité de partir en vacances familiales pour des enfants de "profils" différents : les résultats de ces simulations sont présentés dans le tableau 29 ci-dessous.

	Enfant d'un couple d'ouvriers	Enfant d'un couple d'employés	Enfant d'un couple de cadres supérieurs, professions libérales ...
Ressources financières annuelles de la famille ¹⁷	125 800 F	160 004 F	269 500 F
5 ans	65.5%	88.8%	97.9%
10 ans	59.9%	86.2%	97,4%
15 ans	53.9%	83.0%	96,7%

Tableau 29. Probabilités simulées d'effectuer au moins un séjour de vacances familiales pour des enfants de profils différents

15 . L'enquête du Ministère de la Culture déjà citée donne en effet la même tendance : c'est parmi les plus diplômés de l'échantillon que l'on trouve le plus grand nombre de personnes déclarant avoir effectué au moins un séjour de vacances dans les douze derniers mois précédents.

16. C'est le cas de 2.8% des mères et de 3.3% des pères de l'échantillon

17. Le montant annuel des ressources financières a été fixé arbitrairement à la moyenne de l'échantillon pour chaque catégorie de couples.

On constate par exemple qu'un enfant de 10 ans a environ une fois et demie plus de chance (97.4% contre 59.9%) de partir en vacances familiales si ses parents sont cadres supérieurs que s'ils sont ouvriers : l'écart constaté cumule l'effet de la catégorie sociale et celui du niveau de ressources financières (les deux variables étant liées structurellement).

Pour illustrer l'effet net de la catégorie socio-professionnelle nous avons simulé la probabilité respectivement obtenue par deux enfants de 10 ans dont le niveau de ressources de la famille est de 130 000 F par an, dont la mère travaille mais dont l'un est fils de cadres supérieurs et l'autre fils d'ouvriers: le premier a 94,3% de chances de partir en vacances familiales contre 60.4% pour le second. A niveau de ressources donné, l'effet "socio-professionnel" a donc un impact non négligeable sur cette pratique puisque dans le cas exposé ci-dessus, il est responsable d'un écart de plus de 30% entre les familles d'ouvriers et celles de cadres supérieur, profession libérales.

Le départ en vacances familiales s'il est donc déterminé par les capacités financières des familles, l'est également et indépendamment, par leur composante "socio-culturelle".

Dans le tableau 29 on peut lire également l'effet direct de l'âge de l'enfant sur cette pratique: un enfant d'ouvriers de 5 ans a, par exemple, plus de 11% de chance supplémentaire (65.5% contre 53.9%) d'effectuer ce type de séjour que son frère ou sa soeur de 15 ans.

3.2 Les loisirs des enfants en dehors du cadre familial

3.2.1 Les pratiques

Les éléments recueillis ici concernent l'ensemble des activités effectuées par les enfants pendant les vacances d'été en dehors du cadre familial : que ce soit des séjours individuels (accueil dans une famille à l'étranger par exemple) ou collectifs (centres de vacances, centres de loisirs ...), que l'on considère des activités de loisirs ou des activités davantage centrées sur les apprentissages scolaires (séjours linguistiques ou activités de perfectionnement scolaire).

Le nombre et la durée des activités

Sur l'ensemble de la population d'enfants de l'échantillon, 65% d'entre-eux n'ont effectué aucun séjour de ce type, 31.4 % ont participé à un séjour et ils sont moins de 4% à en avoir effectué au moins deux.

Parmi la population d'enfants qui a bénéficié d'au moins une activité, les séjours linguistiques représentent près de 9% de l'ensemble (673 séjours recensés), la majorité est constitué par les départs en centres de vacances (55.6% en colonies de vacances, camps, stages sportifs et culturels avec hébergement...) et près du tiers par les centres de loisirs sans hébergement (centre aéré, animations de quartier ...), enfin les activités de perfectionnement scolaire (cours, stage, remise à niveau, rattrapage...) restent marginales (3.1%).

Cette hiérarchie est conservée lorsqu'on analyse le pourcentage d'enfants ayant effectué au moins une activité de chaque catégorie (deuxième colonne du tableau 30 ci-dessous) : ils sont près de 59% à être partis en centres de vacances, 36% à avoir fréquenté un centre de loisirs, un peu moins de 10% à avoir effectué un séjour linguistique et 3% à avoir participé à des activités de perfectionnement scolaire¹⁸.

Type d'activité hors du cadre familial pendant l'été	en % de l'ensemble des séjours (673)	% d'enfants (par rapport au total des partants) ayant effectué au moins ce type de séjour
Séjours linguistiques		
individuel	3.8	9.6
collectif	4.8	
<i>Sous ensemble séjours linguistiques</i>	8.6	
Centres de vacances	55.6	58.7
Centres de loisirs sans hébergement	32.7	36.0
Perfectionnement scolaire	3.1	3.3
Non réponse	0	

Tableau 30. Répartition des types d'activités en dehors du cadre familial

Nous disposons pour chaque activité de trois indicateurs : la durée en jours, le coût supporté par la famille (coût du séjour diminué du montant des aides financières éventuellement perçues), le montant et l'origine des aides financières éventuelles.

Le tableau 31 ci-dessous présente de façon synthétique la distribution de chacun des ces trois indicateurs selon le type d'activité considéré.

Tous les enfants qui ont effectué un séjour linguistique l'ont fait en une seule fois pendant l'été: pour un de ces enfants (adolescent de 15 ans) ce séjour a duré trois mois, mais la moyenne s'établit à 17 jours, sachant que la moitié des séjours ont une durée comprise entre 8 et 15 jours, que les séjours plus courts représentent un peu moins de 20% et ceux supérieurs à deux semaines un peu plus de 30%.

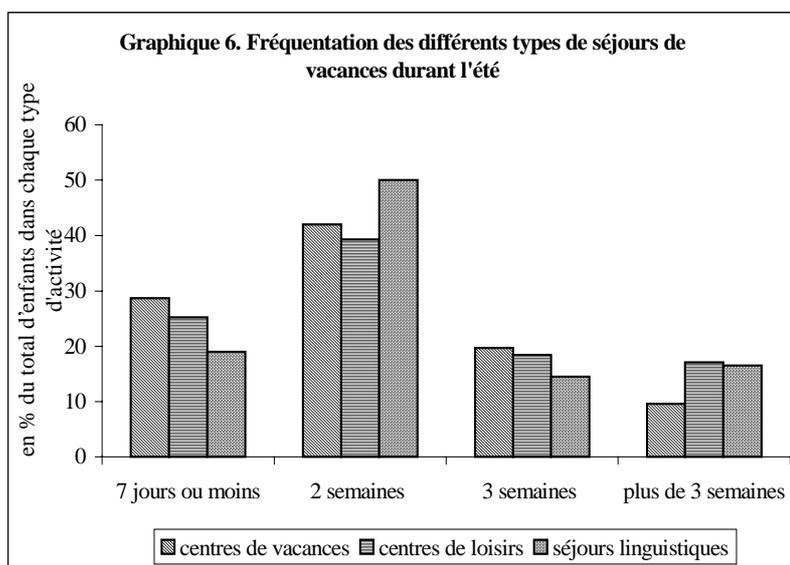
Pour ce qui concerne les centres de vacances, certains enfants ont fractionné leurs séjours mais leur nombre reste assez marginal (moins de 5 % d'entre eux ont effectué plus de 2 séjours en centre de vacances). La moyenne d'un séjour en centre de vacances s'établit à 13 jours avec un écart-type assez réduit ce qui laisse à penser que la durée est assez uniforme, ce qui n'est pas étonnant compte-tenu que cette durée est largement déterminée par l'offre qui propose majoritairement des séjours de deux semaines (ils concernent ici 40% des séjours), les longs séjours de la colonie de vacances traditionnelle sont assez minoritaires (28.3 % pour les séjours de trois semaines et plus), les petits séjours représentent, quand à eux près de 32%.¹⁹

18 . Le total est bien entendu supérieur à 100% puisqu'un même enfant a pu faire à la fois un séjour linguistique et participé à un centre de vacances, par exemple, il est alors compté dans les deux catégories.

19 . Le recueil de données concernant ces petits séjours (moins de 8 jours) incorpore une certaine imprécision du point de vue du statut du séjour : en effet les séjours de deux ou trois jours correspondent sans doute davantage à des

Les séjours en centres de loisirs sans hébergement ont une amplitude de 1 à 60 jours avec un écart-type de 10 jours ce qui atteste d'une plus grande variété dans la durée des séjours que ceux de centres de vacances. Ceci n'est guère étonnant compte tenu de la souplesse qu'offre ce type d'accueil (inscription à la journée, voire à la demi-journée, délais d'inscriptions raccourcis...).

On pourra d'ailleurs s'étonner que la totalité des enfants déclarent n'avoir fait qu'un seul séjour de ce type dans l'été, puisque l'on sait par ailleurs que ce type d'accueil est spécifiquement marqué par le caractère fractionné des séjours. Cela tient ici au mode de recueil des données de l'enquête: pour des raisons matérielles (notamment de place dans le questionnaire) on a demandé aux parents de regrouper en une seule ligne l'ensemble des séjours en CLSH pour un même enfant sur l'été : on ne peut donc rien tirer de significatif de ce chiffre. La durée moyenne de fréquentation d'un CLSH durant l'été est relativement comparable à celle des séjours centres de vacances (14 jours).



Enfin, les activités de perfectionnement scolaire ont une amplitude de 1 à 25 jours, la moyenne se situant à 10 jours et un seul des enfants de l'échantillon a effectué cette activité en deux fois.

Les coûts supportés par les familles

Les coûts de ces différentes activités correspondent au prix de revient pour la famille puisque les aides financières dont elles ont pu bénéficier sont déduites. Ils sont exprimés de deux façons complémentaires : par séjour mais également à la journée ce qui permet une plus grande comparabilité entre les différents types d'activités.

départs en mini-camps organisés dans le cadre de centre de loisirs sans hébergement que dans le cadre de centres de vacances à proprement parler, qui en général, sont déclarés comme tels à partir d'au moins 5 jours.

De ce point de vue ce sont les activités de perfectionnement scolaire qui reviennent le plus cher aux familles, c'est aussi ce type d'activité qui présente la plus grande amplitude : de 12 à 720 F par jour pour une moyenne de 193F, viennent ensuite les séjours en centre de vacances et les séjours linguistiques dont le coût de revient se distribue entre 0 et 500 F/jour, avec une moyenne un peu plus faible pour les centres de vacances (117F/jour contre 184F) et une variabilité autour de cette moyenne également plus faible (écart-type de 88 F contre 125F). Enfin, les centres de loisirs sans hébergement sont les types de séjours dont le coût de revient est, sans surprise, le plus bas (de 0 à 250 F/jour) pour une moyenne de 55 F.

	Nombre d'enfants concernés	Nombre de séjours par enfant (en % du nbre tot d'enf. concernés)	Durée des séjours	Coût de revient des séjours pour les familles (aides déduites)		Aides financières par séjour
				par séjour	par jour	
Séjours Linguistiques	58	1 séjour : 100%	de 6 à 90 jours moy : 17 jours éc.type : 14 jours	de 0 à 15000F moy : 2 946 F éc.type : 2741F	de 0 à 533 F moy : 184 F éc.type : 125 F	de 20 à 7 500F moy : 1867F éc.type: 2110 F
Centres de vacances	356	1 séjour : 95.5% 2 séjours : 4% 3 séjours : 0.5%	de 2 à 60 jours moy : 13 jours éc.type : 7 jours	de 0 à 6 500 F moy : 1 298 F éc.type : 1005 F	de 0 à 500 F moy : 117 F éc.type : 88 F	de 62 à 6000F moy : 1270F éc.type: 1335 F
Centres de loisirs sans hébergement	218	1 séjour : 100%	de 1 à 60 jours moy : 14 jours éc.type : 10 jours	de 0 à 4 860 F moy : 682 F éc.type : 727 F	de 0 à 250 F moy : 55 F éc. type : 47 F	de 27 à 2100 F moy : 514F éc.type: 388F
Perfectionnement scolaire	20	1 séjour : 95% 2 séjours : 5%	de 1 à 25 jours moy : 10 jours éc.type : 7 jours	de 250 à 7 500 F moy : 1 306 F éc. type : 1 756 F	de 12 à 720 F moy : 193 F éc.type : 191 F	141F

Tableau 31. Durée, coût et aides financières aux familles pour les différents types d'activité en dehors du cadre familial

Les modèles présentés dans le tableau ci-dessous, cherchent à expliquer la variété du coût de revient aux familles de l'ensemble des séjours de l'échantillon, par un certain nombre de variables. Il apparaît que la durée (en nombre de jours) et le type d'activité, expliquent à eux-seuls 35% du coût de revient.

On constate, sans surprise, que plus la durée du séjour est longue plus le coût de revient est élevé, mais il apparaît également une hiérarchie entre les types d'activité : ainsi, à durée égale, le coût de revient des séjours linguistiques est de 2200 F supérieur à tous les autres, celui des activités de perfectionnement scolaire de 792 F et celui des centres de vacances de 700F; les centres de loisirs n'ayant pas, quand à eux, un coût significativement différent de l'ensemble des autres séjours.

Cette hiérarchie n'est pas surprenante au regard des différences existant dans la composition du prix de revient de ces différents séjours : déplacements et hébergement/restauration notamment.

Lorsque l'on intègre au modèle 1 la variable "aide" (cf modèle2) qui indique si la famille a bénéficié ou non d'une aide financière pour la participation au séjour effectué par l'enfant, on constate également sans surprise que l'obtention d'une aide permet, toutes choses égales par ailleurs, de diminuer le coût de revient des séjours pour les familles d'environ 500 F.

Variables explicatives		Modèle 1		Modèle 2	
référence	Active	Coefficient	Significativité	Coefficient	Significativité
Durée des séjours (en nombre de jours) ²⁰		50.7	***	54.8	***
Type de séjours					
tous les autres	centre de vacances	701.3	***	665.6	***
tous les autres	perfect. Scolaire	792.4	*	742.9	*
tous les autres	séjour linguistique	2206.8	***	2151.5	***
tous les autres	centre de loisirs	11.0	ns	18.1	ns
Aide financière ²¹					
non	Oui			-497.7	***
Constante		-67.9		110.6	
% de variance expliquée		35.0		37.7	

Tableau 32. Modèles expliquant la variabilité du coût de revient de l'ensemble des activités en dehors du cadre familial.

Les aides perçues par les familles

Elles ne concernent au mieux que 49% des enfants qui fréquentent des CLSH et 40% de ceux qui participent aux séjours linguistiques et aux centres de vacances. Trois enfants seulement sur les 20 qui ont participé à des activités de perfectionnement scolaire ont obtenu une aide pour son financement, elle s'élève à 141F: ces deux éléments expliquent sans doute le fait que ce soit cette activité qui revienne le plus cher aux familles, sachant qu'il faut se garder de toute généralisation à ce sujet dans la mesure où l'échantillon concerné est trop restreint pour cela.

Pour les autres activités, le montant moyen des aides perçues (calculé sur l'ensemble des enfants qui ont bénéficié d'aides) est décroissant dans l'ordre suivant : il est plus élevé pour les séjours linguistiques que pour les centres de vacances et les CLSH (respectivement 1867 F contre 1270F et 514 F par séjour), remarquons cependant que la variabilité est grande autour de ces montants moyens, notamment pour ce qui concerne les séjours linguistiques et les centres de vacances.

Sur l'ensemble de ces activités, ces aides proviennent à 40% des comités d'entreprise, puis à 28% des caisses d'allocations familiales, le reste provenant à peu près à égalité (entre 7 et 9 % selon les catégories) des collectivités territoriales, des organismes caritatifs, du dispositif chèque vacances et d'autres sources non identifiées.

20 . On considère ici la durée totale de l'ensemble des activités (perfectionnement scolaire, centres de vacances ou de loisirs, séjours linguistiques) d'un même enfant et non pas la durée moyenne de chacune de ces activités.

21. On considère ici le fait d'avoir, pour la famille, obtenu une aide financière pour l'une au moins des activités effectuée par l'enfant.

Le tableau 33 ci-dessous présente les résultats de deux modèles : le modèle 1 explique la probabilité pour un enfant qui a participé à l'une au moins de ces activités d'obtenir une aide financière. Le modèle 2, estimé sur la population ayant bénéficié d'une aide, explique la variabilité du montant de l'aide obtenue par un certain nombre de facteurs.

Variables explicatives		Modèle 1		Modèle 2	
référence	Active	Prob. marginale	Significativité	Coefficient	Significativité
Ressources financières de la famille (en KF)		-0.000078	*	-0.083	ns
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		0.004	ns	-2.29	ns
Nationalité du père					
française	Etrangère	0.03	ns	834.5	*
Nationalité de la mère					
française	Etrangère	-0.05	ns	-470.1	ns
Age de l'enfant		-0.006	ns	105.5	***
Catég. Socio-prof. du père					
ouvrier	Agriculteur	-0.096	ns	1107.2	*
	Commerçant	-0.068	ns	-410.1	ns
	cadre sup.	-0.184	*	-190.9	ns
	prof. interm.	-0.232	***	-19.2	ns
	Employé	-0.132	*	-903.2	***
	Inconnue	-0.048	ns	-92.6	ns
Catég. Socio-prof. de la mère					
ouvrière	Commerçante	-0.356	*	370.0	ns
	cadre sup.	-0.317	*	768.2	ns
	prof. interm.	0.045	ns	-127.1	ns
	Employée	-0.023	ns	667.4	*
	Inconnue	-0.007	ns	399.6	ns
Constante		1.18		-70.87	
		D de Sommer : 0.344		% de variance expliquée : 23,2%	

Tableau 33. Modèles expliquant la probabilité d'obtenir une aide financière (modèle 1) et la variabilité du montant de celle-ci (modèle 2)

Le modèle 1 n'explique qu'un peu plus du tiers de la probabilité d'obtenir une aide financière pour l'un au moins de ces types d'activité, peu de variables présentent un impact significatif. Parmi elles, on constate cependant que le fait d'être enfant de cadre supérieur/profession libérale (père et mère), de profession intermédiaire, d'employé (père) ou encore de commerçante diminue significativement la probabilité d'obtenir une aide pour financer ce type d'activité comparativement à un enfant d'ouvriers (de -13.2% à -35.6% selon les catégories).

Il faut noter que cet impact des catégories socio-professionnelles s'exerce à niveau de ressources donné. Cette dernière variable présente un effet significativement négatif : plus le niveau de ressources financières de la famille est élevé, plus la probabilité d'obtenir une aide diminue (-0.78% pour 10 000 F de ressources supplémentaires annuelles).

Il ressort donc, qu'à niveau de ressources financières données certaines catégories socio-professionnelles semblent davantage "capter" des aides que certaines autres : ce résultat est à rapprocher du fait, noté plus haut, qu'une grande partie des aides perçues par les familles de notre échantillon proviennent des comités d'entreprise et que ceux-ci sont inégalement répartis dans l'ensemble des secteurs économiques (plutôt dans le secteur privé et/ou dans les grandes entreprises ...). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les familles de commerçant, par exemple, obtiennent significativement moins d'aides que les familles d'ouvriers. Il faut prendre en compte aussi que dans le fait d'obtenir une aide est contenue également la demande : il se peut que certaines catégories sociales obtiennent moins d'aides parce qu'elles en demandent également moins (pour des raisons diverses : accessibilité de l'information, désintérêt, "censure sociale" ...).

Ainsi ces résultats sont-ils difficiles à interpréter en l'état, compte-tenu des données limitées que nous avons à ce sujet : pas d'informations sur le statut ni sur la taille des "structures employeurs", ni sur le niveau de la demande des familles de l'échantillon.

Il en va un peu de même à propos des résultats du modèle 2, dont l'ensemble des variables n'explique que 23.2% de la variabilité du montant des aides obtenues, signalons au passage que la population concernée (ensemble des enfants dont la famille a obtenu une aide financière) est assez faible numériquement (261 enfants), ce qui participe à la fragilité du modèle et peut expliquer également le nombre assez peu élevé de variables significatives.

Il apparaît, que toutes choses égales par ailleurs, plus l'enfant est âgé, plus le montant de l'aide est important (105 F pour un an supplémentaire), que les enfants dont le père est agriculteur et ceux dont la mère est employée obtiennent des aides significativement supérieures à celles obtenues par des enfants d'ouvriers, contrairement aux enfants dont le père est employé (-903.2F) et que les enfants dont le père est de nationalité étrangère obtiennent également des aides supérieures aux enfants dont le père est français.

Là encore, il faut être extrêmement prudent dans l'interprétation que l'on peut donner de ces résultats, compte-tenu de la faiblesse des effectifs concernés : par exemple, seuls 15 enfants issus de 6 familles ont un père de nationalité étrangère dans l'échantillon concerné : dans ce cas il se peut que l'effet observé masque en fait l'effet d'un ensemble d'autres facteurs particuliers à ces familles ou soit le reflet de circonstances particulières ce que tend à nous faire penser la faiblesse du coefficient de significativité.

Sur ces deux questions, il faudrait une enquête plus poussée sur les conditions de vie des familles et leur accès aux informations relatives aux possibilités d'aides financières disponibles pour pouvoir conduire une analyse à la fois plus fine (incluant la demande et l'obtention) et plus fiable (sur des effectifs plus importants).

A noter enfin que dans ces deux modèles ont été introduites les variables indiquant le type d'activité pratiquée (séjour linguistique, centres de loisirs ou de vacances ...) : aucune d'entre elles ne présente un effet significatif et leur présence ne fait pas progresser le pouvoir explicatif du modèle. A priori, donc, le type d'activité n'influe pas sur la probabilité d'obtenir une aide ni sur le montant de l'aide obtenue.

3.2.2 Les déterminants de ces pratiques

Facteurs déterminants la pratique de ce type d'activité

Dans un premier temps nous avons estimé trois modèles expliquant la probabilité pour un enfant de l'échantillon de participer à au moins un des trois types d'activités décrites ci-dessus (centres de loisirs et de vacances et séjours linguistiques²²) en intégrant progressivement dans l'analyse les trois groupes de variables explicatives déjà utilisés plus haut.

A la lecture du tableau 34 ci-dessous, on constate que le montant des ressources financières des familles explique, à lui seul plus de 20% de la probabilité de ce type de pratiques, les caractéristiques sociologiques des familles contribuent quand à elles à augmenter le pouvoir explicatif du premier modèle d'un peu plus de 7%, les caractéristiques personnelles de l'enfant n'apportent qu'un faible gain d'un peu plus de 1%.

	Groupes de variables explicatives utilisées dans le modèle	Valeur du D de Somer	Gain en pouvoir explicatif
Modèle 1	Ressources Financières Disponibles (RFD)	0.207	
Modèle 2	RFD + Caract. Sociologiques des Familles (taille, natio des parents, situation prof. mère. CSP parents, zone géographique de résidence)	0.278	+ 7.1% (mod2-mod1)
Modèle 3	RFD + CSFam (CSP) + Caractéristiques de l'enfant (âge, sexe)	0.292	+ 1.4% (mod3-mod2)

Tableau 34. Pouvoirs explicatifs de différents modèles logistiques estimant la probabilité de participer à des activités hors du cadre familial pendant les vacances d'été

Les résultats détaillés du modèle 3 sont présentés en annexe (annexe 9) : les tendances observées sont les suivantes. Peu de variables ont un effet significatif sur la probabilité de participer à de telles activités, ce qui n'est pas surprenant au regard de la faiblesse relative du pouvoir explicatif du modèle (moins de 30%).

Le montant des ressources financières est la variable dont l'effet est le plus significatif, il joue dans le sens attendu : plus celui-ci est fort plus la probabilité pour qu'un enfant pratique ces activités est forte, cet effet est cependant assez limité : gain d'à peine 1% (0.78 exactement) pour 10 000 F de ressources annuelles supplémentaires. A ressources financières données, les enfants dont le père est de nationalité étrangère et ceux dont la mère exerce une activité professionnelle (à plein temps ou à temps partiel) ont une probabilité plus forte de pratiquer de telles activités (respectivement +11.9% par rapport aux enfants de père français et +7.5% par rapport aux enfants dont la mère est au foyer).

22. La pratique d'activité de perfectionnement scolaire a été exclue de l'analyse en raison de son trop faible poids dans l'échantillon.

La catégorie "agriculteur" a un effet significatif mais de sens opposé selon qu'elle affecte le père (positif) ou la mère (négatif), de sorte qu'il est difficile de donner une interprétation particulière à ce résultat. Par ailleurs, plus l'enfant est âgé, moins il a de probabilité de pratiquer de telles activités (-0.9% pour un an d'âge). Enfin, les enfants vivant en milieu rural ont une probabilité significativement plus faible que les urbains (-6.4%) de participer à ce type d'activité.

Dans un second temps nous avons voulu dissocier l'analyse de ces différents types d'activité. En effet, il est probable que les éléments qui déterminent la probabilité de pratiquer l'une ou l'autre de ces activités soient quelque peu différents : par exemple on soupçonne aisément que les séjours linguistiques sont pratiqués par des enfants plutôt plus âgés que les centres de loisirs sans hébergement.

Analyse comparée des déterminants de la pratique de ces différentes activités

Cette analyse n'a été conduite qu'à propos des trois activités citées ci-dessus, les enfants ayant participé à des activités de perfectionnement scolaire étant trop peu nombreux. Pour chaque modèle, l'échantillon concerné est composé à la fois des enfants n'ayant pratiqué aucune de ces activités durant l'été et des enfants ayant pratiqué au moins une fois le type d'activité étudié, soit au total 1 359 enfants pour le modèle "centres de loisirs", 1 497 enfants pour le modèle "centres de vacances" et 1 199 pour le modèle 3 "séjours linguistiques".

A la lecture du tableau 35 ci-dessous, on constate dans un premier temps de légères différences quand à la contribution respective des différents groupes de variables au pouvoir explicatif de chacun des modèles testés. Ainsi, si le montant des ressources financières des familles contribue à lui seul à expliquer 26% de la probabilité de fréquenter un centre de vacances et près de 25% de celle de participer à un séjour linguistique, cette variable n'explique que 14% de la probabilité de fréquenter un centre de loisirs. Ce type d'accueil serait donc moins "sensible" aux capacités financières des familles : rappelons que c'est ce type d'activité qui, en moyenne, revient également moins cher aux familles de l'échantillon.

En comparant les gains obtenus entre les modèles 1 et 2, on constate également que les caractéristiques sociologiques des familles pèsent davantage sur la probabilité de fréquenter un séjour linguistique ou un centre de loisirs que sur celle de participer à un centre de vacances (respectivement + 19.4% et + 11.1% contre + 8.3%).

Enfin, les caractéristiques personnelles de l'enfant (sexe et âge) introduites dans le modèle 3 contribuent très différemment à expliquer les probabilités respectives de chaque pratique : elles influent très fortement sur la fréquentation des centres de loisirs (plus fortement que les ressources financières des familles : + 20.8% contre 14%), beaucoup plus faiblement sur la participation aux séjours linguistiques et pas du tout sur la fréquentation de centres de vacances.

Groupes de variables explicatives utilisées dans le modèle	Centres de loisirs		Centres de vacances		Séjours linguistiques	
	D de Somer	Gain	D de Somer	Gain	D de Somer	Gain
Modèle 1 Ressources Financières Disponibles (RFD)	0.139		0.260		0.248	
Modèle 2 RFD + Caractéristiques Sociologiques des Familles	0.250	+11.1% (mod2-mod1)	0.343	+8.3% (mod2-mod1)	0.442	+19.4% (mod2-mod1)
Modèle 3 RFD + CSFam + Caractéristiques de l'enfant	0.458	+20.8% (mod3-mod2)	0.343	0	0.538	+9.6%

Tableau 35. Pouvoirs explicatifs de différents modèles logistiques estimant la probabilité de participer aux différents type d'activité en dehors du cadre familial

Ainsi, on voit se dessiner des profils particuliers à ces différentes activités en ce qui concerne le poids de chacun des groupes de facteurs les déterminant : la pratique des centres de vacances est essentiellement déterminée par les ressources financières des familles (et par leurs caractéristiques sociologiques en deuxième lieu), celle des centres de loisirs principalement par les caractéristiques personnelles des enfants (et par les capacités financières et sociologiques des familles à peu près à part égale en second lieu), la participation aux séjours linguistiques étant quand à elle principalement déterminée par les caractéristiques des familles (à part sensiblement égale pour leurs capacités financières et leurs caractéristiques sociologiques), beaucoup moins par les caractéristiques personnelles des enfants.

Signalons enfin que chacun des trois modèles de type 3, c'est à dire incluant l'ensemble de ces variables explicatives, a un pouvoir explicatif supérieur au modèle global analysé plus haut (à peine 30% de la probabilité de pratiquer l'une au moins des trois types d'activités considérés), ce qui confirme l'intérêt de conduire une analyse séparée de chacune de ces pratiques. Ce sont les séjours linguistiques dont la probabilité de pratique est le mieux expliquée par l'ensemble des variables explicatives dont nous disposons ici (53.8%), puis les centres de loisirs (45.8%) et enfin les centres de vacances (34.3%), ce qui veut dire qu'il resterait à rechercher quels autres types de facteurs pourraient contribuer à expliquer la pratique de ces différentes activités, notamment pour ce qui concerne les centres de vacances.

Le tableau 36 ci-après présente les résultats détaillés de ces trois derniers modèles.

Dans la logique de ce qui vient d'être observé à propos du poids des différents facteurs, on constate par exemple que le niveau des ressources financières de la famille n'a pas d'impact significatif sur la pratique des centres de loisirs, alors que cet effet est significativement positif

particulièrement sur la fréquentation des centres de vacances (+8.7% de probabilité pour 10 000F de ressources annuelles supplémentaires) beaucoup moins fortement sur la participation à des séjours linguistiques (+0.1% pour 10 000F).

Variables explicatives		Centres de loisirs		Centres de vacances		Séjours linguistiques	
référence	active	Prob. marginale	Sign.	Prob. marginale	Sign.	Prob. marginale	Sign.
Ressources financières de la famille (en KF)		0.00002	ns	0.00087	***	0.00001	*
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		-0.0008	ns	0.005	*	0.0005	ns
Nationalité du père							
française	étrangère	0.061	ns	0.205	**	0.023	ns
Nationalité de la mère							
française	étrangère	-0.040	ns	-0.129	ns		
Situation professionnelle de la mère							
sans activité	en activité	0.073	*	0.046	ns	0.019	ns
Age de l'enfant		-0.022	***	-0.001	ns	0.002	**
Sexe de l'enfant							
filles	garçon	0.024	ns	0.007	ns	-0.024	*
Catég. Socio-prof. du père							
ouvrier	agriculteur	-0.093	ns	0.106	ns	0.068	*
	commerçant	-0.055	ns	0.038	ns	0.017	ns
	pro.lib.	-0.193	ns	0.025	ns	0.020	ns
	prof. interm	-0.060	*	0.112	**	0.049	*
	employé	0.032	ns	0.072	*	0.037	ns
	inconnue	0.021	ns	0.095	*	0.025	ns
Catég. Socio-prof. de la mère							
ouvrière	pro.lib.	0.041	ns	0.076	ns	-0.012	ns
	prof. interm	0.056	*	0.029	ns	-0.003	ns
	employée	-0.029	ns	0.082	*	-0.004	*
Zone géographique de résidence							
urbaine	rurale	-0.003	ns	-0.063	*	-0.056	**
Constante		-0.71		-2.77		-4.72	
D de Somer		0.458		0.343		0.538	

Tableau 36. Résultats des modèles estimant la probabilité d'effectuer différents types d'activité hors de cadre familial

Du point de vue de l'impact des catégories socio-professionnelles c'est pour la pratique des centres de vacances que l'on trouve le plus d'effets significatifs : à niveau de ressources financières des familles donné, les enfants dont les parents sont employés et ceux dont le père est de profession intermédiaire ont une probabilité plus forte que les enfants d'ouvriers de participer

à ce type de séjour (entre +7.2 et +11.2 %). Ceci est également vrai pour les enfants dont le père est agriculteur ou de profession intermédiaire dont la probabilité est plus forte d'effectuer un séjour linguistique (respectivement +7% et 5%). A l'inverse les enfants dont le père est de profession intermédiaire a une probabilité plus faible (-6%) que les enfants d'ouvriers de fréquenter un centre de loisirs, si les deux parents appartiennent à cette même catégorie, l'effet s'annule cependant puisque l'impact attaché à la mère est positif et à peu près de même intensité.

Un résultat plus étonnant concerne l'impact de la zone géographique de résidence : les enfants vivant en milieu rural ont une probabilité plus faible de participer à un séjour linguistique ou de centre de vacances que les enfants urbains (environ -6%). Sur ces deux types de séjours on ne peut pas invoquer une interprétation en terme d'offre : il n'y a pas moins d'offre de ce type de séjours en milieu rural (ce qui par contre pourrait être le cas en matière de centres de loisirs sans hébergement), il faut donc conclure que les familles rurales, toutes choses égales par ailleurs, envoient moins fréquemment leurs enfants que les familles urbaines dans des séjours de vacances lointains. L'impact de cette variable n'est pas significatif pour la pratique des centres de loisirs (même s'il elle joue dans le même sens mais de façon plus faible) : il apparaît donc que la participation à ce type d'activité ne différencie pas significativement les urbains et les ruraux.

Par contre, il s'avère que les enfants dont la mère exerce une activité professionnelle ont une probabilité plus grande que ceux dont la mère est au foyer de fréquenter les centres de loisirs sans hébergement (+7.3%). Cette variable n'ayant pas d'impact significatif dans les deux autres modèles, il apparaît donc que ce type d'accueil est sans doute utilisé davantage comme un moyen de garde que les autres types de séjours. Cette interprétation peut même être renforcée par le fait que les centres de loisirs apparaissent également être une structure d'accueil spécifiquement utilisée par les enfants les plus jeunes (1 an d'âge correspond à -2.2% de probabilité de fréquentation), contrairement aux séjours linguistiques dont la probabilité de fréquentation augmente avec l'âge des enfants (+ 0.2% pour 1 an), celle des centres de vacances n'étant pas déterminée de façon significative par cette variable.

Notons deux résultats plus difficiles à interpréter en ce qui concerne la fréquentation des centres de vacances. Plus la taille de la famille augmente, plus la probabilité de participer à ce type de séjour est importante (+ 0.5% pour un enfant supplémentaire) : ainsi, toutes choses égales par ailleurs et notamment à niveau de ressources financières données, cette pratique serait plus utilisée par les familles nombreuses que par les autres. Par ailleurs, il apparaît également que les enfants dont le père est de nationalité étrangère ont 20.5% plus de chances que les enfants de pères français de participer à ce type de vacances : là encore, il s'agit d'une particularité qu'il est difficile d'interpréter en l'état.

Enfin, notons que si les garçons et les filles n'ont pas une fréquentation significativement différente des centres de loisirs et de vacances, il n'en va pas de même des séjours linguistiques pour lesquels il apparaît une probabilité significativement plus faible pour les garçons d'y participer que les filles (-2.4%, toutes choses égales par ailleurs).

3.3 Ceux qui "ne partent pas"

Après avoir analysé successivement les départs en vacances familiales puis les pratiques de loisirs des enfants en dehors du cadre familial, il semble indispensable de s'intéresser à ceux des enfants qui n'ont, au cours de l'été, ni bénéficié d'un séjour familial de vacances (au sens défini ci-dessus), ni participé à une activité de vacances ou de loisirs dans une des trois structures répertoriées ci-dessus (centre de loisirs ou de vacances, séjour linguistique)²³ : ils représentent 16.2% du total des 1731 enfants.

Nous présentons ci-dessous une série de modèles estimant la probabilité, pour un enfant de l'échantillon, de ne bénéficier ni de vacances familiales, ni d'activités de loisirs ou de vacances en dehors cadre familial, en fonction des différents groupes de variables explicatives déjà utilisés plus haut.

	Groupes de variables explicatives utilisées dans le modèle	Valeur du D de Somer	Gain en pouvoir explicatif
Modèle 1	Ressources Financières Disponibles (RFD)	0.477	
Modèle 2	RFD + Caract. Sociologiques des Familles (taille, natio des parents, situation prof. mère. CSP parents, type de famille, zone géographique de résidence)	0.613	+ 13,6% (mod2-mod1)
Modèle 2 bis	RFD + Caract. sociologiques des Familles (taille, natio des parents, situation prof. mère Niv. Etudes des parents, type de famille, zone géographique de résidence)	0.626	+ 14,9% (mod2bis-mod1)
Modèle 3	RFD + CSFam (CSP) + Caractéristiques de l'enfant (âge, sexe)	0.626	+ 1.3% (mod3-mod2)
Modèle 3 bis	RFD + CSFam (Niveau d'études) + Caractéristiques de l'enfant (âge, sexe)	0.634	+ 0.8 % (mod3bis-mod2bis)

Tableau 37. Pouvoirs explicatifs de différents modèles logistiques estimant la probabilité de bénéficier d'aucune activité de vacances ou de loisirs durant l'été.

Si le montant des ressources financières des familles explique, à lui seul, près de la moitié de la probabilité de ne pas bénéficier de vacances ou loisirs (47.7%), les caractéristiques sociologiques des familles contribuent, quand à elles, à en expliquer près de 15% (dans le modèle2 bis), les caractéristiques personnelles des enfants 1.3% pour le modèle 3. Notons, que ce sont les modèles qui intègrent le niveau d'études des parents plutôt que leur catégorie socio-professionnelle qui ont le pouvoir explicatif le plus important, même si l'écart est faible (+ 0.8% entre les modèle 3 bis et le modèle 3).

23. Nous ne considérons pas, ici, les activités de perfectionnement scolaire comme des activités de vacances ou de loisirs, ce qui fait que les deux enfants de l'échantillon qui ne sont pas partis en vacances familiales mais qui ont participé à ce type d'activité sont répertoriés dans la population des 280 non "partants" .

Les résultats détaillés du modèle 3 bis sont présentés dans le tableau 38 ci-après. Il apparaît que plus la famille dispose de ressources financières importantes, plus la probabilité pour l'enfant ne pas bénéficier de vacances ou de loisirs est faible (-1.3% pour 10 000 F de ressources annuelles). Cependant, à niveau de ressources financières donné, plus le niveau d'études des parents est faible, plus la probabilité que leur enfant ne participe à aucune activité de vacances ou de loisirs est forte.

Variables explicatives		Modèle 3 bis	
référence	active	Prob. marginale	Significativité
Ressources financières de la famille (en KF)		-0.00013	***
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		0.002	ns
Nationalité du père			
française	étrangère	-0.166	*
Nationalité de la mère			
française	étrangère	0.039	ns
Situation professionnelle de la mère			
en activité	sans activité	0.083	***
Age de l'enfant		0.005	**
Sexe de l'enfant			
filles	garçon	-0.013	ns
Niveau d'études du père			
enseignement supérieur	école primaire	0.159	**
	collège	0.132	***
	lycée	0.128	***
	inconnu	0.075	ns
Niveau d'études de la mère			
enseignement supérieur	école primaire	0.207	***
	collège	0.104	**
	lycée	0.042	ns
	inconnu	0.287	***
Type de famille			
enfant vivant avec ses deux parents	fam. mono.par.	-0.201	*
	fam. recomp	0.016	ns
Zone géographique de résidence			
zones urbaines	zones rurales	0.089	***
Constante		-2.31	
D de Sommer		0.634	

Tableau 38. Modèle logistique estimant la probabilité de ne pas bénéficier de vacances ou de loisirs durant l'été.

Ainsi, en effectuant une simulation à partir des données du modèle 3 bis, un enfant de onze ans, de parents français, dont la mère travaille, qui vit avec ses deux parents en milieu urbain et dont les ressources financières familiales sont de 175 000 F/an (soit la moyenne de l'échantillon) a une

probabilité de ne pas bénéficier de vacances familiales ni d'activités de vacances ou de loisirs en dehors du cadre familial de 80.8% si ses parents ont arrêté leurs études à l'école primaire et seulement 22.4% si ses parents ont fréquenté l'enseignement supérieur (respectivement 62.1% et 50.1% pour le niveau d'études collège et lycée).

Toutes choses égales par ailleurs également, les enfants dont le père est de nationalité étrangère ont une probabilité plus faible que ceux dont le père est français de ne participer à aucune activité pendant l'été (-16.6%), de même que les enfants vivant dans une famille mono-parentale (-20.1%). A l'inverse, plus l'enfant est âgé, plus il est probable qu'il ne parte pas en vacances (+0.5% par année). Les enfants dont la mère est au foyer ont également une probabilité plus forte que ceux dont la mère travaille de rester à la maison pendant l'été (+8.3%).

Enfin, les enfants vivant en milieu rural ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité supérieure de près de 9% à celle des enfants vivant en milieu urbain de ne pas bénéficier d'activités de vacances ou de loisirs pendant l'été. A ce sujet il semble, au regard des analyses qui ont précédé (cf page pour les vacances familiales et page pour les autres types d'activité) que ce phénomène ne soit pas lié à un problème d'offre mais bien relever d'une certaine spécificité des habitants des milieux ruraux. Les résultats du modèle 3 (non présentés ici), intégrant les catégories socio-professionnelles, montrent par ailleurs que l'effet "milieu rural" ici observé ne peut se réduire à un effet "agriculteurs"; car si dans ce modèle, cette variable présente un impact significativement positif (+ 30% par rapport aux enfants d'ouvrier), la variable "milieu rural" également (7.6%) : il y aurait donc bien là une spécificité rurale.

IV. Les dépenses de rentrée scolaire

Ce chapitre présente l'exploitation des données contenues dans les carnets de compte n°1 et n°2. Compte tenu de l'abandon de certaines familles en cours d'enquête (notamment dans l'enquête 98/99) nous avons été obligés de les exclure de cette partie de l'analyse puisque nous ne disposions à leur propos que des seules données du carnet de compte n°1 : l'échantillon finalement disponible est restreint à 1 264 enfants.

On analysera ici les dépenses enregistrées dans les carnets de compte n°1 et n°2 (de juillet jusqu'en novembre) sur les seuls postes de dépenses concernant la rentrée scolaire : toutes les autres dépenses scolaires (transport, restauration et hébergement...) seront analysées ultérieurement et globalement sur l'ensemble de l'année.

Dans ces deux carnets de compte les éléments recueillis à propos de chaque dépense comportent le montant de la dépense, la nature de celle-ci et la période à laquelle a été effectuée cette dépense²⁴.

Dans le carnet de compte n°1 la nature de chaque dépense était pré-codée en six rubriques : fournitures scolaires, livres scolaires, équipements spécifiques, frais administratifs, cotisations diverses et autres dépenses éducatives. Pour chacune d'entre elles, les dépenses ont été regroupées en deux catégories : celles qui ont été expressément prescrites par l'établissement scolaire, celles qui ont été effectuées à l'initiative des familles.

Dans le carnet de compte n°2, les dépenses ont été enregistrées au fur et à mesure par les familles, elles ont été codées à posteriori en utilisant les mêmes catégories que dans le carnet de compte n°1, les familles ont également indiqué à chaque fois si ces dépenses étaient effectuées sur prescription de l'établissement scolaire ou de leur propre initiative.

Nous disposons donc dans chaque carnet de compte, pour chaque enfant et pour les mêmes catégories de dépenses de deux sommes différentes (prescription scolaire/initiative familiale).

Nous présenterons d'abord la répartition du montant total dans chacune des six catégories de dépenses, puis nous analyserons ensuite séparément les dépenses effectuées sur prescription de l'institution scolaire et celles réalisées à l'initiative des familles.

Dans un second temps, nous chercherons à identifier quels sont les facteurs qui déterminent la variation de ces sommes dépensées pour la rentrée scolaire (niveau de scolarisation, caractéristiques des familles ...).

24 . Pour le carnet de compte n°1 les périodes d'achat ont été regroupées ainsi : Juillet, 1^{ère} quinzaine d'Août, seconde quinzaine d'Août, début septembre (jusqu'à la date de la première visite de l'enquêteur). Pour le second carnet de compte, compte-tenu que les dates des visites (1^{ère} en septembre et seconde en novembre) des enquêteurs dans les familles se sont étalées sur un période d'au moins trois semaines à chaque fois, on considèrera une seule période de dépense : fin septembre/octobre/novembre.

4.1 Les principaux postes de dépenses de rentrée

Le tableau présenté en annexe 9 présente les caractéristiques principales des distributions des dépenses sur les différents postes liés à la rentrée scolaire dans les deux périodes considérées (de juillet à septembre et d'octobre à novembre) et selon qu'elles ont été ou non prescrites expressément par l'établissement scolaire.

4.1.1 Les périodes d'achat

D'une façon générale, on constate que sur la majorité des postes de dépense de rentrée c'est sur la période juillet/septembre (dans le 1^{er} carnet de compte) que le montant moyen des dépenses est le plus important. Les exceptions à ce constat concernent les dépenses en équipements spécifiques (488.3 F en moyenne en octobre/novembre contre 363.3 F en juillet/septembre), les frais administratifs (164.5 F contre 143.1 F) et les autres dépenses éducatives à l'initiative des familles (203.8 F contre 187.1 F).

Si l'on examine plus en détail les périodes d'achats dans le premier carnet de compte, on constate que la grande majorité de ceux-ci est effectuée au cours du mois de septembre (de 60% pour les frais administratifs prescrits par les établissements scolaires à 68% des dépenses de cotisations et autres dépenses éducatives prescrites par les établissements scolaires). Cependant, pour certains postes de dépenses, les périodes d'achats se répartissent à peu près également entre septembre et la deuxième quinzaine d'août (fournitures scolaires, livres scolaires quand ils sont achetés à l'initiative de la famille).

Parmi les dépenses qui s'effectuent en juillet on trouve essentiellement la majorité (55.2%) des autres dépenses éducatives effectuées à l'initiative des familles (rentre dans cette catégorie tout ce qui se rapporte au matériel parascolaire, dont notamment les cahiers de vacances ...) et de façon plus minoritaire les dépenses de livres scolaires (16% du total de ce poste, certaines bourses aux livres ayant lieu en fin d'année scolaire), ainsi que les frais administratifs prescrits par les établissements scolaires (23%) dans lesquels on trouve sans doute tout ce qui relève de frais d'inscription divers (les dépenses d'internat et de demi-pension ne sont pas comptabilisés dans ce poste de dépenses).

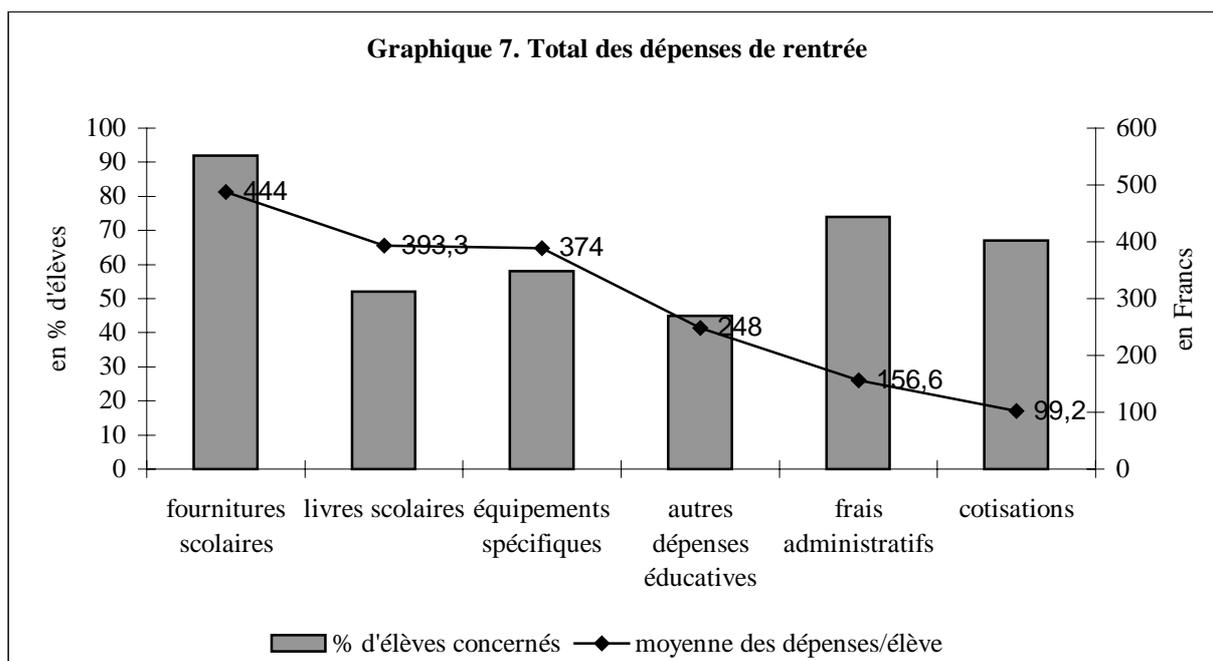
4.1.2 Total des dépenses par catégorie

Le graphique 7 ci-après présente les caractéristiques des dépenses totales de rentrée pour chacune des six catégories (on a totalisé pour chacune d'elles et pour chaque élève les dépenses prescrites par l'établissement scolaire et celles effectuées à l'initiative des familles).

Hiérarchie générale des différents postes de dépenses

Le plus gros poste de dépenses est constitué par l'achat de fournitures scolaires : c'est à la fois celui qui concerne le nombre le plus important d'enfants (plus de 92 %), celui dont l'amplitude est la plus forte : entre 5 et 6 000 F et celui dont le montant moyen par enfant est le plus élevé: 444 F.

L'achat de livres scolaires concerne beaucoup moins d'enfants (un peu plus de la moitié seulement) mais s'élève, en moyenne, à 393 F; ce qui est assez proche du coût des équipements spécifiques qui représentent quand à eux le troisième poste de dépenses des familles pour la rentrée. On a regroupé dans cette catégorie les achats qui ne concernent ni les fournitures, ni les livres mais tout autre matériel à usage scolaire : vêtements (bleus ou blouses, chaussons pour les élèves de maternelle, chaussures de sport pour les cours d'EPS) ou matériel professionnel (outils dans certaines filières techniques ...). Ces dépenses varient de 10 à 4875 F pour un montant moyen par élève de 374 F et concernent près de 58% d'enfants de l'échantillon.



Les frais administratifs (photocopies de documents, frais de dossiers, de correspondance, d'inscription, photos d'identité, assurances scolaires...) constituent le poste de dépenses qui concerne le plus grand nombre d'élèves après les fournitures scolaires (près de 74% de l'échantillon), leur montant moyen s'élève à 157 F. Les autres dépenses éducatives (matériel parascolaire et abonnements à revues ...) présentent un coût moyen supérieur (un peu moins de 250 F) mais concernent un nombre bien moins important d'élèves (45%). Enfin les cotisations (coopérative scolaire, foyer socio-éducatif, associations sportives scolaires, cotisations aux fédérations de parents d'élèves) s'élèvent en moyenne à moins de 100 F par élève et sont acquittées par plus de 67% d'entre-eux.

Hiérarchie des postes de dépenses en fonction du niveau de scolarisation

On peut soupçonner que chacune de ces différentes dépenses n'a pas la même importance selon les niveaux de scolarisation des enfants. Il est donc intéressant d'observer si le montant moyen de chacune d'entre elles varie selon les niveaux scolaires. A ce stade de l'analyse on se contentera des quatre catégories suivantes : école maternelle, école élémentaire, collège et lycée (sans distinction des filières). Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après.

Fournitures Scolaires²⁵	Livres Scolaires	Equipements Spécifiques
Collège 618.4 (24-6000) 99%	Lycée 732.9 (10-1974) 90%	Lycée 587.8 (15-4875) 58%
Lycée 592.2 (40-4475)	<i>Ensemble</i> 393.4	<i>Ensemble</i> 373.9
<i>Ensemble</i> 478.0	Elémentaire 145.8 (3-709) 17%	Collège 350.0 (20-2300) 66%
Elémentaire 269.7 (15-1500) 97%	Collège 132.1 (10-1350) 67%	Elémentaire 272.2 (10-2200) 49%
Maternelle 129.8 (5-1165) 41%	Maternelle 120.0 (20-450) 9%	Maternelle 145.7 (15-1200) 48%

Frais administratifs	Cotisations	Autres Dépenses Educatives
Lycée 202.8 (8-1132) 85%	Elémentaire 101.8 (10-670) 66%	Lycée 315.9 (18-1735) 34%
<i>Ensemble</i> 157.5 F	Lycée 100.8 (10-400) 62%	Maternelle 277.3 (25-2660) 42%
Elémentaire 141.6 (5-1250) 57%	<i>Ensemble</i> 99.2 F	Collège 252.2 (19-2808) 48%
Collège 140.3 (8-1635) 85%	Collège 97.8 (10-790) 72%	<i>Ensemble</i> 247.9
Maternelle 129.5 (10-1250) 58%	Maternelle 91.2 (30-420) 65%	Elémentaire 200.8 (10-2568) 52%

On constate que pour les quatre premiers postes de dépenses, le montant moyen par élève est progressif selon les niveaux de scolarité : les fournitures scolaires, par exemple, coûtent en moyenne environ quatre fois plus pour un lycéen que pour un élève de maternelle. On notera que seulement 41% des élèves de ce niveau scolaire sont concernés par ce type de dépenses, aux trois autres niveaux, c'est une très large majorité d'élèves qui effectue au moins un achat de ce type.

25 . Note de lecture : le premier chiffre de la première ligne représente la moyenne, les chiffres entre parenthèses représentent le minimum et le maximum de chaque distribution. Les chiffres en italique de la deuxième ligne indiquent la proportion d'élèves de chaque niveau qui a effectué au moins un achat de ce type. Par exemple : 99% des collégiens de l'échantillon ont fait au moins un achat de fournitures scolaires; en moyenne ces élèves ont dépensé 618.4 F pour ces achats.

Le montant des frais administratifs présente une amplitude moins importante que les dépenses en fournitures scolaires mais il varie quand même de 130 F en maternelle à plus de 200 F en lycée. On notera qu'au plus bas niveaux de la scolarité à peine 60% des élèves sont concernés par de telles dépenses alors qu'ils sont 85% à le faire au collège et au lycée.

Le montant des achats de livres scolaires suit la même tendance (de 120 F en maternelle à 733F), mais on observe que le montant moyen pour un élève d'école élémentaire est supérieur à celui pour un collégien (146 F contre 132 F). Ceci peut paraître un peu surprenant dans la mesure où, au niveau de l'école primaire, les livres scolaires sont généralement pris en charge par les établissements scolaires, on notera d'ailleurs que seuls 17% des élèves scolarisés à l'école élémentaire sont concernés par ces achats de livres scolaires contre 67% des collégiens.

Enfin, le montant moyen des équipements spécifiques apparaît également d'autant plus élevé que l'on avance dans la scolarité (de 146 F à l'école maternelle à 588 F au lycée) en remarquant que c'est au collège que l'on trouve le plus d'élèves concernés par ce type de dépenses (66%).

Le montant des cotisations est le poste de dépenses qui varie le moins fortement d'un niveau scolaire à l'autre, l'écart maximum constaté entre les moyennes de l'école élémentaire et celle de l'école maternelle n'est que 10 francs. Là encore, c'est au collège que l'on trouve le plus d'élèves effectuant ce type de dépenses (72%).

Enfin, la distribution des moyennes relatives aux frais des autres dépenses éducatives apparaît comme plus atypique : c'est en effet aux deux extrémités de la scolarité que leur montant moyen par élève est le plus important (en lycée et en maternelle) comparativement à l'école élémentaire et au collège. Notons cependant que c'est au lycée que l'on trouve le moins d'élèves concernés par ce type de dépenses (un tiers seulement contre plus de la moitié des élèves scolarisés en école élémentaire).

On obtient ainsi des hiérarchies des différents postes de dépenses de rentrée scolaire relativement différentes selon les niveaux scolaires considérés.

A l'école maternelle, le total des dépenses varie entre 30 et 2680 F, la moyenne s'établit à 374F par enfant. Le poste de dépenses le plus important est constitué par les autres dépenses éducatives, suivi des équipements spécifiques, puis à égalité les frais administratifs et les fournitures scolaires, enfin les livres scolaires et les cotisations arrivent ensuite dans cet ordre.

A l'école élémentaire le total des dépenses varie entre 28 et 4620 F, la moyenne s'établit à 665F par enfant. Les achats en équipements spécifiques et en fournitures scolaires constituent, à égalité, les deux premiers postes de dépenses de rentrée. Les autres dépenses éducatives, les livres scolaires, les frais administratifs et les cotisations arrivent ensuite dans cet ordre.

Au collège le total des dépenses varie entre 36 et 9540 F, la moyenne s'établit à 1225 F par enfant. Ce sont les fournitures scolaires qui constituent de loin le poste de dépenses le plus important, les achats d'équipements spécifiques, les autres dépenses éducatives, les frais administratifs, les livres scolaires et les cotisations arrivant ensuite dans cet ordre d'importance.

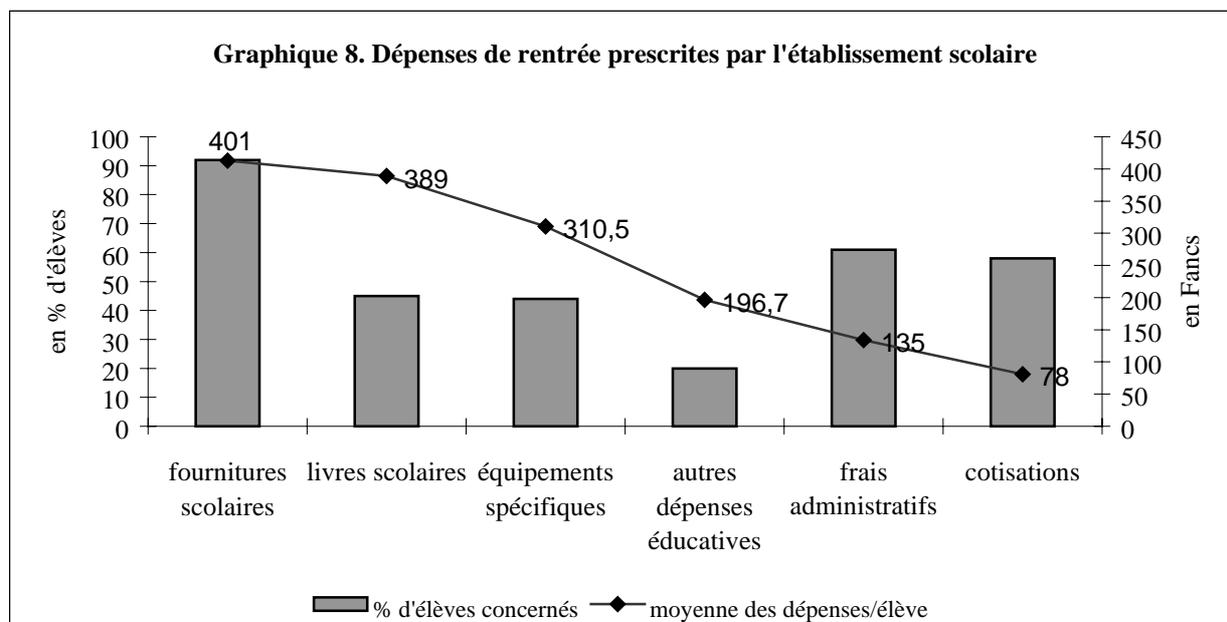
Enfin, **au lycée** le total des dépenses varie entre 28 et 9 362 F, la moyenne s'établit à 1882 F par enfant. L'achat des livres scolaires arrive en tête des dépenses de rentrée, suivit des fournitures

scolaires et les équipements spécifiques à peu près à égalité. Les autres dépenses éducatives, les frais administratifs et les cotisations arrivent ensuite dans cet ordre.

4.1.3 Les dépenses prescrites par les établissements scolaires

Le graphique 8 ci-après présente les caractéristiques des dépenses de rentrée (total des sommes portées dans les carnets de compte 1 et 2) effectuées sur prescription des établissements scolaires pour chacune des catégories considérées : proportion des enfants concernés par ces achats et montant moyen par enfant.

De tous les postes de dépenses prescrites par les établissements scolaires ce sont les achats de fournitures scolaires qui coûtent le plus cher aux familles de l'échantillon (401 F en moyenne par enfant), c'est aussi dans cette catégorie que l'on trouve la plus forte amplitude du montant des dépenses (de 5 à 6 000 F pour un écart type de 402 F). C'est également le poste de dépense qui concerne la plus forte proportion d'enfants de l'échantillon (plus de 92%).



Le second poste de dépenses est constitué par les achats de livres scolaires avec une moyenne de 389 F par enfant, une amplitude de 3 à plus de 1700 F mais ne concerne que moins de la moitié des enfants de l'échantillon (45%).

Au premier abord ce constat ne semble guère étonnant compte tenu du fait que 40 % des élèves de l'échantillon sont scolarisés à l'école primaire et qu'à ce niveau de la scolarité les manuels scolaires sont la plupart du temps fournis par les établissements scolaires, or à l'examen de la population des 572 élèves qui a effectué des achats de livres scolaires prescrits par l'établissement scolaire on constate que 45 d'entre-eux (soit 8%) sont scolarisés en primaire.

Ainsi donc, dans notre échantillon, 9 % des élèves scolarisés en primaire (45 élèves sur les 508 au total) ont acheté des livres scolaires sur la sollicitation expresse des établissements scolaires

qui les accueillent pour un montant qui va de 3 à 709 F avec une valeur moyenne de 130 F (contre 389 F pour l'ensemble de ceux qui achètent des livres scolaires).

Le troisième poste le plus important des dépenses est constitué par *les équipements spécifiques*. Ces achats concernent 44% des enfants de l'échantillon (ce sont principalement des collégiens pour 40 % d'entre-eux, mais aussi des élèves de l'école primaire : 32%), leur montant moyen s'élève à 310.5 F et se distribue entre 10 et 3 000 F.

Les trois autres postes de dépenses sont nettement plus marginaux du point de vue du montant moyen des dépenses correspondantes qui est inférieur à 200 F. Les *autres dépenses éducatives* concernent 20% des élèves répartis entre les différents niveaux de scolarité de façon assez semblable à la population totale de l'échantillon. Leur montant moyen s'établit à 196.7 F avec une variété assez forte puisque l'amplitude se distribue entre 10 et 1800 F pour un écart-type de 226.6F.

Le règlement de divers *frais administratifs* a concerné plus de 61% des élèves pour un montant moyen de 135 F : là encore la variété est assez importante puisque le coût de ces frais administratifs se distribue entre 5 et 1250 F (écart-type de 131 F). Ce poste de dépenses concerne plus particulièrement les collégiens (42 % contre 35% dans l'échantillon) et les lycéens (31.6% contre 25%).

Enfin, le poste de dépenses le plus faible est relatif aux *frais de cotisations diverses*. On notera que les dépenses répertoriées dans cette catégorie : coopérative scolaire, foyer socio-éducatif, associations sportives scolaires, cotisations aux fédérations de parents d'élèves, sont en général toutes facultatives. Or on peut constater que les familles de 58% des élèves de l'échantillon les ont cependant assimilés à des contributions plus ou moins obligatoires puisqu'elles les ont classées comme étant prescrites par l'institution scolaire. Ces dépenses varient de 10 et 670 F pour une moyenne de 78 F.

4.1.4 Les dépenses d'initiative familiale

Le graphique 9 présente, sous la même forme que le précédent, les principales caractéristiques des dépenses de rentrée effectuées à l'initiative des familles.

Dans quatre des six catégories étudiées, ces dépenses présentent un montant moyen supérieur aux dépenses prescrites par les établissements scolaires sur ces mêmes postes.

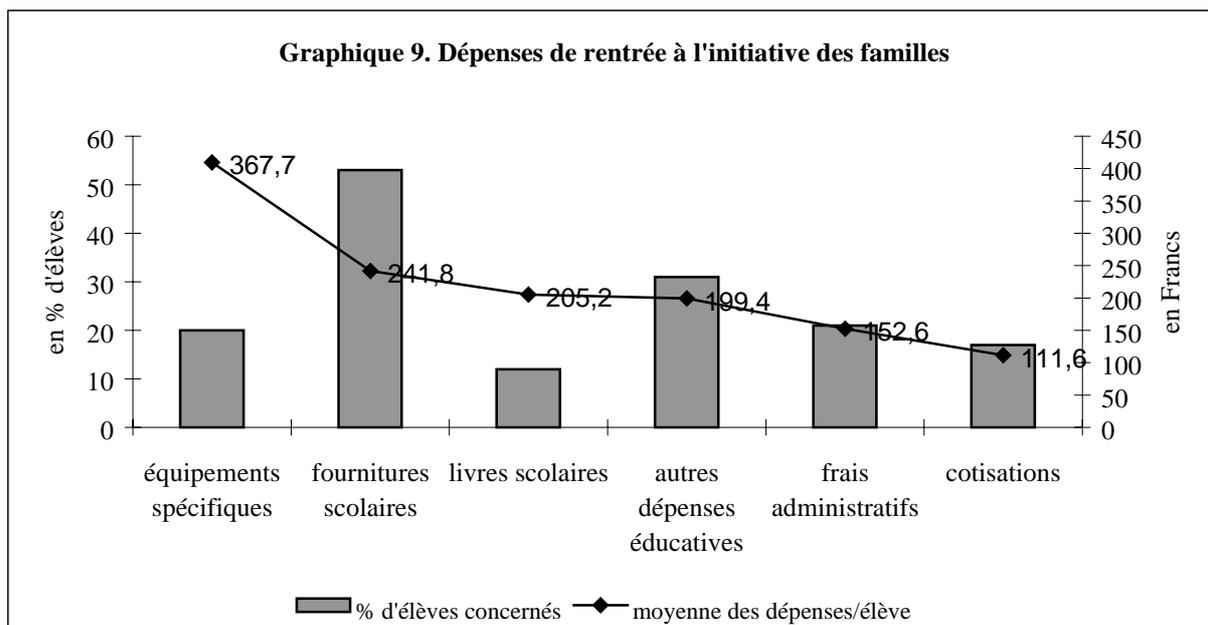
Les deux exceptions concernent les *fournitures scolaires* : en moyenne les familles en achètent directement pour 242 F contre 401 F lorsqu'elles sont demandées par l'institution scolaire et les *livres scolaires* pour lesquels les achats à l'initiative des familles s'élèvent à 205.2 F en moyenne contre 389.1 F lorsqu'ils sont prescrits par les enseignants.

D'une façon générale, le nombre d'élèves concernés par des achats à l'initiative de leur famille sont moins nombreux que ceux qui effectuent des dépenses à la demande de leur établissement scolaire. Autrement dit, la très grande majorité des familles s'en tient, dans ses dépenses de rentrée, aux demandes expressément formulées par les établissements scolaires.

Le seul poste de dépenses qui fait exception à ce constat est celui des autres dépenses éducatives (abonnements à des revues, matériel para-scolaire) : celles qui sont effectuées à l'initiative des

familles concernent plus d'élèves que celles qui sont prescrites par l'établissement scolaire (respectivement 31% du total de l'échantillon contre 20,5%) ce qui n'est guère étonnant dans la mesure où ces dépenses correspondent à du matériel qui est moins directement indispensable à la scolarité.

Le plus gros poste de dépense généré à l'initiative des familles se révèle être l'achat *d'équipements spécifiques* qui ne concerne qu'un peu plus de 20% des élèves, plus particulièrement des collégiens (39% contre 35% dans l'échantillon total), mais dont le montant moyen s'élève à 368 F en variant de 20 à 2 275 F.



On trouve ensuite trois postes de dépenses dont le montant moyen par élève est compris entre 200 et 250 F, il s'agit des *fournitures* (surtout le fait des collégiens et lycéens), *des livres scolaires* (très largement majoritairement des collégiens et lycéens) et *des autres dépenses éducatives* (surtout pour des élèves de l'école élémentaire et des collégiens).

Enfin, les dépenses de *frais administratifs* effectuées à l'initiative des familles concernent 21% des élèves (plus particulièrement des collégiens) pour un montant compris entre 10 et 1635 F s'élevant en moyenne à 152.6 F. Les *cotisations* diverses réglées à l'initiative des familles concernent seulement 17% des élèves (majoritairement collégiens : 40% contre 35% dans l'échantillon général) et s'élèvent de 10 à 610 F pour un montant moyen de 111.6 F.

4.2 Facteurs déterminant le montant des dépenses de rentrée

Après avoir décrit les différentes caractéristiques des dépenses de rentrée et d'en avoir montré la variété notamment en fonction des niveaux de scolarité, on présentera ici le résultat de différents modèles d'analyse expliquant la variété du montant de celles-ci en fonction de différents facteurs.

Pour cette partie de l'analyse on a regroupé les dépenses de rentrée toutes catégories confondues selon qu'elles ont été ou non prescrites directement par les établissements scolaires.

Les dépenses de rentrée prescrites par les établissements scolaires concernent 94% des enfants de l'échantillon, leur montant total se distribue entre 10 à 8 145 francs, la moyenne par élève s'établit à 828.3 F (avec un écart-type de 761.3 F).

Le montant moyen des dépenses de rentrée effectuées à l'initiative des familles est nettement inférieur, il s'établit à 441.8 F par élève avec une amplitude de 4 à 7 560 francs : 78% des enfants de l'échantillon ont été concernés par de telles dépenses. Au total, une très petite minorité d'enfants (12 exactement) n'ont effectué aucune dépense de rentrée, la moitié d'entre eux étant scolarisés en maternelle, le reste se répartissant entre l'école élémentaire et le collège.

Importance des différents groupes de variables

Dans un premier temps nous avons estimé deux modèles expliquant la variabilité du montant des dépenses en fonction de deux groupes de variables différents : le niveau de scolarisation des élèves (modèle de type 1) et les caractéristiques familiales (modèle de type 2), puis nous avons estimé un modèle de type 3 rassemblant l'ensemble de ces différents facteurs.

Dans chaque groupe : dépenses prescrites par l'établissement scolaire et dépenses d'initiative familiales, ces modèles ont été estimés d'abord sur la totalité des dépenses puis sur le montant de chacune des six catégories de dépenses. Les pouvoirs explicatifs de ces différents modèles sont présentés dans le tableau 39 ci-après.

	Modèle 1 Niveau de scolarisation des élèves (NScol)	Modèle 2 Caractéristiques des familles ²⁶ (CFam)	Modèle 3 Nscol + CFam
DEPENSES PRESCRITES PAR L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE			
Montant Total	33.7%	3.3%	35.7%
Montant Fournitures Scolaires	14.3%	2.8%	17.3%
Montant Livres Scolaires	59.5%	2.7%	60.3%
Montant Equipements Spécifiques	13.0%	2.2%	14.7%
Montant Autres dépenses éducatives	0.3%	2.6%	2.8%
Montant Frais administratifs	7.1%	3.7%	10.8%
Montant Cotisations	1.9%	2.9%	4.8%
DEPENSES D'INITIATIVE FAMILIALE			
Montant Total	3.3%	3.2%	6.4%
Montant Fournitures Scolaires	5.5%	2.4%	7.9%
Montant Livres Scolaires	4.6%	1.9%	6.4%
Montant Equipements Spécifiques	1.6%	1.4%	3.1%
Montant Autres dépenses éducatives	1.1%	5.5%	6.2%
Montant Frais administratifs	0.8%	2.2%	3.0%
Montant Cotisations	0.9%	2.5%	3.3%

Tableau 39. Pouvoirs explicatifs d'une série de modèles expliquant le montant des dépenses de rentrée

26 . Les caractéristiques des familles utilisées dans ce modèle sont les suivantes : taille de la famille, nationalité des parents, catégorie socio-professionnelle des parents, zone géographique de résidence, niveau de ressources financières de la famille

On observe tout d'abord que si le modèle 3 incluant l'ensemble des variables concernées contribue à expliquer près de 36% de la variété du montant des dépenses de rentrée scolaire prescrites par les établissements scolaires, il n'explique que très faiblement (moins de 6%) celle du montant des dépenses d'initiative familiale.

A l'intérieur de ces deux catégories, on note également des différences importantes en ce qui concerne la capacité des variables utilisées ici à expliquer la variabilité des différents types de dépenses. En effet si le montant des dépenses en livres scolaires prescrits par les établissements scolaires est expliqué à près de 60% par l'ensemble de ces variables celui des autres dépenses éducatives ne l'est qu'à 2.7%.

De la même façon, pour les dépenses à l'initiative des familles, c'est la variété des dépenses en fournitures scolaires qui est la mieux expliquée (près de 8%), alors que celle des dépenses en frais administratifs ne l'est que plus faiblement (3%).

On doit donc constater que certains postes de dépenses "résistent" à l'analyse proposée ici et que leur variété ne s'explique que très faiblement par les éléments dont nous disposons dans cette enquête, cela constitue une limite non négligeable à nos analyses. C'est pourquoi dans ce qui suit, nous ne détaillerons l'impact respectif des différentes variables que pour les seuls modèles qui présentent les pouvoirs explicatifs les plus forts.

Par ailleurs, la lecture comparative des pouvoirs explicatifs des modèles 1 et 2 permet de repérer quelques constats. D'une manière générale, les dépenses prescrites par les établissements scolaires sont davantage déterminées par le niveau de scolarisation des enfants que par les caractéristiques de leurs familles : la part explicative de ces dernières dans la variété du montant des dépenses totales est de moins de 3% contre 34% pour le niveau de scolarisation. C'est également le cas lorsqu'on différencie les différents postes de dépenses, sauf pour les autres dépenses éducatives et les cotisations dont la variété des montants respectifs est davantage expliquée par les caractéristiques des familles que par le niveau de scolarisation des enfants.

Contrairement aux dépenses prescrites par l'institution scolaire, le total des dépenses de rentrée effectuées à l'initiative des familles sont déterminées à égalité par les caractéristiques sociales de celles-ci et par le niveau de scolarisation de leurs enfants. Cependant, on notera que pour les dépenses de livres et de fournitures scolaires c'est le niveau de scolarisation qui détermine leur montant davantage que les caractéristiques familiales.

4.2.1 Total des dépenses prescrites par les établissements scolaires

Le tableau 40 ci-après présente les résultats de deux modèles expliquant la variabilité du montant total des dépenses (modèle 1) et celle du montant des dépenses en livres scolaires (modèle 2) prescrites par les établissements scolaires.

Variables explicatives		Total des Dépenses (modèle 1)		Dépenses en livres scolaires (modèle 2)	
référence	active	Coef.	Sign.	Coef.	Sign.
NIVEAU DE SCOLARISATION					
école maternelle	école élémentaire	144.6	*	8.4	ns
	collège	595.9	***	60.5	**
	collège filières spécifiques ²⁷	322.7	ns	33.5	ns
	lycée filières ens. général	1192.2	***	693.1	***
	lycée filières professionnelles	1125.1	***	313.8	***
	lycée filières technologiques	1379.8	***	616.7	***
	filiales agricoles	957.5	**	34.1	ns
	secondaire court	1141.1	***	237.1	***
	inconnu	-190.4	ns	-5.9	ns
CARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE					
Catégorie Socio-professionnelle du père					
ouvrier	agriculteur	-202.6	ns	-20.4	ns
	commerçant	25.5	ns	-20.6	ns
	prof.lib/cadre sup	-7.1	ns	14.3	ns
	prof. intermédiaire	79.0	ns	45.9	*
	employé	-21.9	ns	8.8	ns
	inconnue	-25.6	ns	-51.3	ns
Catégorie Socio-professionnelle de la mère					
pro.lib/cadre sup.	agricultrice	472.5	**	66.9	ns
	commerçante	97.4	ns	40.2	ns
	ouvrière	251.7	*	-18.4	ns
	prof. intermédiaire	67.5	ns	-26.3	ns
	employée	249.0	**	-0.09	ns
	inconnue	194.0	*	-1.3	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		0.0552	*	0.0035	ns
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		-6.0	ns	-1.6	ns
Nationalité du père					
française	étrangère	-41.1	ns	43.8	ns
Nationalité de la mère					
française	étrangère	221.8	*	-57.7	ns
Zone géographique de résidence					
zones urbaines	zones rurales	-38.3	ns	4.1	ns
Constante		230.7		-21.2	
R ²		35.7		60.3	

Tableau 40. Modèles expliquant le montant des dépenses prescrites par les établissements scolaires en fonction du niveau de scolarisation des élèves et des caractéristiques socio-économiques des familles

Impacts respectifs du niveau de scolarisation et des caractéristiques des familles

La majorité des effets significatifs sont observés à propos du niveau de scolarisation des élèves. On constate que globalement et toutes choses égales par ailleurs, plus le niveau de scolarisation s'élève, plus le montant total des dépenses effectuées sur prescription des établissements scolaires

27. sous ce terme on a regroupé les élèves scolarisés dans l'enseignement spécialisé : classes de SEGPA ou autres institutions.

augmente : les collégiens, par exemple, dépensent en moyenne 596 francs de plus qu'un élève de maternelle, les élèves de lycée 1000 francs de plus environ (selon les filières).

On peut observer également des différences entre les filières de l'enseignement secondaire : ce sont les sections technologiques des lycées qui reviennent le plus cher aux familles (1380 F de plus qu'un élève de maternelle), suivi des classes d'enseignement général, des filières professionnelles des lycées et de celles du secondaire court (CAP/BEP toutes catégories confondues) à peu près à égalité (environ 1100 F de plus qu'un élève de maternelle), puis viennent en dernier lieu les sections agricoles (tous niveaux confondus, +960F).

On notera que compte tenu de la faiblesse des effectifs de certains groupes, nous n'avons pu affiner davantage les analyses sur chaque niveau de scolarisation, notamment par classe.

Cette hiérarchie se retrouve pratiquement à l'identique pour ce qui concerne l'achat de livres scolaires : ce sont dans les filières générales et les filières technologiques que les élèves dépensent le plus, toutes choses égales par ailleurs et comparativement à l'école maternelle (respectivement 693 F et 616 F de plus), puis viennent ensuite les filières professionnelles et les filières du secondaire court (314 F et 237 F de plus qu'un élève de maternelle). La différence de dépenses entre les collégiens et les élèves de maternelle est très légère (+ 60 francs), enfin celle entre école élémentaire et école maternelle n'est pas significative.

On observe également l'effet significatif de certaines caractéristiques familiales sur le montant des dépenses prescrites par les établissements scolaires. Ainsi celui-ci apparaît dépendant du niveau de ressources financières des familles bien que cet effet soit assez limité (+ 5.5 F de dépenses supplémentaires par tranche de 10000F de ressources annuelles) et faiblement significatif. Par ailleurs on notera, qu'à niveau de ressources financières familiales donné, les agricultrices, les ouvrières et les employées dépensent significativement davantage que les mères cadre supérieur ou exerçant une profession libérale (respectivement + 472 F, + 252 F et + 250 F). On constate également que, toutes choses étant égales par ailleurs, les mères de nationalité étrangère dépensent davantage que les mères françaises (+ 222 F).

A niveau de scolarisation donné : qu'est-ce qui explique la variété des dépenses ?

Nous avons cherché à évaluer si à l'intérieur d'un même niveau de scolarisation : école primaire, collège, second cycle du secondaire, les variables dont nous disposions pouvaient contribuer à rendre compte de la variabilité des dépenses prescrites par les établissements scolaires.

Pour ce faire, nous avons donc estimé le même modèle que celui du tableau 40 sur les différentes populations scolaires de l'échantillon²⁸, les variables explicatives sont constituées des caractéristiques des familles déjà utilisées ci-dessus et des différentes filières lorsqu'elles existent. On trouvera le résultat de ces modèles en annexe (voir annexe 10).

C'est au niveau de l'école primaire que l'on trouve le pouvoir explicatif le plus important (plus de 12%). On constate que les élèves d'école élémentaire dépensent, en moyenne et toutes choses égales par ailleurs, 126 francs de plus que ceux scolarisés en maternelle.

28 . La moyenne des dépenses dans ces différentes populations est la suivante : 346.4 F en primaire, 820.0 F en collège, 1493.2 F en second cycle du secondaire (lycée, secondaire court, filières agricoles).

Globalement on retrouve les mêmes tendances que dans le modèle 1 (tous niveaux scolaires confondus), mise à part l'impact du niveau de ressources financières des familles qui ne présente pas au niveau de l'école primaire d'impact significatif. Ces dépenses apparaissent également socialement différenciées : par exemple, les enfants dont le père exerce une profession intermédiaire dépensent plus de 100 francs de plus que ceux dont le père est ouvrier. On constate également que toutes les catégories socio-professionnelles des mères présentent un impact négatif sur le montant dépensé par rapport aux mères ouvrières mises en référence (entre -148 et -317 francs selon les catégories). Par ailleurs, on observe également un "sur-investissement" dans ces achats de la part des mères de nationalité étrangère par rapport aux mères françaises : toutes choses étant égales par ailleurs elles dépensent 181 francs de plus que ces dernières. Enfin, les enfants domiciliés en milieu rural dépensent, toutes choses égales par ailleurs, un peu moins que les urbains (- 89 francs).

Au niveau du collège, le modèle n'explique qu'un peu moins de 8% des différences de dépenses entre les élèves et seul le niveau de ressources financières des familles exerce un impact significatif : plus celui-ci est élevé plus le niveau de dépenses est élevé (15 francs de plus pour 10 000 francs de ressources supplémentaires).

Enfin, au niveau du second cycle du secondaire le modèle retenu ne présente qu'un très faible pouvoir explicatif (à peine plus de 4%) et aucune variable ne présente un effet significatif, y compris celles qui différencient les filières entre elles.

Il apparaît donc que c'est le niveau de scolarisation qui conditionne principalement le montant des dépenses effectuées sur prescription des établissements scolaires; les caractéristiques socio-économiques des familles même si leur impact n'est pas nul, se révélant moins déterminantes à cet égard.

Ce constat est renforcé par le fait que les variables mobilisées ici n'ont qu'un pouvoir relativement modeste (35% au mieux) pour rendre compte de la variabilité de ces dépenses familiales : on peut penser que c'est sans doute du côté des différences de prescription entre les différents établissements (ou enseignants ?) d'un même niveau scolaire qu'il conviendrait de rechercher la part non expliquée des différences de dépenses constatées.

4.2.2 Total des dépenses d'initiative familiale

Le tableau 41 ci-après présente les résultats de trois modèles expliquant la variabilité du montant total des dépenses, celle du montant des dépenses en fournitures scolaires et celle du montant des dépenses de livres scolaires. Rappelons tout d'abord le très faible pouvoir explicatif de ces modèles (au mieux 8% pour le modèle 2) ce qui a pour conséquence que très peu de variables présentent un effet significatif.

Concernant *le montant total des dépenses d'initiative familiale* on observe, comme pour les dépenses prescrites par les établissements scolaires, qu'il est d'autant plus important que le niveau de scolarisation est élevé avec cependant une petite différence de hiérarchie entre les filières de l'enseignement secondaire : ce sont les élèves scolarisés dans l'enseignement professionnel qui dépensent le plus de leur propre initiative par rapport aux élèves de maternelle (+408 F).

Variables explicatives		Total des Dépenses (modèle 1)		Dépenses en fournitures scolaires ²⁹ (modèle 2)		Dépenses en livres scolaires (modèle 3) ³⁰	
Référence	active	Coef.	Sign.	Coef.	Sign.	Coef.	Sign.
NIVEAU DE SCOLARISATION							
Ecole maternelle	école élémentaire	165.2	**	72.2	**	7.2	ns
	collège	273.9	***	143.3	***	21.8	*
	collège filières spécifiques	118.8	ns	168.6	*	-5.7	ns
	lycée filières ens. général	321.3	***	144.3	***	61.8	***
	lycée filières professionnelles	408.6	***	220.5	***	14.7	ns
	lycée filières technologiques	224.1	**	166.8	***	24.4	ns
	filières agricoles	213.2	ns	76.4	ns	-4.9	ns
	secondaire court	292.4	**	141.1	**	1.9	ns
	inconnu	507.8	ns	342.4	**	223.7	***
CARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE							
Catégorie Socio-professionnelle du père							
Ouvrier	agriculteur	-141.0	ns	-62.7	ns	3.0	ns
	commerçant	-30.1	ns	-10.2	ns	-19.3	ns
	prof.lib/cadre sup	98.9	ns	23.2	ns	4.2	ns
	prof. intermédiaire	-16.8	ns	-7.7	ns	-7.7	ns
	employé	27.3	ns	7.9	ns	-1.0	ns
	inconnue	107.2	ns	61.9	ns	28.9	ns
Catégorie Socio-professionnelle de la mère							
Ouvrière	agricultrice	-20.6	ns	-25.5	ns	8.7	ns
	commerçante	9.7	ns	-4.9	ns	-13.3	ns
	pro.lib/cadre sup.	71.2	ns	39.6	ns	-8.9	ns
	prof. intermédiaire	-11.1	ns	-10.8	ns	-16.2	ns
	employée	-22.9	ns	-17.4	ns	-12.4	ns
	inconnue	18.8	ns	-10.9	ns	-7.7	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		0.0593	*	0.0225	*	0.00766	*
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		-3.9	ns	-0.7	ns	-0.3544	ns
Nationalité du père							
Française	étrangère	-74.1	ns	21.4	ns	-7.1	ns
Nationalité de la mère							
Française	étrangère	48.5	ns	8.9	ns	26.2	ns
Zone géographique de résidence							
Zones urbaines	zones rurales	82.5	**	18.1	ns	14.7	*
Constante		-10.8		-18.6		-1.03	
R ²		6.45		7.93		6.37	

Tableau 41. Modèles expliquant le montant des dépenses d'initiative familiale en fonction du niveau de scolarisation des enfants et des caractéristiques socio-économiques des familles

29 . le montant des dépenses en fournitures scolaires à l'initiative des familles se distribue de 4 à 3000 F, la moyenne s'établit à 241.8 F pour un écart-type de 252.0 F.

30 . le montant des dépenses de livres scolaires à l'initiative des familles se distribue de 10 à 1300 F, la moyenne s'établit à 205.2 F pour un écart-type de 219.6 F.

Ces dépenses dépendent également du niveau de ressources financières des familles : plus il est élevé, plus ces dépenses sont importantes, même si l'ampleur de cet effet est relativement limité et faiblement significatif (6 F de dépenses supplémentaires par tranche de 10000 F de ressources annuelles). A niveau de ressources financières donné, ces dépenses n'apparaissent cependant pas socialement déterminées (aucune catégorie socio-professionnelle des parents ne présente d'impact significatif). Il apparaît également que, toutes choses égales par ailleurs, les familles résidant en milieu rural dépensent un peu plus de leur propre initiative que les familles urbaines (+ 82 F).

Les dépenses de fournitures scolaires effectuées à l'initiative des familles sont également dépendantes du niveau de scolarisation des enfants : ce sont là encore les élèves de lycée professionnel qui dépensent le plus par rapport aux élèves de maternelle (+ 220 F), suivi de ceux des filières technologiques (+ 166 F) et du secondaire court (+ 141 F). A niveau de scolarisation donné, le niveau de ressources financières des familles influe également sur le montant de ces dépenses de fournitures mais dans une proportion assez faible (2 F de plus par tranche de 10000 F de ressources annuelles), les autres variables familiales ne présentent pas d'impact significatif.

Enfin, *les dépenses de livres scolaires* à l'initiative des familles sont beaucoup moins dépendantes du niveau de scolarisation que celles dédiées aux fournitures scolaires : seuls les élèves scolarisés dans les filières d'enseignement général des lycées dépensent significativement plus (62 F) que les élèves de maternelle dans ce domaine. Le niveau de ressources financières familiales influe très faiblement sur le montant de ces dépenses (moins de 1 F par tranche de 10000 F de ressources annuelles) et les familles rurales dépensent, en moyenne et toutes choses égales par ailleurs, 15 francs de plus que les familles urbaines dans ce domaine.

Au terme de cette analyse il apparaît donc que la variété du montant des dépenses de rentrée scolaires effectuées à l'initiative des familles s'explique difficilement à l'aide des données dont nous disposons ici. S'il apparaît que le montant de ces achats est d'autant plus important que le niveau de scolarisation des enfants et le niveau de ressources financières des familles sont élevés, il reste que pour la plus grande part (plus de 94% dans le cas du montant total) l'origine des différences de dépenses entre les familles de l'échantillon n'est pas expliquée par la présente recherche.

4.2.3 Contribution financière globale des familles pour les dépenses de rentrée

Pour terminer cette analyse des dépenses de rentrée, nous avons estimé un dernier modèle sur la base de ceux utilisés plus haut qui explique la variabilité du total des dépenses de rentrée obtenu en ajoutant, pour chaque enfant, le montant des dépenses effectuées sur prescription des établissements scolaires au montant dépensé à l'initiative des familles. Le total des dépenses de rentrée ainsi obtenu se distribue entre 0 et 9 540 francs, la moyenne de l'échantillon s'établit à 1128.9 F pour un écart-type de 961.6 F. Ce modèle est présenté dans le tableau 42 ci-après.

On constate sans surprise, compte-tenu des analyses précédentes que le pouvoir explicatif de ce modèle n'est guère élevé : l'ensemble des variables utilisées explique 31% des différences de dépenses entre les élèves.

Le niveau de scolarisation joue dans le sens attendu : plus celui-ci est élevé, plus le montant des dépenses de rentrée est important. Un collégien, par exemple, dépense toutes choses égales par ailleurs 870 francs de plus qu'un élève de maternelle pour la rentrée. On retrouve la hiérarchie des

filières du second degré constatée plus haut : ce sont les élèves de l'enseignement professionnel qui dépensent le plus par rapport aux élèves de maternelle (plus de 1534 francs de plus) suivi de très près par les élèves de l'enseignement général et ceux des filières technologiques (respectivement + 1513 F et + 1502 F), puis les élèves du secondaire court (+ 1433 F) et enfin les élèves des filières agricoles (+ 1171 F).

Variables explicatives		Total des Dépenses	
Référence	active	Coef.	Sign.
NIVEAU DE SCOLARISATION			
école maternelle	école élémentaire	309.8	**
	collège	869.8	***
	collège filières spécifiques	441.6	ns
	lycée filières ens. général	1513.5	***
	lycée filières professionnelles	1533.7	***
	lycée filières technologiques	1502.2	***
	filières agricoles	1170.7	**
	secondaire court	1433.5	***
	inconnu	317.4	ns
CARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE			
Catégorie Socio-professionnelle du père			
ouvrier	agriculteur	-343.6	*
	commerçant	-4.53	ns
	prof.lib/cadre sup	91.8	ns
	prof. intermédiaire	62.6	ns
	employé	5.4	ns
	inconnue	81.6	ns
Catégorie Socio-professionnelle de la mère			
ouvrière	agricultrice	200.2	ns
	commerçante	-144.6	ns
	pro.lib/cadre sup.	-180.5	ns
	prof. intermédiaire	-195.3	ns
	employée	-26.7	ns
	inconnue	-38.9	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		0.114	**
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		-10.0	*
Nationalité du père			
française	étrangère	-115.2	ns
Nationalité de la mère			
française	étrangère	270.3	*
Zone géographique de résidence			
zones urbaines	zones rurales	44.3	ns
Constante		219.9	
R ²		31.15	

Tableau 42. Modèle expliquant le montant total des dépenses de rentrée en fonction du niveau de scolarisation des élèves et des caractéristiques socio-économiques des familles

Enfin, *certaines caractéristiques familiales exercent un impact significatif sur le niveau des dépenses de rentrée* : ainsi, plus le niveau de ressources financières de la famille est important plus le montant des dépenses est élevé (11 francs de plus par élève et par tranche de 10000 F de

ressources annuelles). Il apparaît également que les enfants dont le père est agriculteur dépendent, toutes choses égales par ailleurs, environ 340 francs de moins que les enfants d'ouvriers (les autres variables de CSP ne présentent pas d'impact significatif) et ceux dont la mère est de nationalité étrangère 270 francs de plus que ceux dont la mère est française. Enfin, si les analyses distinctes des dépenses prescrites et non prescrites n'ont pas révélé d'impact significatif de la taille des familles, on observe ici que le montant total des dépenses de rentrée est dégressif selon le nombre d'enfants, même si l'effet reste modeste (- 10 F de dépenses par enfant dans la famille) et faiblement significatif.

Au terme de ce chapitre consacré aux dépenses de rentrée trois remarques principales s'imposent:

1) Tout d'abord, cette enquête confirme que **le principe de gratuité scolaire affiché par le système éducatif français n'est pas une réalité dans les faits**. Même en s'en tenant à une définition assez restrictive des dépenses de rentrée (n'incluant que les achats directement liés aux activités scolaires et en excluant par exemple les traditionnelles dépenses "des vêtements de rentrée"), on constate que leur montant total peut atteindre des sommes importantes. Par ailleurs, on observe également une variété très importante de ces sommes que ce soit à niveau de scolarisation, à catégorie de dépenses ou encore à prescripteur donnés, ce qui constitue de fait, une source d'inégalités entre les familles.

2) Deuxièmement **le montant des dépenses de rentrée apparaît comme assez fortement contraint par l'institution scolaire** puisque c'est principalement le niveau de scolarisation, davantage que les caractéristiques socio-économiques des familles, qui détermine son montant et que ce sont les dépenses prescrites par les établissements scolaires qui constituent la part la plus importante de la contribution financière des familles sur la majorité des postes de dépenses. On notera également que si le niveau de ressources financières des familles n'est pas complètement étranger au montant des dépenses engagées (globalement : "plus on est riche, plus on dépense"), il apparaît que **certaines familles, au-delà de leurs capacités financières, investissent significativement davantage que d'autres** (mères d'origine modeste, mères de nationalité étrangère). On peut sans doute interpréter ce phénomène comme un signe symbolique de l'importance particulière que ces mères accordent à la scolarité de leurs enfants.

3) Il demeure que **la plus grande partie de la variété des sommes dépensées par les familles pour la rentrée reste inexpliquée par les données disponibles dans cette recherche**. Il serait sans doute utile à ce sujet de conduire des études complémentaires permettant, par exemple, **de comparer les pratiques de prescription des établissements scolaires (ou des enseignants) entre elles et d'évaluer leur impact éventuel** sur le montant effectif des dépenses de rentrée des familles.

Notons enfin que l'analyse des carnets de compte n°3, enregistrant les dépenses de décembre à juin apportera un complément d'information sur l'évolution, au cours de l'année scolaire, de certaines des dépenses considérées ici.

ANNEXES

Annexe 1.
Typologie "complément rural" du zonage en aires urbaines (ZAU)
INSEE/INRA 1997

Les communes appartenant à l'espace à dominante rurale sont réparties dans cette typologie selon quatre catégories sur la base d'indicateurs démographiques mais aussi économiques :

- *rural sous faible influence urbaine* : il s'agit de communes dont 20% ou plus des actifs résidents vont travailler dans des aires urbaines
- *pôles ruraux* : communes qui regroupent entre 2 000 et 5 000 emplois et dont le nombre d'emploi est supérieur ou égal au nombre d'actifs résidents.
- *périphérie des pôles ruraux* : communes dont plus de 20% des actifs résidents vont travailler dans l'un quelconque des pôles ruraux .
- *rural isolé* : cette catégorie est constituée de toutes les autres communes

Dans la construction de l'échantillon de familles nous n'avons retenu que trois des quatre catégories : pôles ruraux (catégorie 3), périphérie des pôles ruraux (catégorie 2) et rural isolé (catégorie 1)

Annexe 2. Exemple de fiche d'échantillon départemental

54 Meurthe et Moselle

Nombre de familles par niveau scolaire et zone géographique	Baccarat Foug Piennes		Nancy Toul Lunéville Vandoeuvre les Nancy		Lunéville		Nancy		Total
	Rurales			Urbaines					
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Maternelle							3		3
CP			1	1					2
CE1/CE2									
CM1/CM2				1					1
6 ^{ème}		1	1	1			1		4
5-4-3 ^{ème}							1		1
2nde générale				1			1		2
1ère-term générale							1		1
2nde technologique				1		1	1		3
1ère-term technologique				1		1	1		3
2nde professionnelle				2		1	2		5
1ère-term professionnelle				2			4		6
TOTAL		1	2	10		3	15		31

Zone Rurale 1 : rural isolé, communes à choisir dans la liste jointe

Zone Rurale 2 : rural, communes à choisir dans la liste jointe

Zone Rurale 3 : pôles ruraux, choisir les familles dans les communes indiquées

Zone Urbaine 4 : ZUS, choisir les familles dans des quartiers de la liste jointe

Zone Urbaine 5 : banlieues hors ZUS, choisir des communes de banlieues des villes de catégorie 6, 7 ou 8 hors des quartiers ZUS

Zone Urbaine 6 : choisir les familles dans la ville centre indiquée

Zone Urbaine 7 : choisir les familles dans la ville centre indiquée

Zone Urbaine 8 : choisir les familles dans la ville centre indiquée

Nombre d'enfants	Nb. Familles
1	13
2	8
3	5
4 et +	5
Total	31

Milieu social	Nb. Familles
Populaire	12
Moyen	10
Supérieur	9
Total	31

Catégorie 2. Rural

Allamps; Azeraillès; Bayon; Bertrichamps; Beuveille; Charency-Vezin; Colombey-les-belles; Gerbeviller; Joudreville; Labry; Landres; Mars-la-Tour; Mercy-le-Bas; Montigny-sur-Chiers; Moyen; Pierrepont; Roville-Devant-Bayon; Thiaucourt-Regnieville; Vannes-le-Chatel; Vezelise; Viviers-sur-Chiers.

Catégorie 4. ZUS

Lunéville : Niederbronn, Zola

Nancy : Le Haut du lièvre (Champ le Boeuf)

Toul : Croix de Metz

Vandoeuvre-lès-Nancy : Les Nations

Annexe 3. Questionnaire et consignes de codage



département



famille



code géographique

1. COMPOSITION DE LA FAMILLE

1.1 Les adultes :

	Profession	Situation professionnelle	Niveau d'études	Nationalité
« Père »				
« Mère »				
Autre				

1.2 Les enfants :

Nombre total d'enfants :

Compléter ce tableau uniquement pour les enfants scolarisés de la maternelle au lycée.

Code	Prénom usuel	Lien familial	Sexe	Année de naissance	Nationalité	Scolarité		
						Niveau/classe	Type/filière/spécialité	
01								
02								
03								
04								
05								
06								
07								
08								
09								
10								

2. LE LOGEMENT ET L'EQUIPEMENT FAMILIAL

2.1 Le logement : F/mois

2.2 L'équipement familial :

Nature de l'équipement	Possession	Valeur d'achat
Matériel informatique et multimédia		
Consoles de jeux vidéo		
Magnétoscope, caméscope		
Matériel Hifi		
Matériel sportif et de plein air		
	Nombre	Valeur d'achat
Livres		
Dictionnaires		
Encyclopédies		

3. RESSOURCES DE LA FAMILLE

3.1. Revenus liés au travail :

3.2 Allocations familiales : F / an

3.3 Aides sociales spécifiques :F / an

3.4 Autres ressources :F / an

4. TRANSPORT SCOLAIRE

Code Enfant	Distance domicile/lieu de scolarisation (km)	Moyens de transport utilisés	Aides financières
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			

Nationalité : (reporter le code correspondant)

1. français
2. de nationalité étrangère : pays du Maghreb
3. de nationalité étrangère : pays d'Afrique sub-saharienne (Afrique noire)
4. de nationalité étrangère : pays d'Europe
5. de nationalité étrangère : pays d'Asie
6. autres pays

1.2 Les enfants

Nombre total d'enfants : on compte tous les enfants qui sont à la charge de la famille (y compris ceux qui ne font pas partie du champ de l'enquête)

Compléter le tableau uniquement pour les enfants scolarisés de la maternelle au lycée.

Code : ce code attribué à chaque enfant concerné par l'enquête devra, par la suite, être reporté chaque fois que c'est nécessaire.

Prénom usuel : on inscrira, du plus âgé au plus jeune, tous les enfants concernés par l'enquête (scolarisés de la maternelle au lycée)

Lien familial : (reporter le code correspondant)

1. enfant des deux parents vivant au sein du foyer
2. enfant de la « mère » vivant au sein du foyer
3. enfant du « père » vivant au sein du foyer
4. autre cas : précisez

Sexe : 1 : masculin 2 : féminin

Année de naissance : inscrire les deux derniers chiffres de l'année, *exemple : 90 pour 1990*

Nationalité : (reporter le code correspondant)

1. français
2. de nationalité étrangère : pays du Maghreb
3. de nationalité étrangère : pays d'Afrique sub-saharienne (Afrique noire)
4. de nationalité étrangère : pays d'Europe
5. de nationalité étrangère : pays d'Asie
6. autres pays

Niveau de scolarité : (coder 1) le niveau scolaire et 2) le type d'études ou la filière et la spécialité)

Niveau/classe	Type/filière/spécialité
Maternelle 1	
CP 2	
CE1 3	générale/standard 10
CE2 4	spécialisée (adapt/clis/perf, ...) 20
CM1 5	
CM2 6	

Niveau/classe		Type/filière/spécialité	
6 ^{ème}	7	générale	10
		spécialisée (segpa, ...)	20
5 ^{ème}	8	professionnelle	30
4 ^{ème}	9	technologique	40
3 ^{ème}	10	insertion/aménagée	50
CPPN/CPA	11	prép. apprentissage	60
		agricole	70
2 ^{nde}	12	générale	10
		générale scientifique	11
1 ^{ère}	13	générale littéraire	12
Terminale	14	générale économique	13
Termin. BEP	15	professionnelle industrielle	31
1 ^{ère} an CAP	16	professionnelle tertiaire	32
2 ^{ème} an CAP	17	technologique industrielle	41
3 ^{ème} an CAP	18	technologique tertiaire	42
		agricole générale	70
		agricole technique	71

2. LE LOGEMENT ET L'EQUIPEMENT FAMILIAL

2.1 Le logement : (reporter le code correspondant)

1. Propriétaire d'une maison individuelle : indiquer le montant de remboursements d'emprunts éventuels, par mois
2. Propriétaire d'un appartement : indiquer le montant de remboursements d'emprunts éventuels, par mois
3. Locataire du secteur privé : indiquer le montant du loyer mensuel
4. Locataire du secteur social (type HLM) : indiquer le montant du loyer mensuel

2.2 L'équipement familial

Pour les équipements suivants : noter si la famille en possède (code = 1) ou non (code = 9) et indiquer, le cas échéant, la valeur d'achat, en Francs

- Matériel informatique et multimédia (micro ordinateur, imprimante et logiciels)
- Consoles de jeux vidéo
- Magnétoscope, caméscope
- Matériel Hifi
- Matériel sportif et de plein air (vélos, skis, portiques, tables de ping pong ...)

Pour les équipements suivants : évaluer leur nombre et leur valeur d'achat, en Francs

- Livres
- Dictionnaires
- Encyclopédies

3. RESSOURCES DE LA FAMILLE

On totalise les ressources financières de l'ensemble des membres de la famille

3.1 Revenus liés au travail :

période de référence : sur les 12 derniers mois (Septembre 1997/Août 1998)

Il s'agit, selon les cas, de totaliser l'ensemble des : salaires, revenus agricoles, revenus d'activités libérales, pensions, retraites, indemnités de licenciement, indemnités journalières...

Indiquer le code correspondant à une des tranches suivantes :

1. inférieur à : 4 000 F mensuels	soit	inférieur à : 48 000 F annuels
2. entre 4 000 et 6 000 F mensuels	soit	48 000 / 72 000 F annuels
3. entre 6 000 et 8 000 F mensuels	soit	72 000 / 96 000 F annuels
4. entre 8 000 et 10 000 F mensuels	soit	96 000 / 120 000 F annuels
5. entre 10 000 et 15 000 F mensuels	soit	120 000 / 180 000 F annuels
6. entre 15 000 et 20 000 F mensuels	soit	180 000 / 240 000 F annuels
7. entre 20 000 et 30 000 F mensuels	soit	240 000 / 360 000 F annuels
8. plus de 30 000 F mensuels	soit	plus de 360 000 F annuels

3.2 Allocations familiales : Indiquer le montant annuel en F (*inscrire 0 si la famille n'en bénéficie pas*)

3.3 Aides sociales spécifiques : Explorer avec la famille les diverses allocations possibles (allocations chômage, RMI, congé parental et de formation, allocation de parent isolé, allocation aux adultes handicapés...), faire le total annuel des allocations perçues, indiquer le montant en F/an (*inscrire 0 si la famille n'en a aucune*)

3.4 Autres ressources : en particulier pension alimentaire, en faire le total annuel, indiquer le montant en F/an (*inscrire 0 si la famille n'en a aucune*)

4. TRANSPORT SCOLAIRE

Compléter le tableau pour **tous** les enfants concernés par l'enquête.

Distance entre domicile et le lieu de scolarisation : noter la distance en km (même pour les trajets inférieurs à 1 km ; par exemple : 500m = 0,5)

Moyens de transports utilisés : reporter pour chaque enfant le code correspondant au moyen de transport utilisé, dans le cas où l'enfant utilise plusieurs moyens de transport différents (par exemple : le bus et la voiture) : indiquer l'ensemble des codes et entourer celui le plus fréquemment utilisé.

1. à pied
2. voiture familiale
3. autre voiture (amis, voisins ...)
4. deux roues (vélo, mobylette, scooter ...)
5. transport en commun scolaire
6. transport en commun « traditionnel »
7. train

Aides financières : indiquer pour chaque enfant le code correspondant à sa situation

1. gratuité
2. réduction
3. aucune aide (transport entièrement à la charge des familles)

5. HEBERGEMENT DES ENFANTS EN DEHORS DU DOMICILE FAMILIAL (en période scolaire)

Compléter le tableau pour **tous** les enfants concernés par l'enquête.

Restauration : indiquer pour chaque enfant le code correspondant à sa situation pour l'année 98/99

1. repas au domicile familial
2. demi pension ou internat
3. autre

Type d'hébergement : indiquer pour chaque enfant le code correspondant à sa situation pour l'année 98/99

1. hébergement au domicile familial habituel
2. internat dans un établissement scolaire ou un centre de formation professionnelle
3. chambre ou appartement loué
4. chambre ou appartement à usage gratuit (famille ou ami)

Pour les enfants qui doivent, pour différentes raisons, être hébergés durant certains week-end en dehors du domicile familial : l'indiquer en toutes lettres à côté du tableau en face de la case « enfant » correspondante et noter le code correspondant au type d'hébergement utilisé.

6. DEPENSES DE LA FAMILLE ENTRE LE 1^{er} JUILLET ET CE JOUR

Noter la date de la visite de l'enquêteur

6.1 Vacances familiales

On considère tout séjour effectué en compagnie d'un membre au moins de la famille proche (parents, grands parents, oncles/tantes ...)

Indiquer pour chaque enfant, chacun des séjours distincts dont il a bénéficié :

Type d'activité : (*reporter le code correspondant*)

- 1 Maison de famille ou prêt
- 2 Location
- 3 Hôtel
- 4 Camping
- 5 Centre de séjour familial (VVF, Comités entreprises, ...)

Le lieu : (reporter le code correspondant)

- 1 Mer (France)
- 2 Montagne (France)
- 3 Campagne (France)
- 4 Etranger (Europe)
- 5 Etranger (hors Europe)

La durée en jours : noter le nombre de jours

6.2 Vacances/Activités en dehors du cadre familial

Considérer les activités réalisées depuis le 1^{er} Juillet, même si certaines dépenses qui leur sont afférentes ont été effectuées avant cette date.

Type d'activité : (reporter le code correspondant)

- 1 Séjour linguistique individuel
- 2 Séjour linguistique collectif
- 3 Centres de vacances (colonies, camps, stages sportifs et culturels ...)
- 4 Centres de loisirs (totaliser l'ensemble des différents séjours)
- 5 Perfectionnement scolaire (cours, stage, remise à niveau, rattrapage ...)

Financement de l'activité :

On distinguera les coûts réellement supportés par la famille, des aides perçues pour chaque activité.

Exemple 1 : le coût du séjour est de 3 800 F, la famille a acquitté cette somme auprès de l'organisme organisateur mais a ensuite perçu d'un comité d'entreprise une aide de 1000 F : on indiquera alors dans la colonne « coût supporté par la famille » la somme de 2 800 F et dans la colonne « aides financières, montant » la somme de 1 000 F

Exemple 2 : le coût du séjour est de 2 500 F, mais la famille dispose d'une aide de la CAF d'un montant total de 500 F déductible à l'inscription : on indiquera alors dans la colonne « coût supporté par la famille » la somme de 2 000 F et dans la colonne « aides financières, montant » la somme de 500 F

Coût supporté par la famille : (noter la somme en F, en les arrondissant au franc inférieur jusqu'à 50 centimes, au franc supérieur au delà de 50 centimes) on comptera le coût de l'activité en elle même (frais d'inscriptions ou d'adhésion ...), les frais de transport et les frais de repas afférents (coût réel, ou estimé) s'ils ne sont pas compris dans le coût de l'activité.

Aides financières, origine : (noter la somme en F, en les arrondissant au franc inférieur jusqu'à 50 centimes, au franc supérieur au delà de 50 centimes) exemples : comités d'entreprises, bourses, organismes caritatifs

6.3 Autres activités :

On considèrera, ici, les activités plus diffuses et/ou plus ponctuelles effectuées entre le 1^{er} juillet et le jour de l'enquête en distinguant les activités culturelles des activités sportives. Remplir chacun des deux tableaux en notant le code des enfants concernés, la nature de l'activité selon le code ci-dessous indicatif du type d'activités (plus que de l'activité précise), le nombre de fois où l'activité a été pratiquée sur la période considérée et le coût à la charge de la famille (déduction faite des aides dont elle a pu bénéficier) estimé sur l'ensemble de la période (*noter la somme en F, en les arrondissant au franc inférieur jusqu'à 50 centimes, au franc supérieur au delà de 50 centimes*).

Activités culturelles

1. Cinéma
2. Théâtre, concert
3. Visite de musée/d'exposition/de monument
4. Bibliothèque/médiathèque
5. Atelier artistique
6. Autres (préciser)

Activités sportives

1. Sport de combat
2. Sport individuel ordinaire
(tennis/athlé/escalade/canoé)
3. Piscine
4. Sport collectif
5. Sport individuel«chic» (golf, cheval, escrime,...)
6. Autres (préciser)
7. Parcs récréatifs et d'attraction

Annexe 4. Carnet de compte 1 (extrait) et consignes de passation

CARNET DE COMPTE N°1

Dépenses effectuées entre le 1^{er} juillet et la date de la visite de l'enquêteur (..... /09)

département

famille

Code Enfant	Nature de la dépense	Période	Montant	Prescripteur
01	Fournitures scolaires			Etablissement scolaire
01	Fournitures scolaires			Famille
01	Livres scolaires			Etablissement scolaire
01	Livres scolaires			Famille
01	Equipements spécifiques			Etablissement scolaire
01	Equipements spécifiques			Famille
01	Frais administratifs			Etablissement scolaire
01	Frais administratifs			Famille
01	Cotisations diverses			Etablissement scolaire
01	Cotisations diverses			Famille
01	Autres dépenses éducatives			Etablissement scolaire
01	Autres dépenses éducatives			Famille
01	Divers :			
01				
01				
01				
01				
02	Fournitures scolaires			Etablissement scolaire
02	Fournitures scolaires			Famille
02	Livres scolaires			Etablissement scolaire
02	Livres scolaires			Famille
02	Equipements spécifiques			Etablissement scolaire
02	Equipements spécifiques			Famille
02	Frais administratifs			Etablissement scolaire
02	Frais administratifs			Famille
02	Cotisations diverses			Etablissement scolaire
02	Cotisations diverses			Famille
02	Autres dépenses éducatives			Etablissement scolaire
02	Autres dépenses éducatives			Famille
02	Divers :			
02				
02				

CONSIGNES CARNET DE COMPTE N°1
Dépenses effectuées entre le 1^{er} juillet et la date de la visite de l'enquêteur

1. Noter la date de visite de l'enquêteur, reporter les codes département et famille

2. Code enfant :

Si pour certains types de dépenses il est difficile de distinguer les achats pour chaque enfant, faire avec la famille, à partir du montant total de la dépense, une évaluation du montant de la part respective de chacun des enfants.

3. Nature de la dépense : on compte toutes les dépenses qui ont été effectuées entre le 1^{er} Juillet 1998 et la date de la visite de l'enquêteur

Si possible ne comptabiliser que les dépenses relatives aux enfants scolarisés de la maternelle au lycée. Si pour certains types de dépenses cela est impossible, faire avec la famille une évaluation du montant de leur part par rapport au montant total de la dépense.

Faire appel à la mémoire et s'appuyer si nécessaire et si possible sur différents types de documents (talons de chèque, tickets de CB, de caisse, factures)

2.1. Fournitures scolaires : entre dans cette catégorie tout le petit matériel (stylos, cahiers, classeurs, calculatrices, cartables...) personnel de l'enfant

2.2. Livres scolaires : y compris les dictionnaires, les annales et autres ouvrages à usage scolaire

2.3. Equipements spécifiques :

Par exemple : les vêtements de sport utilisés dans le cadre scolaire, les vêtements professionnels (blouses, bleus ...), matériel (outils...).

2.4. Frais administratifs :

Par exemple : photocopies de documents, frais de dossier, de correspondance, d'inscription, assurances scolaires...

2.5. Cotisations diverses :

Par exemple : coopérative scolaire, foyer socio-éducatif, associations sportives scolaires (UNSS, USEP...)

2.6. Autres dépenses éducatives : on comptera dans cette rubrique les abonnements à revues, les matériels parascolaires (cahiers de vacances, méthodes de langue ...)

2.7. Divers : rentrent, par exemple, dans cette rubrique, les frais de garderie, de restauration scolaire et de transport scolaire.

4. Période : considérer pour chaque type de dépenses la période d'achat durant laquelle les achats ont été principalement faits. Reporter le code correspondant :

- | | |
|---|---|
| 1. Juillet | 2. 1 ^{ère} quinzaine d'août |
| 3. 2 ^{ème} quinzaine d'août | 4. Début septembre |

5. Montant : indiquer les sommes en F, en les arrondissant au franc inférieur (jusqu'à 50 centimes), au franc supérieur (au delà de 50 centimes)

6. Prescripteur : les achats peuvent être expressément prescrits par l'établissement scolaire ou bien librement effectués par la famille. Pour chaque rubrique, regrouper les dépenses correspondant à chacun de ces deux types. Pour la rubrique « divers », indiquer la nature des dépenses et si celles-ci sont prescrites par l'établissement scolaire ou effectuées à l'initiative de la famille.

Annexe 5. Carnets de compte 2 et 3 (extraits) et consignes de passation

département

famille

CARNET DE COMPTE N°2

Dépenses effectuées et aides perçues

entre la date de la première visite de l'enquêteur (..... /09) et

la date de la seconde visite de l'enquêteur (..... / 11)

Enquête FCPE/IREDU

CONSIGNES CARNET DE COMPTE N°3 (1)

Reporter sur la page de couverture **le code du département et le numéro attribué à la famille au niveau départemental**. Compléter, également, **la date de la seconde visite de l'enquêteur** (date du dépôt du carnet de compte n°3) et celle **du retrait du carnet de compte n°3**.

AIDES PERÇUES PAR LA FAMILLE

Cette partie du carnet sera remplie à partir de la visite de novembre, par la famille au fur et à mesure des aides perçues, elle sera vérifiée par l'enquêteur lors de sa dernière visite en juin. Elle est destinée à **enregistrer l'ensemble des aides financières diverses perçues par la famille de la part de différents organismes ou administrations**. Les allocations familiales sont exclues de cet enregistrement : elles auront été enregistrées par le questionnaire n°1.

1. Prénom usuel de l'enfant :

Pour chaque aide, on indiquera en toutes lettres le prénom de l'enfant à qui elle est destinée. Dans le cas où cette aide est affectée globalement à la famille pour plusieurs ou pour l'ensemble des enfants, on divisera son montant par le nombre d'enfants qu'elle concerne et on reportera dans le tableau, pour chaque enfant concerné par l'enquête (scolarisé de la maternelle et du lycée), la somme ainsi obtenue.

Ne rien reporter dans la colonne grisée.

2. Nature de l'aide :

Pour chacune des aides, affectées au titre de l'année scolaire 98/99, on notera l'intitulé de la façon la plus précise possible. Cela concerne :

- **les aides à la scolarité :**

- les différentes bourses d'études nationales (bourses pour les lycées et aide à la scolarité, « ex-bourse des collèges »),
- les différentes bourses d'études affectées par certains conseils régionaux ou généraux,
- l'allocation de rentrée scolaire, les aides perçues au titre du fonds social collégien, du fonds social lycéen,
- les aides affectées à la restauration scolaire : fonds social pour les cantines, aides de certaines municipalités ou CCAS pour les élèves du primaire
- les aides affectées par les conseils généraux ou régionaux pour le transport scolaire

* **les aides sociales pour la pratique d'activités de loisirs ou de diverses structures d'accueil :** aides des comités d'entreprise, d'organismes caritatifs (secours populaire, secours catholique ...), des collectivités locales (municipalités, conseils généraux ou régionaux ...), de différentes administrations : Caisse d'Allocations Familiales (bons CAF, par exemple), Direction Régionale ou Départementale de la Jeunesse et des Sports (bourses Défi Jeunes, par exemple ...).

Pour chacune de ces aides, on notera son intitulé de la façon la plus précise possible et on indiquera également son affectation :

*Exemples : Bons CAF pour centre de loisirs des mercredis
Aide CCAS pour camp ski vacances d'hiver
Aide Comité d'entreprise pour voyage au Futuroscope*

Ne rien reporter dans la colonne grisée.

3. Date : reporter la date du versement de l'aide, par exemple pour le 10 décembre 1998 noter 10/12/98

4. Montant : indiquer les sommes, en F, en les arrondissant au franc inférieur (jusqu'à 50 centimes), au franc supérieur (au delà de 50 centimes)

5. Organisme payeur : indiquer ici en toutes lettres le nom de l'organisme qui a versé l'aide.
Exemples : commune, Etat, CAF, Collège, Conseil général, Secours populaire, Comité d'entreprise ...

CONSIGNES CARNET DE COMPTE N°3 (2) DEPENSES EFFECTUEES PAR LA FAMILLE

Cette partie du carnet doit être remplie par les familles, à partir de la visite de novembre, elle est destinée à **enregistrer les différentes dépenses éducatives engagées au profit des enfants concernés par l'enquête (scolarisés de la maternelle au lycée).**

1. Prénom usuel de l'enfant :

Pour chaque dépense, on indiquera en toutes lettres le prénom de l'enfant à qui elle est destinée. Si l'achat en question est relatif à plusieurs enfants, la famille fera une estimation de la part respective de chacun des enfants et reportera, pour chaque enfant concerné par l'enquête, chacune des sommes ainsi obtenues.

Ne rien reporter dans la colonne grisée.

2. Nature de la dépense :

On indiquera, en toute lettres et le plus précisément possible l'objet de la dépense.

Cela concerne les dépenses :

* **directement liées à la scolarité des enfants** : fournitures scolaires, livres scolaires et parascolaires, frais administratifs et cotisations divers demandés par les établissements scolaires, frais de transport, de restauration et d'hébergement durant les périodes scolaires.

* **liées aux activités scolaires exceptionnelles** : visites ponctuelles, spectacles, classes transplantées, échanges culturels, voyages linguistiques

* **liées aux activités périscolaires** : cours particuliers, soutien scolaire, aide aux devoirs, études surveillées, accueils ou garderies post et périscolaires, stages de remise à niveau, de rattrapage, de préparation à des examens et concours...

* **liées aux activités extrascolaires** : activités culturelles ou sportives régulièrement ou plus ponctuellement pratiquées (clubs, ateliers, abonnements à des équipements culturels et sportifs...), centres de vacances, centres de loisirs, séjours linguistiques

* **liées aux activités de loisirs pratiquées en familles** : vacances, sorties, visites ...

* **liées à l'équipement éducatif familial** : achats de matériel Hifi, vidéo, informatique, photo, livres, dictionnaires, encyclopédies, abonnement à des revues, disques, vidéos, CD Rom, jeux et jouets, équipements sportifs (matériels et vêtements spécifiques) à usage des enfants.

* **d'alimentation, d'habillement et de transport** qui sont liées à la fréquentation des établissements scolaires et à la participation aux activités périscolaires et de loisirs.

Cette liste n'est pas limitative et il convient que les familles enregistrent le plus largement possible leurs dépenses. *Ne rien reporter dans la colonne grisée.*

3. Date : reporter la date de la dépense, par exemple pour le 10 décembre 1998 noter 10/12/98

4. Montant : indiquer les sommes, en F, en les arrondissant au franc inférieur (jusqu'à 50 centimes), au franc supérieur (au delà de 50 centimes)

5. Prescription : les achats peuvent être expressément prescrits par l'établissement scolaire ou bien librement effectués par la famille. Pour chaque dépense, mettre une croix dans la colonne correspondante.

CONSIGNES CARNET DE COMPTE N°3 (3) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Cette partie du carnet est destinée à recueillir des informations complémentaires relatives à certaines activités ou achats exceptionnels dont les caractéristiques financières auront été enregistrées dans les fiches "aides" et "dépenses".

C'est la famille qui remplira cette fiche qui sera vérifiée et éventuellement complétée avec l'enquêteur lors de sa dernière visite du mois de juin.

Prénom de l'enfant concerné : au cas où plusieurs enfants de la famille ont participé à la même activité on peut indiquer l'ensemble des prénoms dans la même case

ACTIVITES SCOLAIRES EXCEPTIONNELLES

Intitulé de l'activité : on pourra utiliser les formulations suivantes : *voyage scolaire, sortie scolaire, classe transplantée, voyage linguistique ...*

Lieu/Distance : on notera suivant le cas les indications suivantes :

Pour les activités en France : mer, montagne, campagne, ville. On inscrira également si on la connaît la distance, en km, entre le lieu de scolarisation et le lieu de l'activité

Pour les activités à l'étranger : on indiquera le pays.

Organisateur : *selon les cas cela peut être l'établissement scolaire seul ou en partenariat avec des institutions ou organismes, on indiquera le nom de ces partenaires si on le connaît*

ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES REGULIERES (les soirs, les mercredis, les week end ...)

Intitulé de l'activité : on pourra utiliser les formulations suivantes : études surveillées, aide aux devoirs, soutien scolaire, cours particuliers, clubs/ateliers/cours sportifs ou culturels, centre de loisirs, garderies ...

Organisateur : on pourra utiliser les formulations suivantes : mairie, école, association, club sportif, centre social ...

Transport : on indiquera comment l'enfant se rend le plus souvent sur le lieu de ces activités : à pied, deux roues, voiture de la famille, voiture amis/proches, bus, train ...

ACTIVITES DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Intitulé de l'activité : suivant le cas, on notera les indications :

Pour les vacances familiales : location, hôtel, camping, centre de séjour familial (type VVF), maison de famille ou maison prêtée ...

Pour les vacances hors du cadre familial : séjour linguistique collectif, séjour linguistique individuel, camps, colonies, stages sportifs ou culturels, centres de loisirs, perfectionnement scolaire (cours, stages, remise à niveau, rattrapage ...)

Organisateur : : suivant le cas, on utilisera les formulations suivantes : mairie, école, association, club sportif, centre social, comité d'entreprise, organisme privé, particulier ...

Transport : on indiquera comment l'enfant (ou la famille) s'est rendu sur le lieu de ces activités : à pied, deux roues, voiture de la famille, voiture amis/proches, bus, train, avion ...

AUTRES

Cette rubrique est destinée à tous les autres renseignements (non contenues dans les fiches "aides" ou "dépenses" du carnet de compte) que la famille jugera utile de fournir à propos notamment de sorties familiales ou achats exceptionnels (matériel sportif, informatique, vidéo ...).

Dans ce cas on utilisera les deux colonnes "Intitulé" et "Observations" de façon à fournir le plus de précisions possible.

Annexe 6. Consignes de codage des carnets de compte 2 et 3

Reporter les codes au stylo en couleur vive en évitant les ratures et les chiffres mal formés.

Avant de commencer le codage à proprement parler il convient de passer rapidement en revue les différentes dépenses et de rayer tout de suite celles qui ne figurent pas dans le champ de l'enquête :

seules les dépenses de vêtements (ou de chaussures) expressément liées à des activités éducatives (scolaires ou extra scolaires) doivent être codées : * un survêtement parce que l'enfant fait du foot ou parce que le prof d'EPS l'a spécifiquement demandé (même si l'enfant porte ce survêtement aussi en dehors des entraînements de foot ou des cours d'EPS)

* un bonnet, des gants spécialement achetés à l'occasion d'un séjour à la neige (familial ou classe de neige, ou camp ski...)

* une paire de basket spéciale à une activité sportive spécifique ou à la demande d'un prof d'EPS (même si l'enfant porte également d'autres baskets comme chaussures "ordinaires")

exemples de dépenses devant être rayées :

* tous les vêtements ordinaires assurant l'habillement général de l'enfant (pantalon, pull, sous vêtements, robes, blousons...)

* tout ce qui relève des soins de l'hygiène et de la santé de l'enfant (médicaments, kiné, médecins, lunettes, coiffeur)

* tout ce qui relève du mobilier des chambres des enfants

DEPENSES EFFECTUEES PAR LA FAMILLE (partie blanche du carnet)

1^{ère} colonne grisée (à côté du prénom de la colonne "prénom de l'enfant").

Reporter dans cette colonne en face du prénom de l'enfant concerné et en face de chaque dépense lui étant affectée le code enfant attribué dans le tableau de la première page du questionnaire.

Si plusieurs prénoms ont été écrits dans une même case (ex : même dépense pour les deux enfants ou dépense globale pour les deux enfants) reporter autant de codes enfant que de prénoms inscrits (en débordant dans la colonne de gauche si nécessaire).

2^{ème} colonne grisée (à côté de la colonne "Nature de la dépense").

Reporter dans cette colonne et pour chaque dépense notée le code du tableau ci-dessous qui correspond le plus à l'intitulé de la dépense. Penser à recouper certaines dépenses avec les renseignements portés dans le questionnaire ou le Ccpte n°1 (activités extrascolaires, filière scolaire ...)

NATURE DE LA DEPENSE	CODE	EXEMPLES
Activités péri et extrascolaires (frais d'inscription, achat de matériel ou de vêtements spécifiques, visites médicales ...)		<i>(cochées prescripteur "famille")</i>
sans précision	120	"vacances", "sortie à Paris", "sortie à Strasbourg", "voyage en Angleterre",
garderies	121	"centre périscolaire", y compris frais de garde chez une "nourrice"
études surveillées	122	"accompagnement scolaire", "aide aux devoirs"
cours particuliers/ perf scolaire	123	"cours d'anglais", "cours de maths", stages de remise à niveau, préparation à des concours ...
activité sportive	124	"leçon de poney", cours de ski, combinaisons de ski, forfait remontées ski, "stage interclub", "stage CREPS", "Kway pour aviron", "USEP périscolaire"
Musique/chant/ théâtre	125	cours de piano, "location violoncelle", "chorale du lycée"
Arts plastiques/dessin	126	cours de dessin, achat de peinture ...
centres de loisirs	127	ou centre aéré (mercredi, petites vacances et vacances été) ou "club de jeunes" ou MJC ...
centres de vacances	128	camps, colonies, stages
Séjours linguistiques	129	
Activités sportives ou culturelles ponctuelles (achat de places, d'entrées, d'abonnement)		<i>(cochées prescripteur "famille")</i>
sans précision	130	"loisir Halloween", "boite de nuit", "loisirs"
cinéma	131	
bibliothèque	132	
théâtre/concerts/spectacles	133	
musées/expositions	134	"visite château", "visite site gallo-romain"
parcs attraction	135	foires, manèges, "bowling", "Mac Do"
piscine	136	
évènements sportifs	137	"entrée équitalyon", entrée à des matchs....

NATURE DE LA DEPENSE	CODE	EXEMPLES
Equipement éducatif/sportif/culturel familial sans précision micro ordinateur/console de jeu CD Roms/logiciels/disquettes de jeu CD audio/cassettes audio/cassettes vidéos Livres/abonnement revues jeux/jouets (autres que multimédias et consoles) matériel parascolaire moyens de locomotion moyens de communication	140 141 142 143 144 145 146 147 148	"tapisserie", "développement photos", "cadeau anniversaire" y compris accessoires (imprimante, graveur CD, scanner ...) vélo, ballons, "pneus vélo VTT", tables de ping pong... cahiers de vacances, "livres soutien scolaire" moto, scooter, voiture ... téléphone portable, cartes téléphoniques...
Divers sans précision argent de poche permis de conduire pratiques religieuses	150 151 152 153	"confiseries St Nicolas"... leçons de conduite, inscription à l'examen, achat de documentation doc pour catéchisme...

AIDES PERCUES PAR LA FAMILLE (partie jaune du carnet)

Reporter les codes au stylo en couleur vive en évitant les ratures et les chiffres mal formés.

Avant de commencer le codage à proprement parler il convient de passer rapidement en revue les différentes aides de rayer tout de suite celles qui ne figurent pas dans le champ de l'enquête notamment les allocations familiales

Dans la première colonne : reporter le code de l'enfant (ou des enfants) concerné(s) si cela n'a pas été fait

Colonne grisée (à côté de la colonne "Nature de la dépense").

Reporter dans cette colonne et pour chaque aide notée le code du tableau ci-dessous qui correspond le plus à l'intitulé de l'aide.

NATURE DE L'AIDE	CODE	EXEMPLES
Aides à la scolarité		
sans autre précision	10	
Allocation de rentrée scolaire (ARS) (CAF)	11	
Bourse des collèges (Etat)	12	
Bourse pour les lycées (Etat)	13	
Fonds social collégien	14	
Fonds social lycéen	15	
Autres Bourses d'études	16	conseil régionaux, généraux...
Autres aides à la scolarité	17	"chèques livres", prime de rentrée scolaire (CCAS, employeur, CE...)
Aides à la restauration scolaire	30	CCAS, fonds social...
Aides aux transports scolaires	40	
Aides aux vacances et loisirs	50	bons vacances CAF, tickets loisirs CAF, aides employeurs et CE, bourses organismes caritatifs
Aides au logement	60	allocation logement
Aides pour la garde d'enfants	70	chèque emploi-service. AFEAMA (allocation pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée. CAF)

Annexe 7. Modèles 3 et 3 bis estimant la probabilité de partir en vacances familiales

Variables explicatives		Modèle 4		Modèle 4 bis	
Référence	active	Prob. marginale	Sign.	Prob. marginale	Sign.
Ressources financières de la famille (en KF)		0.0001	***	0.0001	***
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		-0.003	ns	-0.002	ns
Nationalité du père					
Française	étrangère	-0.13	ns	-0.11	ns
Nationalité de la mère					
Française	étrangère	0.10	ns	0.17	*
Situation professionnelle de la mère					
Sans activité	en activité	0.06	*	0.06	*
	inconnue	-0.14	*	-0.05	ns
Age de l'enfant		-0.008	***	-0.006	**
Sexe de l'enfant					
Fille	garçon	-0.08	ns	-0.003	ns
Catég. Socio-prof. du père					
Ouvrier qualifié et Non qualifié	agriculteur	- 0.17	*		
	commerçant	0.02	ns		
Non qualifié	prof. lib.	0.21	***		
	prof. interm	0.21	***		
	employé	0.06	*		
	inconnue	-0.08	*		
Catég. Socio-prof. de la mère					
Ouvrière qualifiée et Non qualifiée	agricultrice	0.23	*		
	commerçante	0.17	*		
	prof. lib.	0.21	*		
	prof. interm	0.16	**		
	employée	0.15	**		
	inconnue	0.02	ns		
Type de famille					
Enfant vivant avec ses deux parents	fam. mono.par.	0.46	***	0.37	**
	fam. recomp	0.01	ns	-0.07	*
	autre	0.27	ns	0.16	ns
Zone géographique de résidence					
Zones urbaines	zones rurales	-0.09	***	-0.12	***
Niveau d'étude du père					
École primaire	collège			-0.007	ns
	lycée			0.009	ns
	ens. sup			0.15	*
	inconnu			0.01	ns
Niveau d'étude de la mère					
École primaire	collège			0.25	***
	lycée			0.35	***
	ens. sup			0.43	***
	inconnu			0.15	ns
Constante		-0.15		-1.43	
D de Sommer		0.612		0.614	

Annexe 8. Modèle logistique estimant la probabilité de participer à des activités hors du cadre familial pendant les vacances d'été.

Variables explicatives		Prob. marginale	Significativité
référence	active		
Ressources financières de la famille (en KF)		0.000078	***
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		0.0046	ns
Nationalité du père		0.196	*
Française	étrangère		
Nationalité de la mère		-0.119	ns
Française	étrangère		
Situation professionnelle de la mère			
sans activité	en activité	0.075	*
Age de l'enfant		-0.0089	**
Sexe de l'enfant			
Fille	garçon	0.008	ns
Catég. Socio-prof. du père			
Ouvrier qualifié et non qualifié	agriculteur	0.149	*
	commerçant	-0.007	ns
	prof. lib.	0.014	ns
	prof. interm	0.055	ns
	employé	0.066	ns
	inconnue	0.066	ns
Catég. Socio-prof. de la mère			
Ouvrière qualifiée et non qualifiée	agricultrice	-0.532	**
	commerçante	0.0008	ns
	prof. lib.	0.0006	ns
	prof. interm	-0.026	ns
	employée	-0.032	ns
	inconnue	-0.088	ns
Zone géographique de résidence			
Zones urbaines	zones rurales	-0.0640	*
Constante		-1.01	
D de Sommer		0.292	

Annexe 9. Caractéristiques des distributions des différents postes de dépenses de rentrée

	Carnet de compte 1 (juillet/septembre)					Carnet de compte 2 (oct/nov)				
	Nombre Enfants Concernés	Mini en F	Maxi en F	Moyenne	Ecart Type	Nombre Enfants concernés	Mini en F	Maxi en F	Moyenne	Ecart Type
Montant des dépenses en fournitures scolaires										
Prescrites par l'établissement scolaire	898	5	6000	373.2	367.2	325	4	2984	158.0	265.4
à l'initiative de la famille	611	4	3000	238.3	248.2	167	8	851	109.8	150.5
Total prescription établissement scolaire				413.0	571.1	Total initiatives familiales			241.8	252.0
Montant des dépenses en livres scolaires										
Prescrites par l'établissement scolaire	414	3	1500	437.2	375.1	325	8	998	127.9	181.8
à l'initiative de la famille	114	10	1300	223.1	240.9	53	10	410	123.9	83.5
Total prescription établissement scolaire				389.1	410.9	Total initiatives familiales			205.2	219.6
Montant des dépenses en équipements spécifiques										
Prescrites par l'établissement scolaire	442	10	3000	298.5	314.3	191	4	2057	206.6	282.4
à l'initiative de la famille	250	20	2200	363.3	353.8	9	25	2275	488.3	698.1
Total prescription établissement scolaire				310.5	353.4	Total initiatives familiales			409.4	810.2
Montant des dépenses en frais administratifs										
Prescrites par l'établissement scolaire	726	4	1250	131.7	127.5	109	1	412	82.9	68.2
à l'initiative de la famille	239	10	1635	143.1	150.2	38	20	1047	164.5	168.7
Total prescription établissement scolaire				133.9	127.9	Total initiatives familiales			152.6	156.7
Montant des dépenses en cotisations diverses										
Prescrites par l'établissement scolaire	613	10	610	72.7	56.4	194	10	410	63.9	45.3
à l'initiative de la famille	168	10	610	115.9	94.5	53	10	550	93.7	86.3
Total prescription établissement scolaire				81.8	93.8	Total initiatives familiales			111.6	92.8
Montant des autres dépenses éducatives										
Prescrites par l'établissement scolaire	115	10	1800	189.2	265.0	155	18	792	188.3	181.6
à l'initiative de la famille	346	15	2568	187.1	251.3	64	10	702	203.8	159.4
Total prescription établissement scolaire				196.7	226.6	Total initiatives familiales			199.4	251.6

Annexe 10. Modèles expliquant le montant des dépenses de rentrée prescrites par les établissements scolaires aux différents niveaux de scolarisation

Variables explicatives		Elèves de l'école primaire		Collégiens		Elèves du second cycle du secondaire	
Référence	active	Coef.	Sign.	Coef.	Sign.	Coef.	Sign.
NIVEAU DE SCOLARISATION							
Ecole maternelle	école élémentaire	126.1	***				
	collège						
	collège filières spécifiques						
	lycée filières ens. général					en référence	
	lycée filières professionnelles					-144.3	ns
	lycée filières technologiques					101.5	ns
	filières agricoles					-336.7	ns
	secondaire court					-136.2	ns
CARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE							
Catégorie Socio-professionnelle du père							
Ouvrier	agriculteur	-87.9	ns	-130.1	ns	-347.5	ns
	commerçant	46.7	ns	57.1	ns	32.5	ns
	prof.lib/cadre sup	23.0	ns	21.7	ns	-68.4	ns
	prof. intermédiaire	102.1	*	-10.5	ns	198.0	ns
	employé	-4.3	ns	136.8	ns	-9.5	ns
	inconnue	146.7	ns	107.4	ns	-468.5	ns
Catégorie Socio-professionnelle de la mère							
Ouvrière	agricultrice	114.7	ns	42.7	ns	360.6	ns
	commerçante	-240.8	*	-107.7	ns	-83.5	ns
	pro.lib/cadre sup.	-317.6	**	-256.5	ns	18.1	ns
	prof. intermédiaire	-279.4	***	-19.7	ns	-212.5	ns
	employée	-148.1	*	186.1	ns	126.7	ns
	inconnue	-249.2	***	134.9	ns	8.2	ns
Ressources financières de la famille (en KF)		0.028	ns	0.151	**	-0.083	ns
Taille de la famille (en nombre d'enfants)		-4.7	ns	-8.7	ns	44.9	ns
Nationalité du père							
Française	étrangère	6.8	ns	-323.6	ns	-272.4	ns
Nationalité de la mère							
Française	étrangère	181.1	*	328.1	ns	288.2	ns
Zone géographique de résidence							
Zones urbaines	zones rurales	-89.3	**	85.9	ns	-193.5	ns
Constante		406.8		457.1		1582.6	
R ²		12.29		7.78		4.20	